

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT
19 OCT 67 CS 7293

Région de Québec, nuageux avec
averses légères dispersées ou chutes
de neige. Temps doux persistant.
Vents du sud-ouest de 15 milles
avec rafales. Minimum et maximum
à Québec 30 et 40.



Alors que le calme le plus complet régnait à la Bourse de Londres à cause de la fermeture de celle-ci, hier, il y avait cohue sur le marché de l'or parisien où on a dû faire appel aux policiers pour maintenir les nombreux acheteurs qui se bousculaient à qui mieux mieux. Le prix de l'or a accusé une hausse d'environ 20 pour cent à Paris.

Les "grands" du pool de l'or se réunissent

Etude d'un projet visant à séparer le marché de l'or en deux secteurs

La séparation du marché de l'or en deux secteurs, l'un réservé aux banques centrales au taux de \$25 l'once, l'autre ouvert à tous et où le prix du métal précieux serait sans doute substantiellement supérieur, sera à l'ordre du jour de la conférence des gouverneurs des banques centrales membres actifs du pool de l'or, qui s'ouvrira samedi à 13 heures à Washington. Le communiqué jeudi soir par la Trésorerie et le Conseil de la réserve fédérale réaffirme que les Etats-Unis restent déterminés "à acheter et à vendre l'or dans les transactions avec les autorités monétaires au prix officiel de 35 dollars l'once". Il ne fait, par contre, aucune allusion aux précédents engagements que "le fonctionnement du marché de Londres continuera sans changement".

De toute manière, il est évident qu'une éventuelle séparation des marchés de l'or ne suffirait nullement à rétablir la confiance dans les monnaies de réserve, la livre et le dollar, bien au contraire. Qu'ils décident la séparation ou, en raison des difficultés qu'elle pose, qu'ils préfèrent continuer à alimenter le pool jusqu'à épuisement des réserves des spéculateurs, les gouverneurs devront également examiner les moyens de rétablir la confiance dans le système monétaire international. A cet égard, les responsabilités appartiennent avant tout aux Etats-Unis et à la Grande-

Bretagne. Pour cette dernière, le budget qui sera présenté mardi aux Communes par M. Roy Jenkins, chancelier de l'Echiquier, annoncera sans doute un nouveau sérieux "tour de vis". Pour les Etats-Unis, il est vraisemblable que M. Henry Fowler, secrétaire américain au Trésor, qui sera le seul ministre des Finances à participer à la réunion, s'efforcera de convaincre ses interlocuteurs de la volonté des Etats-Unis de rétablir l'équilibre de leur balance des paiements, en dépit du Vietnam, des réticences du Congrès et de la proximité des élections de novembre 1968. Les observateurs de nouvelles mesures économiques n'exécutent pas soient annoncées très prochainement à Washington pour dé-

fendre le dollar et restaurer la confiance. Quelles que soient les conclusions auxquelles parviendront les gouverneurs, on pense dans ces milieux que la conférence de Washington ne sera probablement que la première étape d'une série d'efforts pour sortir de la crise monétaire qui, précipitée par la dévaluation du sterling le 18 novembre dernier, vient d'atteindre son point culminant. La conférence des ministres des Finances du "groupe des dix" pays les plus riches du monde qui doit se tenir à Stockholm à la fin du mois pour étudier le plan de création d'un nouvel instrument de réserve — les droits de tirage spéciaux sur le Fonds monétaire international — devrait en être logiquement l'étape suivante.

La motion de non-confiance est rejetée

Johnson accuse le président Rémi Paul de vouloir bâillonner le gouvernement

(L. B.) — Un incident survenu au Parlement, hier soir, a conduit l'Assemblée législative au bord d'une crise parlementaire lorsque le Premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a accusé le président, M. Rémi Paul, de vouloir bâillonner le gouvernement. M. Rémi Paul était intervenu au cours d'un discours prononcé par le député Maurice Martel (UN), de Richelieu, pour rappeler qu'en vertu de l'article 285 du règlement de la Chambre basse, le député ne pouvait faire un discours sur la situation économique parce qu'il venait de se dérouler un débat sur cette question. Le débat avait été provoqué par une motion de non-confiance envers le Gouvernement présentée par le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, parce que le discours du Trône ne contenait aucune mesure précise pour améliorer la situation économique du Québec. Cette motion venait d'être rejetée par un vote de 48 contre 28 et la Chambre venait de reprendre le débat sur l'adresse en réponse aux discours du Trône lorsque l'incident s'est produit. Refusant d'accepter cette décision du président et disant que, à l'occasion de l'adresse en réponse au discours du Trône, la règle de la pertinence du débat ne s'applique pas, M. Johnson a protesté que le Gouvernement ne pouvait accepter le principe qu'une motion de l'Opposition puisse alors empêcher le gouvernement ou n'importe quel député de la

Chambre de parler de la situation économique. "Cela reviendrait, a-t-il dit, à bâillonner le gouvernement. Si c'est l'intention de l'Opposition, M. le président, de bâillonner ainsi le gouvernement qui a mis en cause, ainsi que les députés qui siègent à votre droite, maintenant que tous les députés qui croyaient avoir quelque chose à dire, ont eu l'occasion de s'exprimer, je le regrette infiniment, mais nous ne pouvons accepter cette décision". Le président a alors rappelé au Premier ministre le règlement qui veut qu'on ne puisse prêter de motif à personne, pas même au président, quant aux intentions qu'il pourrait avoir de bâillonner qui que ce soit. Mais devant la détermination du Premier ministre d'en appeler de cette décision, si elle était maintenue, M. Rémi Paul a permis au député de Richelieu de terminer son discours sous réserve d'examiner le point litigieux et de rendre une décision lundi. Des vétérans de l'Assemblée législative nous ont déclaré après la séance qu'il est extrêmement rare qu'un Premier ministre entre en conflit avec le président de l'Assemblée qui est choisi, comme on le sait parmi les députés ministériels. Au cours du débat précédent, le député libéral de Chambly, M. Pierre Laporte avait souligné les qualités de justice et d'impartialité de M. Rémi Paul

ajoutant que si le gouvernement voulait le nommer premier président permanent de la Chambre Basse, l'Opposition lui donnerait son appui avec enthousiasme. L'Assemblée législative a rejeté par un vote de 48 contre 28 la motion de non-confiance envers le gouvernement de l'Union nationale qui avait été soumise par le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, à la fin de son discours mardi parce que le discours du Trône n'annonçait aucune mesure précise pour le développement économique du Québec. Cette motion avait donné lieu à un long débat au cours duquel neuf orateurs libéraux ont fait le procès de la politique économique du gouvernement. Le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône se poursuivra donc mardi suivant le désir des députés ministériels en dépit des protestations de l'Opposition qui souhaitait adopter immédiatement la motion principale pour qu'on ne puisse pas l'accuser de faire de l'obstruction. Une telle accusation a été portée par le député de Frontenac, M. Raymond Grenier, dans un communiqué remis à la presse hier soir, disant que si la population savait que l'Opposition utilise l'argent des contribuables pour paralyser les travaux de la Chambre il en serait "rougissement scandalisé".

Dès l'ouverture de la prochaine session du Parlement canadien Projet de loi sur les langues officielles

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement fédéral prévoit être en mesure de présenter un projet de loi sur les langues officielles dès le début de la prochaine session du Parlement.

Après un rappel de mesures déjà prises par le gouvernement fédéral en faveur du bilinguisme dans la fonction publique et des recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biclulturalisme, le premier ministre déclare :

"Un groupe de hauts fonctionnaires fédéraux étudie en détail les mesures à prendre et la nature des dispositions qui seraient insérées dans un projet de loi sur les langues officielles". "On pense", précise M. Pearson, pouvoir présenter ce projet de loi au début de la prochaine session du Parlement". Le rapport provisoire de M. Pearson, qui fait largement état de la conférence constitutionnelle fédérale-provinciale qui a eu lieu à Ottawa au début de février, décrit par ailleurs ce que doit être la portée de la prochaine loi fédérale sur les langues officielles.

Le premier ministre, d'autre part, formule de nouveau dans ce rapport l'intention de son gouvernement d'aider les provinces financièrement à mettre en oeuvre les recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biclulturalisme qui relèvent de la compétence provinciale.



(Par la Presse Canadienne)

Détails du programme "Le programme fédéral sur le bilinguisme, souligne-t-il", sera conçu pour assurer l'égalité des deux langues au Parlement fédéral, à la Cour suprême du Canada et dans tous les tribunaux établis par le Parlement; dans les statuts fédéraux, les règlements et documents importants d'intérêt général; dans les forces armées, dans les ambassades et les bureaux des ministères et organismes fédéraux à l'étranger; dans les accords internationaux et les ententes avec les provinces; dans l'administration fédérale à Ottawa; dans les bureaux appropriés des ministères et des sociétés de la Couronne par tout le pays en particulier dans tous les bureaux de l'immigration et de douanes ainsi que dans les gares importantes de tête de ligne".

Les Communes ont donné leur troisième et dernier accord au projet de loi gouvernemental qui augmentera de trois pour cent l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés. Le Sénat a accordé au bill ses première et deuxième lectures.

Le ministre de la Santé, M. Allan MacEachen, a admis que les services de santé fédéraux pour les Indiens avaient diminué "dans certains cas".

Le ministre des Finances M. Mitchell Sharp, a rejeté une suggestion de l'opposition qui voulait imposer des contrôles au change étranger pour protéger le dollar canadien.

Le caucus libéral fédéral a décidé de ne convoquer le député Ralph Cowan "à une réunion d'aucune sorte".



Robert Kennedy sera candidat

WASHINGTON. (AFP) — Le sénateur Robert Kennedy annoncera samedi sa candidature à la nomination du parti démocrate pour les élections présidentielles de 1968, apprend-on dans l'entourage du frère de l'ancien président.

Selon cette même source, le sénateur de New York révélera qu'il est décidé à participer aux élections primaires de l'Oregon, de Californie et probablement de l'Indiana.

Le sénateur a convoqué une conférence de presse pour samedi matin au Capitole. Il a annoncé qu'il fera part à cette occasion de sa décision concernant les élections présidentielles américaines. Jusqu'à présent, M. Kennedy s'est borné à déclarer qu'il procédait à un "nouvel examen" de sa position personnelle à la suite des élections primaires du New-Hampshire qui ont permis au sénateur Eugene McCarthy de remporter un succès important comme "candidat de la paix au Vietnam".

M. Kennedy, ajoute-t-on vendredi après-midi, indiquera dans sa conférence de presse qu'il appuiera le sénateur McCarthy dans les Etats où il ne peut lui-même participer aux élections primaires n'ayant pu s'inscrire avant la clôture des listes de candidatures dans les délais prévus.

NIXON - MCCARTHY

Tandis que, forts de leurs succès au New Hampshire, M. Richard Nixon, du côté républicain, et le sénateur Eugene McCarthy, du côté démocrate, ouvrent aujourd'hui dans l'Etat du Wisconsin le second round de leurs séries de campagnes primaires, l'attention générale se porte sur les deux "non candidats" de premier plan : le sénateur de New York, Robert Kennedy, et le gouverneur du même Etat, Nelson Rockefeller.

Depuis qu'il a annoncé mercredi, au lendemain du scrutin du New Hampshire, qu'il "réviserait" sa décision précédente ne ne pas solliciter l'investiture démocrate contre le président Johnson, le frère du défunt président n'a pas cessé de consulter ses proches, et en particulier son frère le sénateur Edward Kennedy, du Massachusetts. D'ores et déjà, il a indiqué clairement qu'il ne soutiendrait pas, en raison de son opposition à l'actuelle politique vietnamienne de l'administration, la candidature du président Johnson. Une décision est attendue au cours du week-end quant à son inscription éventuelle comme candidat aux primaires de l'Oregon.

Mais il apparaît que les premières réactions suscitées, parmi les éléments libéraux du parti démocrate, par l'entrée en scène de M. Robert Kennedy, sont loin de lui être universellement favorables. Plusieurs de ses conseillers les plus influents — généralement des membres de l'ancienne équipe de la Maison Blanche sus l'administration Kennedy — l'ont mis en garde, assure-t-on de bonne source, contre l'impression qu'il risquerait de créer le sentiment d'avoir laissé le sénateur McCarthy tirer pour lui les marrons du feu pour s'approprier ensuite les fruits de ses efforts.

ARRANGEMENTS

Le sénateur McCarthy, quant à lui, depuis son entrevue orageuse de mercredi avec M. Robert Kennedy, ne dissimule guère son amertume. Dans une interview télévisée jeudi, il n'a pas exclu de parvenir avec M. Robert Kennedy "à un arrangement quelconque" lors de la convention nationale du parti démocrate à Chicago en août. Mais, jusque-là, plus que jamais, il entend poursuivre une campagne dont les premiers résultats sont plus qu'encourageants.

Dans le camp républicain, une décision de M. Nelson Rockefeller apparaît elle aussi, comme très proche. Le gouverneur de New York s'est engagé comme M. Kennedy, dans un vaste processus de consultations, et des groupes de soutien de sa candidature se constituent un peu partout parmi les éléments "libéraux" du parti qu'inquiète, en raison de son passé bien connu d'"épervier" le caractère plutôt vague des prises de position de M. Nixon sur le Vietnam. Le maire de New York, M. John Lindsay, l'une des étoiles montantes du parti républicain, a même indiqué hier qu'il se sentait plus proche des vues sur le Vietnam de MM. McCarthy et Kennedy, que de celles de l'ancien vice-président de l'administration Eisenhower.

Le comité fédéral-provincial de la constitution

M. Edgar Gallant sera le secrétaire général

PAR LUCIEN BOUCHARD

Le secrétaire général pour le comité fédéral-provincial de la constitution vient d'être nommé. Il s'agit de M. Edgar Gallant, un haut fonctionnaire déjà à l'emploi du gouvernement fédéral, avons-nous appris hier de source certaine. Le Premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson devait confirmer officiellement cette nomination dès qu'il aura reçu l'approbation officielle des provinces.

Cette approbation officielle ne serait cependant qu'une formalité, car les 11 gouvernements du Canada en seraient venus à un accord de principe sur le choix du candidat. Ce n'est donc qu'une question de jours avant que la nomination soit annoncée officiellement.

Le choix d'un secrétaire constitue une étape préliminaire dans le processus de la révision de la Constitution canadienne. On se souvient que lors de la conférence fédérale-provinciale les Premiers ministres s'étaient entendus pour donner un caractère de permanence à la conférence et former un comité de technocrates pour préparer des études, des rapports et centraliser les informations en vue de l'objectif poursuivi, soit la refonte de la constitution.

Le Premier ministre du Canada avait alors annoncé qu'un secrétaire permanent serait créé et que le secrétaire général serait choisi au cours des prochaines semaines. Le comité fédéral-provincial sur la constitution comprendra en outre de nombreux conseillers, experts des questions constitutionnelles, comité qui sera d'un apport précieux pour ce travail important et délicat.

Il est probable que la prochaine rencontre des Premiers ministres n'aura pas lieu avant l'automne prochain, afin de laisser le temps au comité d'élaborer un programme et de faire des études préliminaires, en consultation avec les provinces.

l'Action

Annonces classées	14-15
Bridge	17
Décès et funérailles	17
Editorial	4
Féminine	6
Finance	13
Morscopie	6
Mots croisés	17
Nouvelles canadiennes	16
Nouvelles provinciales	18
Nouvelles internationales	8-9
Spectacles, T.V.	7-16
Sport	10-11-12

Recherches à l'Université Laval

LES FOURMIS MISES À CONTRIBUTION POUR PRÉSERVER LA FLORE DU QUÉBEC

Par Robert Giroux

Deux chercheurs de l'université Laval se proposent de vérifier si les fourmis indigènes ne pourraient pas être mises à contribution pour empêcher certains insectes de ravager la flore de la province de Québec comme cela se pratique dé-

viseraient de détruire ces colonies de fourmis.

Il semble que les origines de la fourmi soient très anciennes puisqu'une découverte récente de vestiges fossilisés de cet hyménoptère dans un fragment d'ambre aux États-Unis, permet de faire remonter cet insecte à une époque qui se situe

que, comme bien des insectes, elles font preuve d'une grande facilité d'adaptation aux températures changeantes.

A l'approche des froids, la fourmi se déshydrate partiellement pour ne conserver, dans son organisme, qu'un système liquide qui s'apparenterait, par ses propriétés, à l'alcool.

En outre, elles descendent dans le sol pour se protéger des froids excessifs.

Les genres MYRMICA et FORMICA sont très répandus en Amérique du Nord et on en retrouve des colonies jusqu'au Mexique où leur activité se poursuit à l'année longue.

En hiver, au Canada, ont observé les deux chercheurs, vous n'avez qu'à réchauffer un de ces insectes dans le creux de votre main pour qu'il recommence à donner signe de vie.

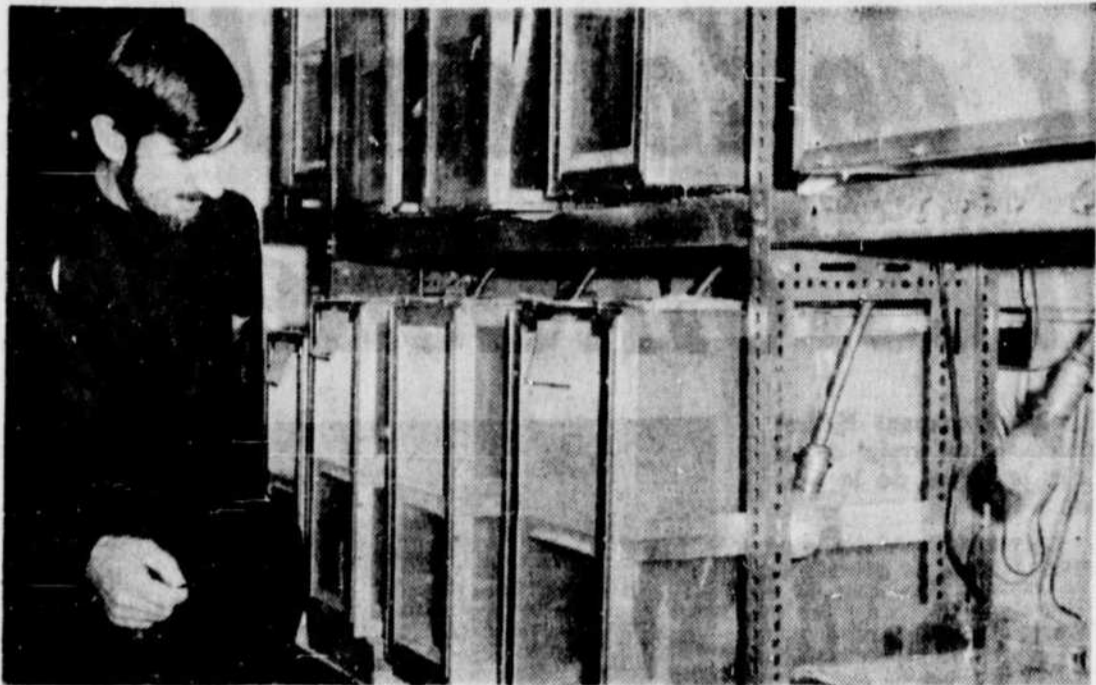
En laboratoire, avons-nous pu le constater, les fourmis vivent dans des conditions climatiques très chaudes et à un degré d'humidité très élevé.

Mêmes conditions de température que celles qui prévalent au cours du mois le plus chaud de l'été canadien sous notre latitude, fait remarquer un des chercheurs.

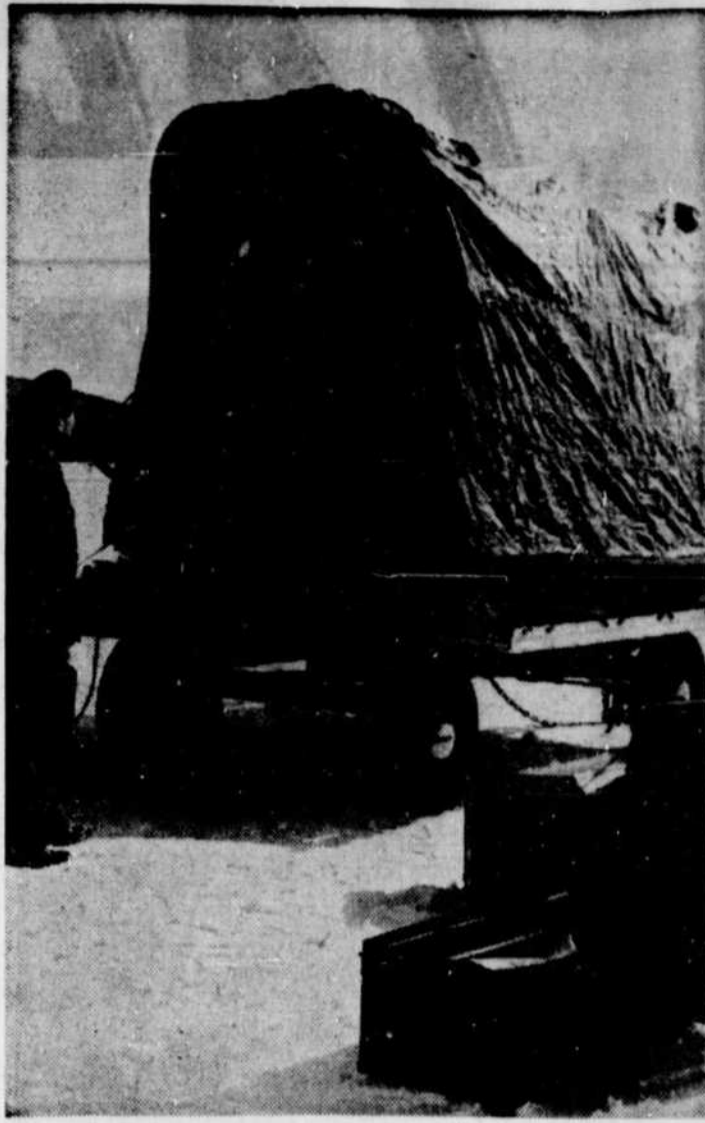
Naturellement, on bouleverse alors leur cycle de vie mais les fourmis se réadaptent, après quelques mois.

Rappelons, en conclusion, que les deux universitaires, comme ils nous l'ont d'ailleurs fait observer, désirent étudier la taxonomie de tous les genres de fourmis qui vivent dans la province de Québec, étude qui avait déjà été commencée vers 1880 par l'abbé Provancher.

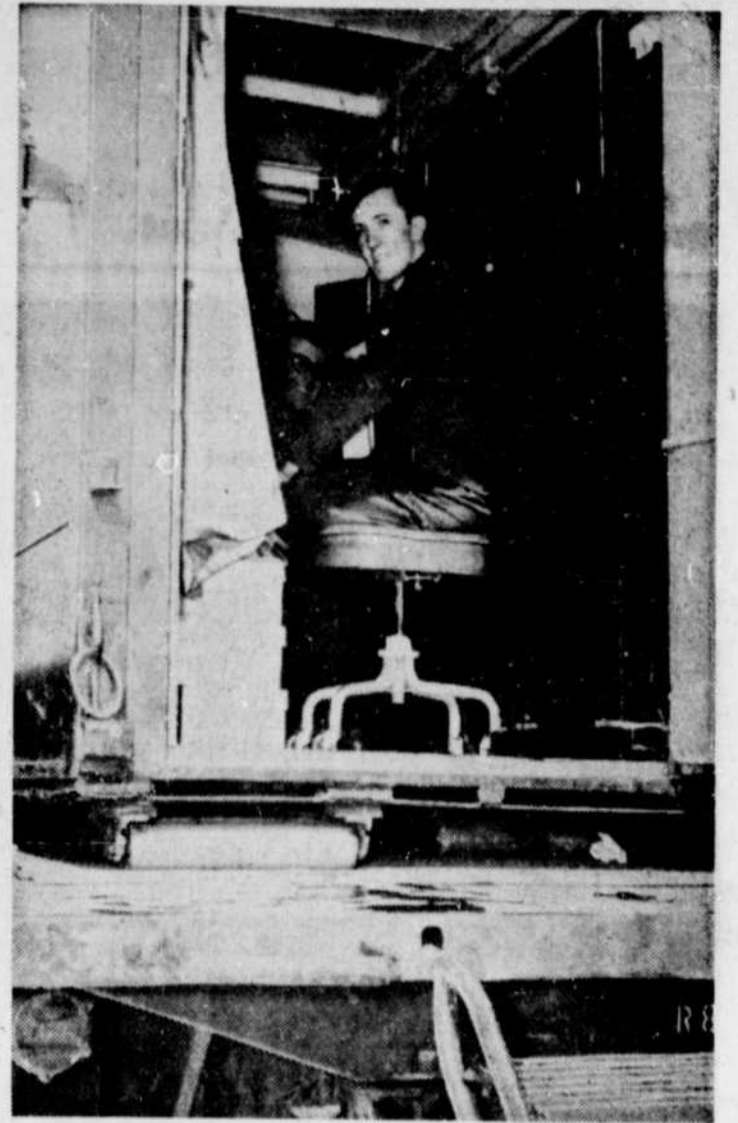
Is se proposent donc de publier, d'ici quelques années, un volume sur toutes les espèces de fourmis qui vivent dans la province de Québec.



Un des deux chercheurs de Laval, M. René Bêlique



VALCARTIER — Le major J.-D. Bayne, commandant du 6e Escadron de transmissions, examine ce relais radiophonique qui sera parachuté sur la Terre de Baffin. D'une puissance de 75 watts, il recevra les informations que recueilleront les différentes patrouilles en devoir dans ce territoire pour les renvoyer à Frobisher Bay et de là vers la base de Valcartier.



VALCARTIER — Véritable station radiophonique miniature, le AN/GRC-26, développant une puissance de 400 watts, servira de lien entre les militaires en manoeuvre sur la Terre de Baffin et le camp Valcartier. Cet émetteur-récepteur sera débarqué à Frobisher Bay dans le Labrador.

jà dans trois pays d'Europe pour la protection de forêts de conifères.

C'est ce qui ressort d'un interview que nous avons eu récemment avec MM. René Bêlique et André Francoeur, universitaires qui préparent actuellement des thèses de doctorat sur deux groupes de fourmis qui vivent dans notre région, soit les genres Myrmica et Formica.

Au stade actuel de leurs travaux, MM. Bêlique et Francoeur avouent, cependant, qu'ils ne savent pas encore si ces fourmis ont un rôle nuisible ou bienfaisant pour notre flore québécoise ou encore si elles ne joueraient pas l'un et l'autre rôle, alternativement, selon la période de l'année.

Les deux universitaires, qui sont Maîtres ès Sciences en Biologie, préparent actuellement des thèses de doctorat respectivement sur la taxonomie des Myrmica et des Formica afin de compléter le relevé des genres de fourmis qui vivent dans la province de Québec.

Il s'estimant le nombre de celles-ci à quatre-vingt environ et les deux genres sur lesquels leurs travaux portent sont très répandus sur notre territoire et n'ont pas encore fait l'objet d'études scientifiques pour déterminer leur importance et leur distribution.

L'interview que nous ont accordé les deux universitaires diplômés de Laval a été l'occasion, pour nous, de pénétrer un peu dans le monde mystérieux de cet insecte social qui vit en colonies des plus unies.

L'Allemagne, la Suisse et l'Italie, nous ont-ils appris, implantent maintenant des fourmières dans leurs forêts afin de les protéger contre certains insectes nuisibles.

Des amendes sont même prévues pour les citoyens qui s'a-

entre 100 et 150 millions d'années.

A notre grande surprise, nous avons pu voir une fourmière de Formica en activité dans un laboratoire du département de Biologie, à cette époque-ci de l'année.

Comment les nourrissez-vous, avons-nous demandé à M. Francoeur, nous imaginant que les fourmis vivaient, le plus souvent, d'autres petits insectes qu'ils capturent.

Le chercheur nous assura qu'elles s'accoutumaient très bien de miel ou d'autres matières sucrées; de temps à autre, il ajoutait, en guise d'aliments protéiques, des larves de grillon domestique, insecte sur lequel un autre de ses collègues poursuit également des recherches en laboratoire, à Laval.

Les fourmis des genres Myrmica et Formica exercent un rôle très utile dans la nature du fait qu'elles se nourrissent généralement de petits insectes ou de larves minuscules qui sont le plus souvent nuisibles à la flore environnante.

Par contre, elles ont la mauvaise habitude de protéger les populations de pucerons qui vivent en parasites des arbres et des plantes afin de se nourrir de leurs sécrétions sucrées.

Même si cet élevage représente peut-être quelque chose de nuisible pour la flore, ces deux genres de fourmis ne s'attaquent pas cependant aux arbres vivants eux-mêmes.

En effet, lorsqu'elles élisent domicile dans le bois, elles ne le font que dans le bois mort, qu'il soit pourri ou non.

Enfin, l'hiver, au pays, sous nos latitudes, les fourmis sont inactives, elles hibernent un peu comme l'ours peut le faire avec cette différence qu'elles ne semblent pas se nourrir de réserves qu'elles auraient accumulées au cours de l'été mais

Exercice de transmission sur la terre de Baffin

BASE DES FORCES CANADIENNES, Valcartier — Atteindre la perfection dans les manoeuvres aéroportées et le pa-

tamment brouillées par les aurores boréales.

Tels sont les défis que devront relever 70 hommes du 6e Esca-

mandé par le major J.-D. Bayne, dix miliciens et un groupe-patrouille de reconnaissance du Royal 22e Régiment s'embar-

émetteur-récepteur de 400 watts, le AN/GRC-26, qui sera le lien entre Valcartier et Dewar Lakes, 350 milles plus au nord.

Dans la nuit du 19 au 20, 25 hommes, leur équipement et une plate-forme de 12 x 6', abritant une station radiophonique de 75 watts, seront parachutés sur le lit glacé de la rivière.

Une fois l'émetteur en marche (les soldats l'auront monté de nuit par un froid glacial), le groupe se scindera en trois patrouilles de reconnaissance.

Dix hommes demeureront au poste central. Les patrouilles de cinq hommes devront, elles, s'aventurer sur la "Terre de Cain" à la recherche d'un invisible ennemi. Chacune apportera un petit appareil-radio portatif, une tente et des vivres, le tout disposé sur une traîne d'aluminium qui aura, elle aussi, été parachutée.

COMMUNICATIONS Les patrouilles, grâce à leur émetteur portatif, pourront communiquer avec la plate-forme de Dewar Lakes oralement. De là, le message sera acheminé vers Frobisher Bay par morse pour être retransmis à Québec par téléscripteurs.

Si l'on songe aux difficultés que rencontreront les soldats du 6e Escadron des transmissions à s'orienter et à faire parvenir leurs messages; premièrement, parce que les boussoles deviennent inutiles, et deuxièmement parce que les aurores boréales brouillent constamment les on-

ces mêmes militaires étaient, il y a trois semaines, en exercice lever... surtout si l'on sait que aux Caraïbes.



VALCARTIER — Ces soldats du 6e Escadron des transmissions s'exercent déjà depuis quelques jours à affronter le "grand nord canadien". Devant eux, une traîne chargée de tout l'équipement nécessaire à une patrouille de reconnaissance, derrière, la tente est déjà montée.

rachutage d'équipement lourd. Améliorer l'habileté des hommes à s'orienter et à survivre dans un désert de glace.

Analyser les facilités de communication dans un climat arctique où les ondes sont cons-

drone des transmissions, can-tonné à Valcartier.

Baptisé "NEVER NOTICE", l'exercice débutera le 18 mars pour se terminer le 29 du même mois.

Outre le 6e Escadron, com-

queront, lundi prochain, à bord de deux avions-cargos de type "C-130 Hercules" pour un voyage de 1.500 milles qui les conduira de l'Ancienne-Lorette à Dewar Lakes, sur la Terre de Baffin, en passant par Frobisher Bay, au Labrador.

FROBISHER BAY ET DEWAR LAKES Première étape et relais radiophonique de l'exercice "Never Notice". Frobisher Bay est situé à 1.200 milles de Valcartier. C'est là que 35 hommes débarqueront armes et bagages pour mettre en opération un

LA SOURIS MIOUETTE



DOCTOR PROCTOR



par Walt Disney



par Lee Falk et Ray Moore



LE FANTOME



par Lee Falk et Ray Moore



par Lee Falk et Ray Moore



par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE



par Ernie Bushmiller



par Ernie Bushmiller



par Ernie Bushmiller



Autos à vendre

VOLKSWAGEN
VENTE et SERVICE
Dépositaire
RINFRET AUTO ENR.
LEO RINFRET - G. BEDARD Tél. : 833-2133
176, rue St-Georges, LEVIS, Qué.
4227 2-3 (r. au 23-3) A.V. C.L.

Avis divers

60 ans d'expérience pour mieux vous servir
G.J. Lemieux
DECORATION - AMEUBLEMENT - APPAREILS ELECTRIQUES
15 RUE ST-LOUIS LEVIS QUE. TEL. 837-8897
CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT
3988 19-2 (1 J. R. au 18-4) 25 C.L.

UN CHOIX SANS PAREIL DE... **MEUBLES**
POUR TOUTES LES PIÈCES DU FOYER
AINSI QU' **APPAREILS ELECTRIQUES**
AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX CHEZ
NIOREAU LIMITEE
MEUBLES - ACCESSOIRES ELECTRIQUES - TAPIS - TUILLES
44, rue St-Louis — Lévis, Qué. — 837-9321
4351 9-3 (r. au 23-5) 20 C.L.

Bijoutiers - Horlogers

AVANT - INVENTAIRE
ECONOMISEZ
de 10% à 50%
SUR MONTRES, VERRE TABLE, BIJOUTERIE, ETC.
Marques réputées: LONGINES, BULOVA, ACCUTRON, OMEGA, etc.
Montre 17 pierres 95 Réz. \$18 - Spéciale 95
OMER ROUSSEAU
IMPORTATEUR
802 est. St-Joseph
Tél. : 524-1372
STATIONNEMENT GRATUIT
18-16-20-23-27-30-3 3-6-10-4 107 C.L.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD
notre correspondant
EDDY LABRIE
522-4771
abonnements-service : **ROBERT BRETON**
245, rue Wolfe LEVIS, P.Q.
Tél. : 837-1923

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE CROISADE"
"LA SAINTE CROISADE" l'organe de la Pieuse Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, o. m. l., archevêque de Québec.
Elle publie des articles de fond, des traits édifiants des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand saint.
"LA SAINTE CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, œuvres d'excellents artistes, tout en agréant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.
Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement : \$1.00 au Canada; \$1.25 aux États-Unis.
De très belles récompenses sont offertes aux zélatrices de la revue.
Adresse "LA SAINTE CROISADE", 500 chemin Sainte-Foy, Québec-6.

Maintenant en opération
SERVICE DE NUIT
Même tarif que le jour, toutes marques de véhicules, faites vos réservations le jour à **837-5894**
LUNDI AU VENDREDI INCLUS : 6H.00 P.M. A 3H.00 A.M.
GILES BEDARD AUTOS Ltée
PONTIAC — BUICK — ACADIAN — VAUXHALL — G.M.C.
19 OUEST, ROUTE TRANS-CANADA, LEVIS, QUE
DEPARTEMENT DE PIÈCES, OUVERT DE 6.00 A.M. A 3.00 A.M.
4501 16-3 (1 R) O.E. C.L.

La convention collective a été endossée pour deux ans

Entente entre les médecins internes et le gouvernement

(J.D.). — Négociant depuis le mois d'octobre 1967, l'Association des médecins internes et résidents de la province et le ministère de la Santé en sont finalement venus à une entente, pour ratifier un nouveau contrat de travail.

Le nouveau contrat, qui a un effet rétroactif au mois d'avril 1967, concerne quelque 2.200 internes et résidents des hôpitaux de la province, reconnus pour fins d'enseignement.

Le texte, quoique certaines lacunes soient encore à déplorer selon le représentant des internes et résidents, le Dr Jean Perreault, prévoit principalement la formation d'un comité consultatif professionnel.

Ce comité, point sur lequel M. Perreault a surtout insisté dans un bref commentaire faisant suite à la signature de la

convention comprend deux représentants autorisés de l'administration, du bureau médical et du syndicat de chaque hôpital.

Devant être constitué dans les trente jours de la signature de l'entente finale, c'est-à-dire d'ici au 15 avril, il devra étudier toutes questions relatives aux services, plaintes, griefs ou mesures disciplinaires des résidents et internes ou encore toutes questions pertinentes aux trois groupes formant le comité et soumises par l'un d'entre eux.

Ainsi, tout résident ou interne ne pourra être soumis à

une mesure disciplinaire ou être menacé de renvoi, sans d'abord que la direction de l'hôpital qui l'emploie n'ait donné un avis de trois jours à cet effet au syndicat, et sans que le comité n'ait ensuite siégé pour prendre une décision.

L'interne ou résident pourra se faire entendre devant ledit comité, avant que jugement ne soit rendu.

D'autre part, en plus de majorations de traitements, le contrat prévoit aussi certains autres avantages quant au logement et à la nourriture.

Quant aux deux parties ne se quittent, le but ultime fixé par le syndicat, soit l'accession à une formation médicale supérieure et la participation des internes et résidents au comité d'étude médicale, a été atteint. "C'est à notre avis", a souligné M. Perreault, "la condition essentielle à l'établissement de tout régime d'assurance-maladie, que l'on qualifie de 'soit'".

Quant au ministre, il a affirmé que cette convention marque certainement une nette amélioration sur la précédente. Il s'est réjoui surtout de l'étroite collaboration du Collège des médecins, ce qui l'a amené à dire que le gouvernement a toutes les raisons d'être optimiste concernant les négociations en cours entre le ministre et les médecins professionnels et praticiens.

Au point de vue salaires, l'entente intervenue hier indique une hausse globale de \$650.000 par an. En 1966-67, les internes et résidents ont perçu environ \$1.500.000 en salaires. Pour l'exercice 1967-68, des déboursés de l'ordre de \$1.132.000 leur seront concédés et pour 1968-69, leurs salaires se chiffreront par \$1.170.000.



ENTENTE FINALE — Les médecins internes et résidents de la province de Québec et le ministère de la Santé en sont finalement venus à une entente, hier, en renouvelant la convention collective qui portait échéance depuis juillet dernier.

(Photo L'Action, par Marcel Laforte)

Au point de vue financier

Beauport refuse de participer au projet d'assainissement du bassin de la rivière St-Charles

par François Demers

Dans une résolution dont copie a été envoyée à chacune des municipalités de la région de Québec, au Premier ministre et au ministre des Affaires municipales, le conseil municipal de Beauport affirme son opposition à "une participation financière" au projet d'assainissement du bassin de la rivière St-Charles.

On sait que le Dr Robert Lussier, ministre des Affaires municipales a mis de l'avant un projet d'assainissement de la St-Charles (projet consécutif au plan conjoint fédéral-provincial-municipal de canalisation de cette rivière), qui n'entraînerait aucun déboursé de la part de 26 municipalités appelées à y participer avant 1972. Plusieurs municipalités de la région ont demandé, à la suite de l'annonce

par M. Lussier qu'un projet de loi à ce sujet sera présenté à la Législature (au cours de la session présente) que la participation financière du gouvernement provincial au projet soit accrue, alléguant pour la plupart le fait que leurs contribuables sont déjà saturés de taxes municipales et scolaires et ne peuvent endosser un quelconque déboursé supplémentaire.

Ne pas payer pour les autres

Voici les principales raisons qui ont amené le conseil municipal de Beauport à endosser à l'unanimité cette résolution présentée par l'échevin Louis-Philippe Langlois, appuyé par l'échevin Paul-René Dufresne. "La ville de Beauport, lit-on dans le texte de la résolution, considère que ce projet d'entrevue (plus de \$26 millions), semble vouloir régler les problèmes d'égout de certaines municipalités situées à l'ouest de la région, tout en essayant de tirer avantage d'une fusion de services pour amener les municipalités situées à l'est de Québec, à contribuer financièrement à ce projet".

Et ceci, "tout en exprimant le désir de considérer ce projet, s'il y a lieu...".

me que pour les industries qui sont une des grandes causes de la pollution des eaux".

Prenant aussi pour acquis que la ville de Beauport possède actuellement un excellent réseau de conduite d'égout approprié et suffisant pour sa population et pour ses besoins, et que les contribuables de Beauport ont quasi atteint le point de saturation en matière de taxes municipales et scolaires et "que ce point sera définitivement atteint lorsque nous aurons réglé le problème d'aqueduc, de loisirs et autres", la résolution précise que la ville de Beauport considère enfin que la contribution qui serait exigée pour notre municipalité, si elle adhérait au mouvement, serait trop élevée en relation avec la capacité de payer de ses contribuables".

Il faut noter de plus que le conseil prétend que "les contribuables n'ont pas été appelés à se prononcer sur ce projet, et pour lequel les informations suffisantes ne leur ont pas encore été fournies quant aux avantages pouvant en découler et plus particulièrement aux implications financières".

150 paroisses seront visitées par les solliciteurs de la Croix-Rouge

Les solliciteurs bénévoles de la Croix-Rouge ont commencé à parcourir les 150 paroisses de Québec et de la région. Par

tout, ils sont reçus avec générosité et enthousiasme. À ce rythme, la section de Québec espère atteindre son objectif qui est comme on le sait \$65.000 soit environ la moitié de l'objectif total de la grande campagne annuelle. Dans les paroisses de St-Albert le Grand et de St-Louis de France, toutefois cette quête n'aura lieu que dimanche le 31 mars prochain.

Evidemment, la majeure partie des fonds recueillis est utilisée en vue de défrayer le coût des cliniques de sang. Il en coûte environ \$53.000 pour organiser les diverses cliniques et répartir les sacs de sang entre les différents hôpitaux. La balance des fonds recueillis sert à l'élaboration des autres programmes de secours: sécurité aquatique, aide aux anciens combattants, distribution de médicaments et de vêtements, d'aliments et d'accessoires de chambres de malades, etc.

Source de réconfort et d'assistance, la Croix-Rouge s'occupe de tous les défavorisés depuis les victimes des guerres et de catastrophes les plus spectaculaires jusqu'aux malheureux à qui le sort s'est brutalement attaqué et qui n'ont plus ni foyer, ni vêtements, ni aliments, ni médicaments, etc. Si vous donnez généreusement aux solliciteurs bénévoles qui passeront dans votre paroisse, vous rendez service à des gens qui ont un besoin pressant de secours et qui sait? Un jour, hélas! peut-être serez-vous heureux de bénéficier des bienfaits de la Croix-Rouge, car donner à cette institution, c'est donner à son voisin, à ses amis et quelquefois à soi-même.

Les beaux côtés de la vie Le bien devrait faire du bruit

Monsieur X... vient de produire un geste qui doit faire tapage.

Il a reçu ces jours derniers son chèque de pension (le premier). Il l'a endossé et de suite l'a fait parvenir à l'oeuvre de la Propagation de la Foi.

"Jusqu'à présent, le bon Dieu m'a donné la santé et l'intelligence pour travailler. Je veux que mon premier chèque soit un témoignage de reconnaissance".

"La reconnaissance parfume les grandes âmes". Comme il fait bon coudoyer ces personnes, surtout dans notre siècle où tant de gens croient que tout leur est dû.

Une abonné

Voilà un monsieur d'un certain âge puisqu'il touche son premier chèque de pension. Il est donc assez loin de l'ère à gogo où l'on tente de nous faire gober n'importe quoi...

Tous ceux qui répètent qu'en matière religieuse on pratiquait autrefois, parce que c'était la Loi... vont-ils se laisser convaincre par des faits comme celui-là qu'il y avait une foi vive et un amour réel pour le Seigneur, auteur de tout bien... chez ces gens qu'on forme le petit catéchisme préconisé par saint Pie X.

Rien n'égale la valeur des faits vécus pour dissiper les affirmations les plus fantaisistes sur un passé dont on fait plutôt la caricature que le vrai portrait.

Ce fait auquel pourrait s'en rattracher bien d'autres ne rappelle-t-il pas qu'à travers la formule mémorisée du catéchisme ne manquent pas d'égaler les vertus théologales de foi, d'espérance et de charité pour mettre l'âme du baptisé en contact avec le Dieu vivant?

R. Gaillard

L'HOMME devant LA LOI

par Guy Baillargeon



Roger Pichette est condamné à 10 mois de prison

Roger Pichette, journaliste de 48 ans, du 224 de la rue Gosford, à Québec, a été condamné à 10 mois de prison, hier avant-midi, par le juge en chef de la Cour Supérieure, Frédéric Dorion.

Plus tôt dans la semaine, Pichette avait été trouvé coupable de s'être introduit par effraction dans les bureaux et entrepôts de la Compagnie Carol Ltée, à Ville Vanier, et d'y avoir volé un coffre-fort contenant de l'argent et des timbres, le tout d'une valeur de \$15.494,75.

L'individu était représenté par Me Jacques Bouchard.

Condamné à six mois de prison et à \$500. d'amende

L'avocat d'un épicer-boucher de 40 ans qui a été condamné hier à six mois de prison et à \$500 d'amende a décidé d'en appeler de la décision rendue hier par le juge Yvon Siros de la Cour des Sessions.

Le prévenu, domicilié à l'Ancienne-Lorette, venait d'être trouvé coupable d'avoir eu en sa possession de l'eau de vie, mieux connue sous le nom de "babouche".

La plainte portée par la Gendarmerie Royale du Canada lui reprochait d'avoir eu en sa possession, le 24 octobre 1967, sans excuse valable, de l'eau de vie illégalement fabriquée, à savoir six gallons d'alcool éthylique.

Le magistrat a rendu sa sentence en tenant compte du fait que le prévenu en était à sa seconde infraction pour la même offense.

L'individu était représenté par Me Raymond Maher.

En attendant la décision de la Cour d'Appel, l'individu a été remis en liberté moyennant un cautionnement de \$500 en argent.

Deux ans de pénitencier pour un commis de bureau

Un commis de bureau de 23 ans a été condamné à deux ans de pénitencier hier après-midi par le juge Paul Roy de la cour des Sessions de la paix après avoir enregistré un plaidoyer de culpabilité face à l'accusation d'avoir volé pas moins de 64 chèques et d'en avoir endossé et changé plusieurs.

La sentence a été imposée à Pierre Rossano, du 775 de l'avenue Belvédère.

Le premier chef d'accusation lui reprochait d'avoir volé 64 chèques totalisant la jolie somme de \$4.618,89 du ministère de l'Éducation.

Dans les 44 autres chefs, le ministre public lui reprochait d'avoir endossé et changé des chèques pour un montant de \$2.500.

"Il n'avait pas d'argent et il a voulu s'acheter une automobile...", a dit le procureur de la couronne, Me Maurice Lagacé.

"Il y en a qui ont des goûts de champagne avec un salaire de bière", a répliqué le juge Roy.

Le juge Roy a dit qu'il "ne pouvait pas lui décerner de certificat de bonne conduite" et qu'il ne pouvait que l'envoyer au pénitencier.

Rossano avait jouit d'une sentence suspendue pour fraude en 1965 et d'une autre en 1966 pour la même offense. En 1967, il avait été condamné à \$10 d'amende pour une autre fraude.

Le juge Roy a fait remarquer au prévenu qu'il avait été plus que chanceux par le passé et qu'il s'était vu accorder la clémence du tribunal plus souvent qu'à son tour. "Vous êtes passible de 14 ans de pénitencier sur chacun des 45 chefs...", a fait remarquer le juge.

Ce dernier a toutefois fait comprendre à l'accusé qu'il était encore temps de refaire sa vie et qu'il pourrait apprendre un métier dans un centre de réhabilitation.

La Jeune Chambre de Lévis-Lauzon

Demande de création d'un collège d'enseignement général et professionnel sur la Rive-Sud

Par Eddie LABRIE

La Jeune Chambre de Lévis-Lauzon demandera prochainement au ministère de l'Éducation d'approuver pour septembre 1968, la création d'un collège d'enseignement général et professionnel sur la Rive-Sud.

Voilà une des nombreuses résolutions adoptées dernièrement par cet organisme social lors d'une réunion lors d'une réunion régulière.

Dans ses autres résolutions, la Jeune Chambre incite les citoyens à collaborer tant financièrement que moralement à la réalisation d'un centre sportif sur la Rive-Sud au coût déjà connu de \$375.000 et, demande d'autre part, aux autorités municipales de Lévis, que les arrêts placés aux coins des rues Saint-Omer et Saint-Georges ainsi qu'aux coins de l'avenue Mont-Marie et de la rue Saint-Omer soient remplacés par des feux clignotants.

Voici le contenu intégral des trois résolutions: La première résolution se lit comme suit: "Attendu qu'il est nécessaire de créer un CEGEP sur la Rive-Sud; attendu qu'après étude, le comité d'organisation a approuvé la création du dit collège; attendu que la plupart des maisons d'enseignement sont déjà prêtes à y participer; attendu qu'il est urgent de nommer les responsables administratifs et pédagogiques dans le plus bref délai; il est résolu que la Jeune Chambre de Lévis-Lauzon Inc. demande au ministère de l'Éducation d'approuver pour septembre prochain, la réalisation d'un collège d'enseignement général et professionnel sur la Rive-Sud."

La deuxième résolution: "Attendu que le projet de l'aréna correspond à un besoin réel de la région; attendu que l'amélioration des loisirs ne peut être que bénéfique à la population; attendu que la Jeune Chambre est consciente que déjà des organismes tant privés que publics contribuent financièrement au projet; attendu qu'une émission d'actions sera lancée dans le public afin d'accélérer la mise en application du projet; il est résolu que la Jeune Chambre de Lévis-Lauzon encourage tous les citoyens à collaborer tant financièrement que moralement à la concrétisation de ce projet.

Enfin, la troisième résolution: "Attendu que des nouveaux arrêts ont été placés aux quatre coins des rues St-Omer et de l'avenue Mont-Marie, St-Omer et St-Georges; attendu que cette situation crée une insécurité chez les automobilistes et une certaine confusion pour établir le droit de passage; attendu que les automobilistes sont placés dans une situation où beaucoup enfreignent la loi; attendu qu'il existe encore des dangers d'accidents devant l'ambiguïté de la situation; considérant que les feux clignotants seraient plus efficaces en établissant le droit de passage de façon non équivoque tout en obligeant à diminuer de vitesse sur les artères principales; il est donc résolu que la Jeune Chambre demande aux autorités municipales que les arrêts placés aux coins des rues St-Omer et St-Georges ainsi qu'aux coins de l'avenue Mont-Marie et de la rue St-Omer soient remplacés par des feux clignotants.

Avez-vous lu ça?

Selon les estimés, 226.504 personnes ont assisté à 388 congrès à Montréal au cours de 1967. C'est un nouveau sommet et c'est évidemment à cause de l'Expo, Montréal a ainsi réussi à se faire reconnaître comme une "ville de congrès" et il y en aura beaucoup en 1968.

J.-P. Lemieux nous rappelle que d'une gazette de Moscou écrivait en janvier 1968: "La plus forte arme de la lutte pour l'athéisme est le refus des jeunes de devenir prêtres. Un prêtre de moins représente d'es certaines d'athées de plus". Cela devrait nous faire réfléchir. C'est un défi.

On dit que l'Hydro-Québec aura besoin de plus d'un milliard d'ici 1972. C'est beaucoup, surtout quand on pense que la dette cumulée de l'Hydro-Québec s'élève à payer chaque matin \$530.000, d'intérêt. Chaque matin? Une pause-café s'impose!

Je suis un bon meilleur pour conduire une automobile quand la voiture qui me précède est celle de la police de la route.

Le budget de l'Ontario a provoqué des surprises. L'industrie du tabac et celle du transport sont déçues. Le contribuable l'est encore plus, car c'est lui qui paie. L'exemple entraîne et les autres provinces, dont la nôtre, peuvent s'attendre à autre chose qu'une diminution de taxes.

Si l'on en juge par les nombreuses réactions, l'émission "Le Sa de la Semaine" du 4 mars dernier aura démontré qu'en cette période de crise de la foi, les télespectateurs de Radio-Canada comptent un grand nombre de croyants. Beaucoup de jeunes prétendent ne pas avoir été représentés dans une juste proportion.

"Le défi américain" est un livre américain écrit par un observateur qui a su réunir un ensemble de réalités économiques de notre époque. La lecture du livre à succès de Jean-Jacques Servan-Schreiber nous laisse entrevoir un avenir qu'il fait bon de connaître.

Jean Napran

Les classes de neige sont des éléments puissants de motivation

Par Claude Mariolois

La vie en montagne, la détente régulière, le non-conformisme pédagogique sont des éléments puissants de motivation dans le rendement scolaire au dire de deux professeurs qui ont participé récemment à une classe de neige à Stoneham.

Cette classe groupait dix-huit filles et six garçons de 9e qui reçoivent leur enseignement à l'école Dominicque Savio de St-Rédempteur à la Région de Tilly.

Il y avait eu tout d'abord une sélection parmi les cinquante étudiants de 9e année de cette institution. Pour être éligible, les étudiants devaient fournir un travail soutenu et des progrès marquants durant une période de trois mois.

Mlle Louise Riverin et M. Marcel Maltais, professeurs, qui ont vécu avec leurs vingt-quatre étudiants pendant cinq

jours entiers ont assisté à une transformation progressive de leurs adolescents. Les travaux scolaires étaient réalisés dans l'harmonie et en équipe, les garçons prenant charge des travaux lourds, les filles des plus légers.

On a également noté un développement d'un plus grand respect des uns envers les autres, d'une attention spéciale apportée à la discipline et à une amélioration du comportement social.

Le programme de la journée était réparti ainsi: Enseignement pédagogique durant l'avant-midi, vie intense en plein air durant l'après-midi et durant la soirée, temps consacré à la lecture, musique, films, etc.

Les étudiants ont fait part aux autorités scolaires de leur contentement à étudier et à vivre dans une atmosphère nouvelle où la formation de l'esprit accompagne la formation

religieuse sociale et physique. Quant au directeur général des écoles, M. Julien Boisclair, Orie et St-Georges, attendu que cette situation crée une insécurité chez les automobilistes et une certaine confusion pour établir le droit de passage; attendu que les automobilistes sont placés dans une situation où beaucoup enfreignent la loi; attendu qu'il existe encore des dangers d'accidents devant l'ambiguïté de la situation; considérant que les feux clignotants seraient plus efficaces en établissant le droit de passage de façon non équivoque tout en obligeant à diminuer de vitesse sur les artères principales; il est donc résolu que la Jeune Chambre demande aux autorités municipales que les arrêts placés aux coins des rues St-Omer et St-Georges ainsi qu'aux coins de l'avenue Mont-Marie et de la rue St-Omer soient remplacés par des feux clignotants.

Quant au directeur général des écoles, M. Julien Boisclair, Orie et St-Georges, attendu que cette situation crée une insécurité chez les automobilistes et une certaine confusion pour établir le droit de passage; attendu que les automobilistes sont placés dans une situation où beaucoup enfreignent la loi; attendu qu'il existe encore des dangers d'accidents devant l'ambiguïté de la situation; considérant que les feux clignotants seraient plus efficaces en établissant le droit de passage de façon non équivoque tout en obligeant à diminuer de vitesse sur les artères principales; il est donc résolu que la Jeune Chambre demande aux autorités municipales que les arrêts placés aux coins des rues St-Omer et St-Georges ainsi qu'aux coins de l'avenue Mont-Marie et de la rue St-Omer soient remplacés par des feux clignotants.

Il croient que leurs enfants tireront grand profit de cette semaine qui se marie bien avec les méthodes nouvelles d'enseignement.

Ici et là dans l'éducation

Organisation conjointe de l'enseignement élémentaire

Le ministère de l'Éducation a autorisé récemment la commission scolaire de Bienville à se joindre à la Commission poliarisante de Lévis. Les commissions scolaires de Lévis et Saint-Jacques aura comme invités des commissaires d'écoles, leurs services pédagogiques pour l'élémentaire. C'est un pas de plus vers le regroupement des forces au niveau des commissions scolaires locales.

On sait que le ministère de l'Éducation autorise les commissions scolaires qui ont la juridiction de l'élémentaire à réunir leurs efforts pour organiser conjointement l'enseignement de l'élémentaire dans plusieurs municipalités. Cette forme de collaboration met en place une nouvelle commission scolaire dite "poliarisante", dont la responsabilité est de planifier le renouvellement pédagogique par l'application du Règlement no. 1 et à procurer aux enfants toutes les chances possibles de se développer selon leurs aptitudes et le rythme de leurs progrès. M. André Saint-Jacques dirige les services de l'enseignement élémentaire à la poliarisante de Lévis.

Emissions sur l'éducation au poste de Lévis. Le poste CFLS de Lévis lance aujourd'hui, le 10 h. 30, une nouvelle série d'émissions sur l'éducation, intitulée "L'école élémentaire se renouvelle".

Pour l'émission d'aujourd'hui, le directeur général de l'enseignement élémentaire à la Commission scolaire poliarisante de Lévis, qui groupe les commissions scolaires de Lévis, Saint-David et Bienville, recevra comme invités les présidents de ces trois commissions scolaires.

Cette initiative de la direction générale de la Poliarisante de Lévis est due à la collaboration des trois commissions scolaires et du poste CFLS. Au cours des émissions, M. André Saint-Jacques aura comme invités des commissaires d'écoles, des parents, des principaux d'écoles et des enseignants qui discuteront du renouvellement pédagogique qui s'opère actuellement à l'école élémentaire par l'application du Règlement no. 1 du ministère de l'Éducation. La formule même de l'émission permettra aux parents d'interroger des invités en studio par des questions qu'ils leur feront parvenir par écrit. Comme nous l'indiquait M. André Saint-Jacques, la Commission scolaire poliarisante de Lévis a fait porter ses efforts depuis le début de l'année scolaire sur la mise en place d'Ateliers pédagogiques dans chacune de ses écoles, grâce auxquels les parents, le principal de l'école et les enseignants sont appelés à travailler étroitement au renouvellement pédagogique des écoles. Ces émissions de radio seront un complément au travail qui s'accomplit déjà dans le milieu.

Le "Boss" dérangé dans son travail. Maintenant nous le savons. Le "Boss" du ministère de l'Éducation ne travaille pas dans un climat propice à la réflexion et, si les étudiants ont encaissé cette année un retard notable concernant la réception de leurs bourses d'étude, une des causes est due au climat d'insécurité dans lequel travaille le "payeur" du ministère.

En effet, M. Jean-Guy Cardinal déclarait aux étudiants, il y a deux jours, qu'une des causes du retard dans l'émission des prêts-bourses était l'arrêt de la machine électronique IBM-360. Arrêt nécessité par les explosions que l'on fait actuellement à l'arrière du parlement et où devra s'ériger le futur édifice du ministère de l'Éducation.

Il paraît donc que M. IBM, dont le bureau est tout proche sur la rue St-Amable, se méfie facilement de ses cartes lorsqu'une explosion survient et il lui est préférable alors de cesser ses calculs; mais il est alors difficile de se remettre au travail et, tout le monde a le droit de rêver à l'approche du printemps...

Comité consultatif de la bibliothécomie

Le ministre de l'Éducation a annoncé récemment la création d'un comité consultatif de la bibliothécomie à la direction générale de l'Enseignement collégial. Il est formé de représentants des ministères de l'Éducation, des Affaires culturelles et de diverses associations de bibliothécaires. Ils auront pour tâche d'effectuer un inventaire tant qualitatif que quantitatif de cette profession et d'établir les modalités d'un programme de formation à l'intention des élèves des collèges publics. Ils conseilleront également le Ministère sur les qualifications à exiger du personnel enseignant, sur les règles à suivre dans l'établissement du matériel pédagogique à employer et dans l'aménagement des locaux destinés à l'enseignement de la bibliothécomie.

Politisation chez les jeunes?

Un étudiant du journal Le Dôme constate qu'il y a peut-être un intérêt chez la jeunesse étudiante pour la politique mais qu'il n'y a pas forcément action. "Sauf, dit-il, lorsque l'action est purement concrète, c'est-à-dire si elle débouche sur une manifestation". Il déclare ensuite que l'action se limite la plupart du temps à un nationalisme verbal ou une politisation verbale. En somme beaucoup de mots, beaucoup de manifestations mais peu d'action véritable. Serait-ce un signe du désengagement des étudiants dans son milieu immédiat?

Vers une nouvelle conception du syndicalisme

À l'occasion d'une table ronde tenue à Rouyn en janvier dernier, le président de la CEQ, M. Raymond Laliberté s'est dit d'avis qu'il faudrait peut-être changer les habitudes syndicales qui consistent à demander plus pour obtenir moins. "Si c'est vrai que nos membres ne nous suivent plus dans nos demandes, c'est peut-être qu'on demande trop. C'est peut-être aussi qu'ils ne sont pas prêts à exiger vraiment ce qu'on trouve la meilleure chose à demander à ce moment-là. Alors, nous ne sommes plus représentatifs, nous venons dans le syndicalisme de leaders et ça aussi c'est grave", a-t-il conclu.

On réclame un enseignement renouvelé dans les écoles normales

La Fédération des étudiants-maîtres soutient que le Ministère de l'Éducation en haussant les critères d'admissions et d'octroi des brevets d'enseignement n'a fait qu'estampiller des cataplasmes. Selon eux, il faudrait un enseignement actualisé aux besoins modernes ce qui signifie une refonte des programmes de pédagogie, l'intégration des techniques audio-visuelles, des stages mieux orientés et des programmes académiques qui sont à jour avec ce qui s'enseigne.

Séances publiques ou séances de comité?

Une secrétaire de la Commission scolaire régionale Jean-Talon semble confondre une séance publique d'une séance de comité. Elle annonce à qui veut l'entendre qu'il y a toujours une séance publique hebdomadaire. Arrivés sur les lieux, les journalistes se voient gentiment refusés l'admission à ces réunions à huis clos. Nous espérons que les autorités de la Régionale la renseigneront sur la différence qui existe entre une séance publique et une séance de comité.

L'Action éditoriale

La stratégie Kennedy

Le sénateur Kennedy pratique actuellement l'art difficile de garder les portes ouvertes tout en les fermant. Il n'annonce pas sa candidature, mais il songe aux possibilités de se présenter aux prochaines élections présidentielles américaines. Pendant ce temps, le sénateur McCarthy lui recueille de précieuses munitions. La rumeur a même commencé à circuler que le "reluctant président", songerait de son côté à se retirer de la lutte.

Le sénateur McCarthy ne fait certes pas partie de ce qu'on pourrait appeler les candidatures prestigieuses. Il n'appartient pas au clan des Rockefeller ou des Kennedy. Il n'a pas non plus cette tête de bagarreur que possède M. Nixon. De là à le considérer comme une simple amorce, il n'y a qu'un pas. Dans l'étrange procédure électorale des Etats-Unis, le test du New Hampshire permet d'établir les forces et les faiblesses de chacun : si le candidat traditionnel n'obtient pas dès ce stade une écrasante majorité, les stratégies du parti peuvent et doivent se poser des questions. Si, à l'inverse, un inconnu recueille une importante fraction des voix, tout est remis en cause.

Après ce test "primaire" du New Hampshire, il est évident que M. Nixon peut rouler carrosse. Il est aussi évident que le président Johnson ne fait pas l'unanimité dans son propre parti. Est-ce à dire que le sénateur McCarthy, qui a obtenu 39% des voix de son parti, tiendra le coup jusqu'au bout contre le président Johnson qui en a obtenu 52% ? Probablement pas. Les stratégies savent désormais, grâce aux succès du sénateur McCarthy, que la candidature Johnson n'est pas de

tout repos. Ils n'en concluent pas que le sénateur McCarthy soit le poulain le plus désirable. Et c'est là que l'ombre du sénateur Kennedy plane sur le débat.

Si le sénateur McCarthy a réussi à mettre en doute la candidature de président Johnson, le sénateur Kennedy a le droit de se demander quelle tournure prendraient les événements s'il se présentait lui-même. Que l'étape suivante confirme les tendances du New Hampshire, et la porte s'ouvre toute grande pour l'entrée en scène du sénateur Kennedy.

Sans même annoncer officiellement sa candidature, le sénateur Kennedy en sait aujourd'hui très long sur ses chances de succès. C'est là une des roueries du système politique américain : le sénateur McCarthy a beau prétendre qu'il poursuivra la lutte jusqu'au bout même si le sénateur Kennedy y participe, personne ne le prend encore au sérieux. Il s'est admirablement acquitté de son rôle en manifestant au grand jour qu'il existe une sérieuse opposition au président Johnson à l'intérieur même de son parti. Il ne pourrait pas exploiter lui-même cette situation, du moins pas autant que pourrait le faire le frère de l'ancien président.

S'il fallait conjecturer et bâtir des hypothèses en partant des résultats du New Hampshire, le peuple américain pourrait s'attendre à un duel à finir entre MM. Nixon et Kennedy. Si l'on se rappelle que le président Kennedy ne l'avait emporté que par quelques milliers de voix sur M. Nixon, la lutte de cette année serait d'une certaine manière ce combat épique.

Laurent Laplante

La loi de la police

En présentant à l'Assemblée législative un projet de loi visant à moderniser le système policier du Québec et à créer une Commission de police, le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand pose un geste important dans l'évolution de la lutte contre le crime organisé.

Avec les anciens ministres, MM. Georges-Emile Lapalme et Claude Wagner, s'était amorcée au Québec une véritable politique de réorganisation de la Sûreté provinciale et de tous les corps policiers. Au début, il s'agissait de revaloriser cette fonction et dès lors, on s'est préoccupé d'accorder aux membres de la PP des salaires convenables. La Sûreté provinciale fut ensuite dotée d'un réseau téléphonique particulier et efficace. En 1965, on formait une classe de cadets de cette force policière, soit une sorte de club ferme pour préparer des agents. Plus récemment, on a vu naître une Association des policiers provinciaux et un comité consultatif chargé d'étudier les modalités de la mise en place d'un programme de formation et de recyclage pour tous les policiers du Québec et des jeunes qui envisagent l'étude des sciences policières.

Le ministre M. Jean-Jacques Bertrand affirme que la nouvelle loi n'empêchera pas une collaboration étroite entre, d'une part la Sûreté provinciale et les corps policiers municipaux, et d'autre part, la Gendarmerie Royale ou d'autres corps policiers situés hors du Québec. Nul doute que le système qu'on veut établir en rationalisant la fonction apportera plus d'efficacité à la lutte contre le crime tout en relâchant encore davantage la fonction elle-même.

Parmi les pouvoirs qui seront dévolus à la Commission de police, mentionnons la tâche qu'elle aura de faire enquête sur la Sûreté ou tout autre corps de police municipal, ainsi que sur tout membre de la Sûreté, policier municipal ou constable spécial. Le prestige de la fonction reposera donc en grande partie sur ce pouvoir de la Commission et pour cette raison, l'on devra se montrer très judicieux dans le choix des membres qui composeront

l'organisme. Ceux qui seront chargés d'enquêter sur les corps policiers et les agents, ne devraient en aucune façon être choisis parmi d'autres policiers. Cette indépendance s'impose, croyons-nous, pour éviter que des soupçons puissent jamais naître sur l'impartialité, l'intégrité, le désintéressement des enquêteurs. Le moindre doute de protectionnisme dans ces enquêtes ruinerait le prestige que l'on veut donner à la Commission de police.

D'un autre côté, tout le problème du syndicalisme se posera au sujet de ces enquêtes. Il est arrivé plus d'une fois, dans le passé, qu'un employé tenu pour incompétent ou indésirable par ses employeurs fût maintenu en fonction par l'intervention syndicale. Toutes les industries connaissent ce problème et l'on n'en sera pas exempté du côté des policiers, maintenant que les agents sont représentés par des associations reconnues. Il conviendrait donc de soustraire cette partie de la loi des cadres de la convention collective sinon les décisions des enquêteurs seront toujours sujettes à révision par les associations syndicales et l'on se retrouvera infailliblement avec deux juges dont les conclusions ne seront pas toujours convergentes. La loi devra donc donner plus de précision à ce sujet.

Par ailleurs, la rédaction de la loi n'aurait-elle pas profité qu'on attende d'avoir en mains les recommandations de la Commission d'enquête sur la Justice dont c'est le rôle, notamment, d'étudier cette question. La Commission sur la justice n'a pas été invitée, que nous sachions à présenter un rapport préliminaire à ce sujet au ministre. On découvrirait peut-être dans quelques mois, que la loi s'est inspirée davantage de l'improvisation que de faits tangibles qui seront soulignés par la Commission d'enquête sur la Justice.

L'on peut toujours apporter des amendements à une loi, certes, mais il est préférable de prendre les précautions, au départ, pour éviter de problématiques changements dans un avenir trop proche.

Roger Bruneau

BILLET

Un Carême ensoleillé

C'est entendu, c'est de bon ton, de pardonner nos fautes, qu'il nous vient habiter parmi nous, "plein de tendresse et de compassion, patient et infiniment miséricordieux" comme l'affirme l'épître du Mercredi des Cendres.

Or, avez-vous remarqué le conseil de l'évangile du Mercredi des Cendres ? Ne pas se renfrogner. Ne pas assommer les autres avec ses privations et sa mauvaise humeur. Mais se parfumer, faire bon visage. S'amasser des trésors dans le ciel.

Pour les "niaiseux" et les chrétiens à courte vue, le carême est un boulet au pied, c'est une mauvaise nouvelle : moins de réjouissances, se confesser et faire pénitence.

Mais non, ce n'est pas une mauvaise nouvelle ! C'est la Bonne Nouvelle que Dieu vient

à nous pardonner nos fautes, qu'il nous vient habiter parmi nous, "plein de tendresse et de compassion, patient et infiniment miséricordieux" comme l'affirme l'épître du Mercredi des Cendres.

"Le Royaume de Dieu est proche, clamait Jean le Baptiste, faites pénitence et croyez en cette Bonne Nouvelle : Dieu vous pardonne et vous recueille dans son amitié et son royaume."

Si le carême consiste à supprimer mes péchés, à mesurer ma culpabilité et à payer mes comptes à Dieu, c'est désespérant... et, je m'en vais prendre mes aires de carême.

Mais si le carême signifie le retour de l'enfant prodigue, l'accolade, le veau gras tué et avalé en signe de joie, c'est

Le pauvre Judas, il a trop vu son péché à lui, son énorme trahison : "J'ai péché; j'ai répandu le sang innocent". Comment pourra-t-il jamais réparer une pareille violence ? C'est accablant. Il désespère et se suicide.

Pierre considère moins sa trahison. Il rencontre le regard du Christ, un regard de tendre reproche, d'invitation à retourner.

Retiens bien ceci : tes péchés sont ignobles, c'est vrai. Mais Jésus-Christ t'aime, mon gars. Y crois-tu ? Et quand tu regrettes tes péchés, c'est à cause de Lui. Jésus-Christ t'aime et il met sa joie à te donner l'accolade.

Y crois-tu ? C'est ça, le carême.

André Jobin, prêtre

LA REVUE DE LA PRESSE PERIODIQUE

Donner au primordial la place qui lui revient dans le champ de la foi

A l'occasion de la Semaine nationale de la Foi qui vient de se terminer et de l'Année de la Foi qui se poursuit, on fait un effort pour réfléchir sur ce que l'on croit.

On s'aperçoit qu'actuellement il faut remonter aux sources pour s'accrocher à l'essentiel. On prend conscience que s'attacher aux détails dans une période de remise en question ne constitue pas un avancement dans l'approfondissement de la foi. Comme l'acte de foi ne semble plus aller de soi, mais qu'il apparaît difficile, il faut éviter de se surcharger de faux détails inutiles. Ce n'est pas l'accidentel qui donne de la vigueur à une valeur profonde de la vie. Quand on s'interroge et qu'on s'examine, on essaie plutôt de faire la part des choses et d'accorder l'importance aux données nécessaires et certaines.

L'homme d'aujourd'hui se plaint à distinguer, à critiquer, à clarifier. Est-ce à dire que tout

était déjà clair et que c'est la perversion de l'esprit humain moderne qui jette de la confusion ? Il ne faut pas s'empêcher d'affirmer que ce sont les points d'interrogation actuels qui mêlent et embrouillent. Car on sait que la science et la technique apportent à l'homme des connaissances nouvelles, façonnent sa mentalité, lui donne une nouvelle vision des choses. C'est l'apport d'informations accrues qui invitent l'homme à se poser des questions, à établir des comparaisons entre le neuf et l'ancien, à différencier l'invariable de l'incertain, l'incontestable du réfutable, le solide du précaire, l'indubitable de l'hypothétique.

Celui qui ne sait rien se prononce rapidement sur tout. Celui qui en sait un peu commence à hésiter sur tout. Celui qui en sait suffisamment ne se prononce que sur sa spécialité. On fait davantage confiance au spécialiste. Cette mentalité fa-

vorable à la spécialisation joue son rôle dans le domaine de la foi. On ne veut plus faire de tout un objet de foi. On veut réserver à la spécialité de la foi son objet propre. On admet que Dieu s'est révélé, mais on veut savoir ce qu'il a dit précisément dans cette Révélation. On accepte que Dieu a parlé à l'homme, mais on veut savoir comment et pourquoi il a parlé. Cette préoccupation du capital, cette exigence du sérieux, ce souci de l'exactitude sont loin de nuire à la foi. Peut-il y avoir une inériorisation sans concentration et sans remise en question ?

L'accessoire, on veut le mettre à sa place. Le primordial on veut lui donner sa place. Parfois, les événements font plus réfléchir que les idées. Ici au Québec, les changements des cadres sociologiques posent des problèmes. La société était ainsi organisée qu'on naissait et qu'on grandissait dans la foi

sans contestation. On avait l'impression que c'était normal de croire. Les structures apportaient une certaine sécurité. Elles mettaient à l'abri des vents et des tempêtes. Elles tenaient à l'écart des querelles religieuses des disputes et des controverses. La foi allait presque de soi. Mais les temps ont changé. Les clochers des églises dominent moins la place publique. Les clercs ont moins d'influence sociale. Les communautés religieuses ont moins de postes de commande, dans la cité. La religion inspire moins les institutions temporelles et les organismes civils. Ainsi, le cadre protecteur chrétien et les appuis sociologiques sont moins constants. Le système que l'on croyait immuable semble s'effriter. Quelle attitude prendre devant ces supposées menaces de la foi ?

D'un côté on entend des condamnations globales, des cris d'alarme, des hurlements

désespérés : "la religion s'en va, on se paganise, on a une société pourrie, on répand l'esprit athée, on perd le sens du péché, on court vers l'enfer"... Quand on se sent coincé, on développe tellement l'auto-défense qu'on se met à attaquer et à offenser. Est-il opportun de rappeler que Don Quichotte s'est battu contre des moulins à vent ? D'un autre côté, on en profite pour renouer et revigorer sa foi. On se remet en question avant de remettre les autres en question. On s'interroge soi-même avant de faire passer des tests aux autres.

Approfondir sa foi, c'est s'examiner, étudier les énoncés doctrinaux, mais surtout se centrer toujours plus sur le Christ pour vivre non à côté de lui, mais avec lui... au milieu du monde pluraliste actuel.

Michel NAULT

Réflexions d'un homme d'affaires sur le problème constitutionnel

Autant en certains milieux on perd présentement un temps précieux dans des débats soulevés autour des réformes constitutionnelles, autant les hommes d'affaires manifestent en général une souveraine indifférence à l'égard de ces problèmes.

"C'est trop compliqué", disent les uns; "nous n'avons pas", affirment d'autres, "un esprit spéculatif. Si les économistes ne s'entendent pas sur ce problème, comment pouvons-nous y apporter une solution".

Et pourtant les options dans lesquelles plongent bien allégrement certains secteurs de notre population apporteront

des solutions bien concrètes dont nous pourrions avoir à subir les douloureuses conséquences.

Aussi nous paraît-il important que les hommes d'affaires s'arrêtent collectivement à cette étude et y apportent une réponse, la plus unanime possible, réponse que l'opinion publique attend d'eux.

Une pareille étude ne sera pas nécessairement facile, car elle implique autre chose que nos trop faciles intuitions. Il nous faudra apprendre à répondre autre chose que : "je pense que le séparatisme serait une bonne chose; cela fait assez longtemps que l'on se moque de nous", ou encore :

"je ne vois pas de problème; il serait temps que l'on empêche de parler tous ces intellectuels gauchistes qui veulent nous plonger malgré nous dans l'indépendance".

Ce qu'il importe d'établir — et le plus rapidement possible — c'est un climat de pensée où chaque homme d'affaires oublie pour quelques instants quels seraient POUR LUI les avantages immédiats du séparatisme ou du statu quo. Il ne saurait y avoir ici place pour un sentimentalisme facile mais souvent néfaste et dangereux.

Une façon positive d'envisager la question serait de se demander quels sont les be-

soins vitaux de notre nation qui n'ont pas encore été satisfaits, et ensuite, d'évaluer leurs possibilités de réalisation dans le contexte politique et constitutionnel actuel. (Il importerait, par exemple, de se demander si la province de Québec a épuisé ses possibilités de développement à l'intérieur de son actuelle juridiction provinciale). Si l'on conclut à une impossibilité de réalisation dans les cadres présents, il faudra alors étudier des réformes, mais aussi procéder à l'évaluation du coût de ces réformes. (Se demander, par exemple, si telle réforme jugée indispensable pour l'épanouissement culturel de no-

tre groupe ethnique n'aurait pas des conséquences économiques et sociales trop onéreuses pour l'ensemble de la population).

Il importe donc, en imaginant les structures nouvelles, de toujours penser à l'homme pour lequel elles sont souhaitées, et de s'assurer qu'elles seront de nature à favoriser son plein et entier épanouissement.

L'homme d'affaires a donc sa place dans le débat constitutionnel. Il lui faut se renseigner, réfléchir et faire preuve, dans les réponses qu'il apportera, du réalisme que l'on se plaît à lui prêter.

Jacques PARENT
("Les Affaires")

La famille

La survie de l'espèce humaine a été possible grâce au sens de la famille qui s'est développé dès que l'animal qui devait donner l'homme a commencé à devenir humain ou du moins à s'engager sur la voie qui devait le conduire à l'homme.

Le sens de la famille est ce qui a conduit un mâle à avoir envie de s'occuper non seulement d'une femelle mais aussi de la progéniture de cette femelle. Le mâle s'est mis à chasser non seulement pour lui-même mais aussi pour ses protégés. Le sens de la famille est resté à la base de notre civilisation même s'il a donné naissance en-

suite au sens du clan, de la tribu, du village ou même de la nation. Il reste que le sens de la famille est encore la pierre de base de notre civilisation. Mais pour combien de temps encore ?

Lorsqu'on écoute parler les jeunes d'aujourd'hui, il semble bien que la famille est une valeur dépassée. On retire cette même impression lorsqu'on écoute certains adultes qui éprouvent à l'égard des enfants autant de ressentiment que les enfants à l'égard de leurs parents. Bref, pour parler crûment de plus en plus les adultes veulent éviter d'avoir des enfants et de

de ce document. Qu'il nous suffise de résumer la pensée de l'Eglise en rejetant toute forme d'attentat à la vie et s'il est un souhait que nous devons formuler, c'est celui que tous devraient prendre connaissance de cette ligne de pensée qui est un vrai credo à la vie.

Comme épilogue, nous sou-

haitons que nos députés soient assez HOMMES DE PRINCIPES pour faire passer la voix de leur conscience avant celle de leur parti et si le Gouvernement était défait en cette question, vous, messieurs les députés, qui aurez su rester debout, recevez les votes d'une population reconnaissante et

pour remplacer les parents traditionnels.

La disparition de la famille comme telle est de moins en moins improbable. Elle amènerait alors de tels changements dans la mentalité des gens, dans leur instinct grégaire ou tribal que la société que nous connaissons ne pourrait plus présenter le même visage.

Qui sait peut-être vivons-nous vraiment à une époque de transition entre la société des cavernes et celle de la technologie.

G. LAFLAMME
"La Voix de Lévis et Lotbinière"

Servitude d'un parti ou dignité du député

Quelques jours avant Noël, notre ministre fédéral de la Justice se fit le parrain d'un Bill que l'on pourrait appeler "Bill autorisant le meurtre". Ironie du sort ou calcul, c'est un Canadien français, catholique par surcroît, qui se fait une gloire de détenir tout l'odieux de ce projet sur l'avortement.

Le Don Quichotte, de Michel Cervantes, ne voyait que prodiges et enchantement dans les choses les plus vulgaires. Le nôtre, est prêt à tout admettre. Pourtant, deux éminents honte de poser des gestes rétrogradants envers une population en très grande majorité chrétienne.

Comme prologue, à ce drame qui se joue présentement à Ottawa, le même M. Trudeau a rejeté le mémoire des six Eglises chrétiennes du Canada, relativement au divorce. Ce mémoire, par diverses suggestions, voulait faire l'éducation, enquêter et juger des problèmes de ces couples afin de protéger au maximum la famille et ses fondements.

effet, les députés ne seront pas libres de voter selon leur conscience, ce sont les directives du parti qui auront préséance.

Quand il s'est agi de la peine de mort, nos représentants étaient libres de leur vote, à ce moment il s'agissait de sauver la vie humaine d'un prisonnier. Que de raisons n'a-t-on pas invoquées pour justifier ce projet. Mais aujourd'hui, il s'agit de la vie d'un innocent, d'une personne humaine, qui n'a pas demandé à naître mais qui ne devrait être que le résultat de l'amour de deux êtres raisonnables et responsables. Plusieurs raisons sont apportées pour faire accepter ce projet. Le principal étant de faire croire que le foetus n'est pas un être vivant. Pourtant, deux éminents professeurs de médecine qui se faisaient les porte-parole de leur société de savants médecins, ont déclaré aux Communes, devant le comité de la Santé et du Bien-Etre, mardi, le 30 janvier dernier, qu'un foetus est un être humain vivant. Cette société est composée de médecins de croyances diverses. De plus, ils prédisent une augmentation des avortements criminels et de viols. A ceux qui prônent l'avortement pour sauver la vie d'une mère, ces mêmes médecins rejettent cet argument en affirmant que de plus en plus rares sont les cas où un médecin a à choisir entre deux vies. Voici pour des opinions médicales.

bien pensante, en temps et lieux. C'est de cette manière que vous serez récompensés. Vous serez mieux debout, votre dignité d'homme n'en sera que plus ennoblie, autrement si vous êtes couchés dans un Gouvernement, la fange et la honte seront votre partage.

"Le Courrier d'Orsainville"

PETITS ECHOS DE LA PRESSE ETRANGERE

Qu'advient-il du médecin de famille ?

Comme prologue, à ce drame qui se joue présentement à Ottawa, le même M. Trudeau a rejeté le mémoire des six Eglises chrétiennes du Canada, relativement au divorce. Ce mémoire, par diverses suggestions, voulait faire l'éducation, enquêter et juger des problèmes de ces couples afin de protéger au maximum la famille et ses fondements.

C'est le tour de l'avortement maintenant. Notre moralité nationale, se fait le parrain des recommandations du comité des Communes sur la santé. Comme on le sait, les membres de ce comité ne furent pas unanimes à faire ces recommandations. Qu'à cela ne tiennent, encore une fois il n'attend pas que les évêques apportent leur point de vue sur ce sujet. En suffisance qu'il est, il présente ce bill que nos députés devront appuyer s'il ne veulent pas voir le gouvernement renversé. En

sciences dites fondamentales; mathématiques, physique, chimie. Il faut, a-t-il dit réadmettre les littéraires et respecter le colloque singulier entre malade et médecin, sans inscrire la société en tiers.

Répondant à de nombreuses questions, l'orateur a affirmé que toutes les expériences faites à l'étranger en direction d'une médecine étatisée ont été négatives et que c'était le système français qui permettait de préserver la médecine libérale. Il n'en a pas moins souligné les difficultés du médecin débutant, qui aura tendance à se spécialiser devant les tarifs d'honoraires "inférieurs à ceux pratiqués par le plombier" et préconise la reconnaissance d'une diversité de l'acte médical, permettant des tarifs différents selon qu'il s'agit de soigner un rhume de cerveau ou une crise cardiaque. (...)

Il faut empêcher à tout prix, a dit le Dr Luzuy, la dispari-

Il n'est plus rare d'entendre poser une telle question. C'est que les temps changent. Les services médicaux dans les hôpitaux absorbent la quasi totalité des malades. A domicile, le malade est vite expédié dans un centre hospitalier, sitôt qu'il devient le client du spécialiste. Qué réserve l'avenir au simple praticien ?

En France, la question est plus brutale : "Le médecin de famille est-il condamné ?" Ce fut récemment, d'ailleurs, le thème d'un dîner-débat organisé à Paris par le Centre d'études politiques et civiques. Pour en savoir davantage, lisons au moins ce que LA CROIX en rapporte et en dégage.

Le docteur Luzuy, de l'Académie de chirurgie, a analysé les causes de la disparition progressive de ce praticien en faveur des spécialistes. Il a mis au premier rang la réforme des études médicales de 1959 donnant la primauté absolue aux

sciences dites fondamentales; mathématiques, physique, chimie. Il faut, a-t-il dit réadmettre les littéraires et respecter le colloque singulier entre malade et médecin, sans inscrire la société en tiers.

Répondant à de nombreuses questions, l'orateur a affirmé que toutes les expériences faites à l'étranger en direction d'une médecine étatisée ont été négatives et que c'était le système français qui permettait de préserver la médecine libérale. Il n'en a pas moins souligné les difficultés du médecin débutant, qui aura tendance à se spécialiser devant les tarifs d'honoraires "inférieurs à ceux pratiqués par le plombier" et préconise la reconnaissance d'une diversité de l'acte médical, permettant des tarifs différents selon qu'il s'agit de soigner un rhume de cerveau ou une crise cardiaque. (...)

Il faut empêcher à tout prix, a dit le Dr Luzuy, la dispari-

tion du médecin de famille, homme des synthèses, qui connaît le milieu social de son client, sa psychologie et son dossier médical. Les moyens et les objectifs peuvent changer, mais la médecine, dans ses principes essentiels, doit rester la même : "faite par l'homme pour l'homme".

(L.C., édit. 10.2. '68)

Ces observations ne nous paraissent pas superficielles en face d'une situation aussi problématique, chez nous comme ailleurs. Si la médecine étatisée finit par ouvrir, ici et là, de nouvelles avenues, espérons qu'elle sauvegardera au moins le service à domicile ainsi que des contacts et soins vraiment personnels, en tous points dignes d'une profession au service de l'homme selon toutes les dimensions de sa tâche et de son milieu.

J.-F. L.

CHRONIQUE

Par Jean Royer

De cinéma et de théâtre

DE CINEMA ET DE THEATRE

Les Québécois ne réussissent pas toujours à réunir leurs énergies pour produire de bonnes choses. Souvent, chacun fait dans son coin. Et les efforts se perdent plus ou moins. Ce n'est cependant pas le cas pour les étudiants de l'École Normale Laval et de vingt-deux écoles de Québec. Qui ont pu organiser en deux semaines un "Hommage au cinéma canadien".

HOMMAGE AU CINEMA CANADIEN
Le vœux d'abord souligner l'importance et l'exclusivité de cette manifestation. C'est la première fois que s'organise, en dehors du Festival de Montréal, une semaine en hommage au cinéma canadien. En plus de réunir le tour de force d'organiser la manifestation avec une mince somme de \$113.00 (grâce à L'ENM), les étudiants n'ont rien négligé pour rendre vraiment intéressante cette semaine de cinéma canadien. On ne s'est pas contenté d'organiser la projection de films. On a aussi fait un kiosque d'information, pour une exposition. On a organisé une journée du Cinéma Amateur. On s'est décerné les trophées "McLaren" au meilleur film d'étudiant. On a surtout enfin animé cette semaine de cinéma canadien en invitant des spécialistes et des cinéastes à parler sur notre cinéma. Notons, par exemple: Lundi: l'Avenir du cinéma canadien, par Raymond-Marie Léger. Mardi: Pierre Patry présente lui-même son film "Trouble-fête". Jeudi: un colloque sur la réalité du cinéma à Québec. Vendredi: journée du court métrage canadien, avec l'abbé Pierre Lavigne. Samedi: journée du cinéma amateur, colloque avec M. André Lafrance.

Cet hommage au cinéma canadien débutera brillamment avec un avant-première du dernier film de Jean-Pierre Lefebvre "Patricia et Jean-Baptiste" et se terminera dimanche avec deux autres films désormais célèbres: "Le chat dans le sac", de Gilles Groulx, et "Le règne du jour", de Pierre Perrault.

Il faut louer hautement cet esprit d'initiative des étudiants. Et le public pourra se féliciter d'avoir la chance de connaître un choix important du répertoire de notre jeune cinéma.

Je reviens souvent sur une politique culturelle pour la ville de Québec. Cette semaine, à l'émission "Télémagazine" de Radio-Canada, le réalisateur Jacques Vermette et l'animatrice Francine Robert ont organisé une rencontre avec le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay. Le ministre nous a déclaré qu'il rendrait bientôt publique la politique de son ministère pour Québec. Ce que nous attendons avec impatience.

Pour introduire la discussion sur le théâtre à Québec, l'équipe de production de "Télémagazine" a fait une enquête auprès du public. L'échantillonnage, pris au hasard, a donné comme résultat une fréquentation des théâtres de sept pour cent (7%). C'est un indice vraiment encourageant pour le théâtre de Québec. Il faut aussi noter que bon nombre des personnes interrogées étaient renseignées sur le Théâtre de l'Estoc. Ce qui prouve assez bien la réelle implantation de la troupe à Québec depuis onze ans.

Il faut aussi retenir de ce sondage des remarques positives: on demande plus de théâtre, et plus varié, pour Québec. On demande d'être mieux informé sur les pièces présentées et leurs auteurs. On a par contre certains préjugés contre les comédiens de Québec: ce qui est injuste, si l'on regarde la qualité des productions de l'Estoc, malgré que ce théâtre n'ait évidemment pas de têtes d'affiches comme les troupes de Montréal. Une chose en tout cas est évidente: il y a un bon public de théâtre à Québec. Ce public est vivement intéressé. Il reste à l'agrandir toujours. Du côté des jeunes, surtout. Il reste aussi à présenter encore plus de théâtre à Québec. La poursuite du Théâtre du Vieux Québec, la fondation du "Calumet" de Georges Delisle, rue Petit-Champ, seraient bienvenues. Québec veut des théâtres.

Quatre troupes, dont une de Québec, au festival d'art dramatique 1968

Quatre troupes de théâtre amateur, représentant les villes de Jonquières, Québec Sherbrooke et Chicoutimi, ont été choisies parmi un groupe de huit pour participer au Festival d'art dramatique pour la région de l'Est du Québec, qui aura lieu à Jonquières du 14 au 17 mars prochains.

Le choix préliminaire. Par ailleurs, M. Guy Beaulieu, directeur général du théâtre au Ministère des Affaires culturelles, sera le juge-critique pour le festival proprement dit.

Le groupe de la Marmite, de Jonquières, vainqueur de l'an dernier ouvrira le festival en présentant, le 14 mars, "Le bal des voleurs" de Jean Anouilh. Le lendemain, la troupe des 13, de l'Université Laval, jouera une création canadienne de Jean Barbeau, intitulée "Et cetera". Le samedi 16 mars, l'Atelier de Sherbrooke donnera la pièce de Ionesco, "Le roi se meurt". Enfin, le dimanche, dernier jour du festival, l'on pourra assister à une autre création canadienne, "Monsieur notre copryphée", de Jean-Pierre Bergeron, que présentera l'Alambic de Chicoutimi.

Le Québec n'a pas l'intention d'ériger un "rideau artistique" (Tremblay)

QUEBEC (P.C.) — Le Québec n'apportera pas sa contribution au projet mis de l'avant par le gouvernement fédéral concernant la création d'un Centre national des Arts. Cependant, le Québec n'a pas l'intention d'ériger "un rideau artistique", ni d'imposer une taxe pour la présentation d'un spectacle ni d'exiger un permis d'entrée au Québec à une troupe d'artistes, par exemple, qui viendrait donner un spectacle par l'entremise du Centre des Arts.

Erreur grossière
"Que le gouvernement d'Ottawa redistribue aux provinces l'argent nécessaire au fonctionnement du Centre national des Arts et qu'il leur laisse le champ libre, alors nous nous joindrions au mouvement. Nous voulons collaborer avec les francophones de la région de la capitale canadienne mais nous ne désirons pas être dupes et faire les frais d'une organisation gigantesque sans tenir compte de la conférence du Québec en matière de culture", a poursuivi M. Tremblay.

Si le Centre national des Arts patronne un spectacle au Québec, il devra se plier aux normes qui régissent les artistes québécois, dit le ministre qui a précisé que le Québec ne veut également pas se sentir lié aux décisions du Centre national des Arts.

Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, a tenu à apporter cette précision hier après-midi quand un journal d'Ottawa a mal interprété un discours qu'il avait prononcé en fin de semaine dernière lors d'un colloque qui avait lieu à Ottawa au sujet du Centre national des Arts, a dit M. Tremblay.

Le programme des concerts Couperin: Bach et Vivaldi
Dimanche, le 17 mars, à 15 heures 30, au Musée du Québec, les habitudes des Concerts Couperin se verront offrir un programme composé d'œuvres de Vivaldi et de Bach.

Récital d'orgue à l'église des Ss-Martyrs-Canadiens
La Société des Amis de l'Orgue de Québec présentera, lundi soir à 8.30 h., M. Paul-Emile Talbot, organiste, aux Grandes Orgues de l'église des Ss-Martyrs-Canadiens. M. Talbot, qui est professeur au Conservatoire, s'est fait remarquer en France et aux Etats-Unis par la qualité de son exécution.

MISE AU POINT
Gilbert Denis et Noël Guérin
Gilbert Denis, président du Syndicat des Maisons d'Éducation, et Noël Guérin, contremaître à l'Université Laval, qui furent, à la suite d'une chicane syndicale, inculpés, en août 1967, d'avoir frustré le Syndicat des Maisons d'Éducation, ont été libérés par l'honorable Alphonse Garon, Juge de la Cour des Sessions de la Paix, et ce, au stade de l'enquête préliminaire.

Certes, il sera très intéressant pour les auditeurs de connaître l'original et sa copie. Ils seront à même de comparer le génie inventif de Vivaldi avec l'éblouissante maîtrise d'écriture de Bach.

AU PROGRAMME
Choral Vom Himmel Hoch da komm ich Her, de Johann Pachelbel; Variation: El du feiner Reiter, de Samuel Scheidt; Prélude, fugue et chaconne, de Johann Pachelbel; Sonate No. 5 en Do majeur, de Jean-Sébastien Bach; Prélude et fugue en do mineur, de Jean-Sébastien Bach; Concerto en la mineur, de Jean-Sébastien-Bach; Scherzo-Fantasia, de Carl McKinley; Kleine Praludien und Intermezz, de Hermann Schroeder.

Hommage au cinéma canadien: Lefebvre, Patry et Owen

Lefebvre, Patry et Owen N.D.L.R. Comme on le sait, c'est lundi soir que débutera à l'École Normale Laval une semaine en hommage au cinéma canadien. Le public est convié, lundi soir, à l'avant-première du dernier film de Jean-Pierre Lefebvre "Patricia et Jean-Baptiste".

1965: "Le révolutionnaire", 16mm, long-métrage; réalisation et scénario.

1966: "Patricia et Jean-Baptiste", 16mm, long-métrage; scénario et réalisation. "Mon œil", 16mm, long-métrage, scénario et réalisation.

1967: "Il ne faut pas mourir pour ça", 35mm, long-métrage, scénario et réalisation. "Mon amie Pierrette", 16mm, long-métrage pour la télévision, produit à l'O.N.F., scénario et réalisation.

1968: En préparation pour mars: "Jusqu'au cœur". Pour juillet: "Comment gagner la guerre contre les Américains", 35mm, long-métrage.

1959: Les Petites Soeurs Le Chan. Lionel Groulx (deux épisodes)

1960: Collège Contemporain

1961: Centres de loisirs (co-réalisation) Louis-Hippolyte Lafontaine (co-scénariste: L. Lavallée)

1962: Petit discours de la méthode

1963: Il y eut un soir, il y eut un matin

1964: CAIN (coopératio), long métrage

1965: La corde au cou (Coopératio) long métrage.

1959: Les Petites Soeurs Le Chan. Lionel Groulx (deux épisodes)

1960: Collège Contemporain

1961: Centres de loisirs (co-réalisation) Louis-Hippolyte Lafontaine (co-scénariste: L. Lavallée)

1962: Petit discours de la méthode

1963: Il y eut un soir, il y eut un matin

1964: CAIN (coopératio), long métrage

1965: La corde au cou (Coopératio) long métrage.

cherche mixage, même si la responsabilité d'auteur de film est plus angoissante que celle de réalisateur ou de metteur en scène." (Pierre Patry, idem.)

TROUBLE-FETE a été le choix officiel du Canada, au Festival de Cannes 1964.

TROUBLE-FETE a reçu une mention spéciale au Festival International du Film de Montréal 1964.

MERCREDI, 20 MARS, 20 h.

Nobody Waved Good-Bye (Départ sans adieu)

Origine: Canada. Année: 1964. Réalisation: Don Owen. Scénario: Don Owen. Production: O.N.F. Musique: Eldon Rathburn. Interprétation: Julie Biggs, Peter Kastner, Jacques Leduc. Photographie: John Spotton. Sous-titres français.

Le film

"DEPART SANS ADIEU" est l'histoire d'un couple d'adolescents qui cherchent à s'affranchir de l'autorité familiale. Peter et Julie veulent sortir d'eux-mêmes et de leur milieu; mais sont-ils vraiment autre chose que de jeunes bourgeois en mal de devenir adultes?

Premier long métrage de Don Owen. "DEPART SANS ADIEU" est sans doute le film canadien le plus connu au-delà de nos frontières. Loué par la critique américaine aussi bien que française, le film de Don Owen est l'exemple même d'un certain cinéma qui appartient en propre à l'Amérique et que transmet de cette Amérique une image souvent très juste. (Les sept jours du cinéma)

LUNDI, LE 18 MARS, 19 heures et 21 heures

Patricia et Jean-Baptiste

Origine: Canada. Année: 1964-67. Réalisation et scénario: Jean-Pierre Lefebvre. Images: Michel Régnier. Montage: Marie-Guerite Du Parc. Musique: André Paul. Avec: Patricia Lacroix, Jean-Pierre Lefebvre, Richard Lacroix, Henri Kaden. Production: Les films Jean-Pierre Lefebvre. Distribution: Film Canada.

Le film

L'employé québécois d'une petite fabrique de meubles très cosmopolite est chargé de s'occuper d'une Française qui vient d'arriver à Montréal, et engagée dans la même fabrique.

Chercher un appartement, monter et dire la ville, faire faire connaissance. Patrick Straram.

Jean-Pierre Lefebvre

Né le 17 août 1941. Etudes en Lettres non complétées. Séjour d'un an en Europe, puis professeur de français pendant deux ans. Rédacteur à la revue indépendante de cinéma OBJECTIF depuis 1961. A publié quelques nouvelles dans des magazines commerciaux et un recueil de poèmes: "Le temps que dure l'avenir" (trois autres recueils terminés à être publiés sous peu).

Filmographie
1964: "L'homomom", 16mm court-métrage; réalisation, images et scénario.

Cinéma-centenaire

La première représentation cinématographique donnée en public a eu lieu en Angleterre en 1869.

Le vin

C'est en 1893 que fut construite en Grèce la première cave pour la fabrication du vin courant.

Pierre Patry

Né à Hull, P.Q., le 2 novembre 1933. Cours classiques au Collège St-Laurent et à l'Externat classique de Hull. Il suivit des cours de Philosophie à l'Université d'Ottawa. Vaste expérience de la radio et de la télévision en tant qu'annonceur, comédien et réalisateur. Directeur de trois compagnies de théâtre successivement à Hull, Ottawa et Montréal. Membre fondateur de l'Association Canadienne du Théâtre Amateur.

A l'emploi de l'Office National du Film depuis le 1er mai 1957. Assistant-réalisateur et collaborateur aux films (26) de la série "Panoramique". Puis adjoint à la réalisation de deux films pour la série: "LE MONDE DU TRAVAIL".

Réalisateur-scénariste pour 1957: La Roulotte
1958: Germaine Guévremont, écrivain



Madame, mademoiselle, notez bien ces dates, 18 au 26 mars, qui seront celles du rendez-vous des élégantes qui veulent connaître la mode printemps-été '68, pénétrer le secret des meilleures spécialités culinaires et se renseigner sur les voyages et le camping pour leurs prochaines vacances.

De plus, en vous rendant à Place Laurier du 18 au 26 mars, vous pourrez gagner un voyage à Paris pour deux personnes sur les ailes d'Air Canada, plus une allocation de \$200, pour vos dépenses. Les formules de participation à cet effet seront distribuées avant chaque représentation, ou, sur demande, à la Boutique Capricorne, près du comptoir d'information de Place Laurier.

ÇA EST PLACE LAURIER



LA MODE

tous les après-midi à 2 h 15 et à 8 h 45 les soirs d'ouverture des magasins, sur l'estrade construite à cet effet, dans le mail de l'est.

La musique pendant les défilés est une gracieuseté de Muntz-Stereo-Pak.

- Lundi le 18 à 2 h 15 Comment voyager! Mademoiselle Liliane Lancaster, déléguée à la clientèle féminine pour Air Canada, montrera comment faire vos valises avec la collaboration du magasin Norman.
- Mardi le 19 à 2 h 15 La garde-robe d'été avec le magasin Towers. à 8 h 45 L'élégance féminine avec le magasin Norman.
- Mercredi le 20 à 2 h 15 La mode psychédélique du Coin des Petits.
- Jeudi le 21 à 2 h 15 Coquetel de fruits avec la Compagnie Paquet. à 8 h 45 Cortège du printemps avec le Salon de la Mode Française.
- Vendredi le 22 à 2 h 15 Le Syndicat de Québec présente Miss Canada en même temps que les maillots de bain et les vêtements sport Catalina et Kleinert's. à 8 h 45 Reprise de la présentation du Syndicat de Québec.
- Samedi le 23 à 2 h 15 Le printemps chez Claudette Bernier.
- Lundi le 25 à 2 h 15 Les costumes de bain et les dessous froufrouants avec Jacqueline Thibault.
- Mardi le 26 à 2 h 15 La maison Singer, ses tissus, ses mannequins et ses machines à coudre pour la québécoise avisée. à 8 h 45 La collection estivale du couturier John Kelly clôturera la Semaine de la Québécoise.

Voilà ce que sera la Semaine de la Québécoise, du 18 au 26 mars, une autre réalisation de l'Association des marchands de Place Laurier.



L'ART CULINAIRE

- Lundi le 18 à 4 h 15 Le chef des cuisines du Restaurant Aquatil, Monsieur Jean Blais, fera pour vous des PIMENTS FARCIS AUX FRUITS DE MER.
- Mardi le 19 à 4 h 15 Monsieur Bragoli du Restaurant Marino présentera UNE SALTIN-BOCCA ET SCALOPINE DE VEAU PARMESAN.
- Mercredi le 20 à 4 h 15 Le chef du Restaurant Marquis de Montcalm, Monsieur Pierre Itey, fera UNE QUICHE LORRAINE pour vous.
- Jeudi le 21 à 4 h 15 Le chef des cuisines du Restaurant Kerhulu, Monsieur Joseph Faure, préparera UN COQ AU VIN.
- Vendredi le 22 à 4 h 15 Monsieur Henri Gerwig du Restaurant Kerhulu vous parlera DU MARIAGE DES MÉTS ET DES VINS.
- Samedi le 23 à 4 h 15 Le chef des cuisines des Restaurants Grand Boulevard, Monsieur Guy Martin, préparera LE BOEUF BOURGUIGNON.
- Lundi le 25 à 4 h 15 Monsieur Jean-Paul Morin de la Fromagerie Place Laurier fera UNE FONDUE SUISSE et parlera des fromages: quand les servir? quand les manger?
- Mardi le 26 à 4 h 15 Le chef des cuisines du Restaurant Carillon, Monsieur Roger Demers, vous présentera DES FANTAISIES EN PÂTISSERIE.

tous les après-midi à 4 h 15, dans le mail de l'est, sur l'estrade à cet effet, décorée par les Cuisines Francis de Québec Inc., 95, rue du Manège, Beauport, et avec les appareils électro-ménagers prêts par Maguire Electric.

LA MODE

tous les après-midi à 2 h 15 et à 8 h 15 les soirs d'ouverture des magasins, sur l'estrade construite à cet effet, dans le mail de l'est. Les couvre-planchers sont une gracieuseté de la Quincaillerie Pascal.

L'ART CULINAIRE

tous les après-midi à 4 h 15, dans le mail de l'est, sur l'estrade à cet effet, décorée par les Cuisines Francis de Québec Inc., 95, rue du Manège, Beauport, et avec les appareils électro-ménagers prêts par Maguire Electric.

LES VACANCES

exposition permanente dans une ambiance printanière, dans le mail de l'ouest.

Consultez les représentants d'Air Canada à leur kiosque pour vos prochaines vacances... un voyage à New York pour Pâques, ou Paris en avril... coûtent peut-être moins cher que vous pensez...

Quoi de plus sain que le camping pour vos vacances familiales. Les spécialistes de Nap. Côté vous attendent. Quel que soit votre budget, le camping n'a plus de secret pour eux et ils sauront vous aider à bien préparer vos plus belles vacances familiales.



ça c'est PLACE LAURIER

L'Action féminine

La semaine de la Québécoise

DES ACTIVITÉS POUR MADAME...

Si vous voulez connaître les nouvelles tendances des modes printanière et estivale 68, pénétrer quelques secrets culinaires des premiers cuisiniers des grands restaurants de la Vieille Capitale, vous informer davantage sur les exigences du camping et vous renseigner au sujet des nouvelles possibilités de voyage, participez à la Semaine de la Québécoise!

Mesdames et Mesdemoiselles, Place Laurier consacre tout spécialement à votre intention la semaine du 18 au 26 mars prochain.

De nombreux prix de présence seront attribués aux participantes, au cours de cette semaine organisée pour les élégantes du Québec Métropolitain afin de répondre positivement à leur souci d'élégance et de féminité dans tout le sens du mot.

Voici donc le programme détaillé des activités qui auront lieu tout au cours de cette semaine:

Lundi 18 à 2 h 15
Comment voyager? Mademoiselle Liliane Lancaster, déléguée à la clientèle féminine pour l'Air Canada, montrera comment faire vos valises!

avec la collaboration du magasin Norman.

Mardi 19 à 2 h 15
La garde-robe d'été avec le magasin Towers.

Le mardi 19 à 4 h 15
L'élégance féminine avec le magasin Norman.

Mercredi 20 à 2 h 15
La mode psychédélique du Coin des Petits.

Jeudi 21 à 2 h 15
Coquet de fruits avec la Compagnie Paquet.

à 8 h 45
Cortège du printemps avec le Salon de la Mode Française.

Vendredi 22 à 2 h 15
Le Syndicat de Québec présente Miss Canada en même temps que les maillots de bain et les vêtements sport Catalina et Kleinert's.

à 8 h 45
Reprise de la présentation du Syndicat de Québec.

Samedi 23 à 2 h 15
Le printemps chez Claudette Bernier.

Lundi 25 à 2 h 15
Les costumes de bain et les dessous froufrouants avec Jacqueline Thibault.

Mardi 26 à 2 h 15
La maison Singer, ses tissus, ses mannequins et ses ma-

chines à coudre pour la Québécoise avisée.

à 8 h 45
La collection estivale du couturier John Kelly clôturera la Semaine de la Québécoise.

Voilà ce que sera la Semaine de la Québécoise, du 18 au 26 mars, une autre réalisation de l'Association des Marchands de Place Laurier.

Lundi 18 à 4 h 15
Le chef des cuisines du Restaurant Aquatili, Monsieur Jean Blais, fera pour vous des piments farcis aux fruits de mer.

Mardi 19 à 4 h 15
Monsieur Bragoli du Restaurant Marino présentera un salin-bocca et scalopine de veau parmesan.

Mercredi 20 à 4 h 15
Le chef du Restaurant Marquis de Montcalm, Monsieur Pierre Ity, fera une quiche lorraine pour vous.

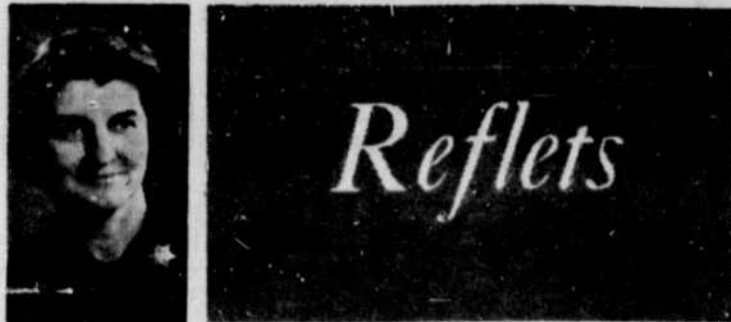
Jeudi 21 à 4 h 15
Le chef des cuisines du Restaurant Kerhulu, Monsieur Joseph Faure, préparera un coq au vin.

Vendredi 22 à 4 h 15
Monsieur Henri Gerwig du Restaurant Kerhulu vous parlera du mariage des mets et des vins.

Samedi 23 à 4 h 15
Le chef des cuisines des Restaurants Grand Boulevard, Monsieur Guy Martin, préparera le bœuf bourguignon.

Lundi 25 à 4 h 15
Monsieur Jean-Paul Morin de la Fromagerie Place Laurier fera une fondue suisse et parlera des fromages: quand les servir? quand les manger?

Mardi 26 à 4 h 15
Le chef des cuisines du Restaurant Carillon, Monsieur Roger Demers, vous présentera des fantaisies en pâtisserie.



Reflets

Pleins feux sur la Croix-Rouge, alors que la souscription annuelle est en cours! Cette oeuvre d'envergure, qui vole au secours de l'humanité sur toute la mappemonde, a de longtemps mérité notre confiance!

Même si notre générosité convaincue n'a pas besoin de stimulant, rappelés quelques-unes des initiatives qui ajoutent au panache de la Croix-Rouge, à l'échelle locale! Les si précieuses cliniques de **DONNEURS DE SANG** que les associations, industries, individus, etc., alimentent à l'année longue. Survient une catastrophe, il se peut qu'une pinte de votre sang, ait devancé là-bas une parcelle de votre cœur! — **L'OUVROIR** se fait pourvoyeur de layettes, toisons chirurgicales, vêtements d'urgence prévus en cas de désastre, etc. Les bénévoles s'y avèrent indispensables tout comme au service du **TRANSPORT** gratuit des chaises roulantes, béquilles, etc., qu'il faut livrer aux affligés d'un moment. Si vous conduisez la voiture, et que votre mari vous la prête parfois, la Croix-Rouge saura bien où vous diriger!

Toujours sous les auspices de la Croix-Rouge, les centres de loisirs, les colonies de vacances, etc., favorisent les cours de **SECURITE AQUATIQUE** et il arrivera que, tout jeune encore, votre enfant se montre déjà fier d'un grade de natation obtenu presque en jouant, et qui sera sa protection, sa vie durant!

Après des **VETERANS** la Croix-Rouge incarne, en petites douceurs (distribution de livres et cigarettes!) la gratitude de l'humanité tout entière.

Autant de raisons pour nous d'ouvrir tout grand notre cœur et notre bourse, et pour vous, qui avez des loisirs, de vous muer en bénévoles ci-haut mentionnés. S'il vous plaît de joindre le bataillon imposant des dames, qui se répartissent les tâches de telle sorte que l'on n'abuse ni de leur temps ni de leurs forces, communiquez avec Madame Madeleine Thivierge ou ses assistantes, au bureau de la Croix-Rouge (529-9711) ... La Croix-Rouge frappe à votre cœur!

Francine L. Roy

CKCV MICRO-QUEBEC
M. Marcel Clément, Sociologue-Ecrivain
SUJET: CRISE DE LA FOI

Un conseil par jour

Si un manteau vous va bien aux épaules, il vous va bien partout. Et s'il est légèrement relevé vers l'arrière aux épaules, il vous va partout.

DES EMISSIONS POUR MADAME

DIMANCHE — RADIO
CBV: "Concours de reportage", 11 h. à 11 h. 30 a.m. Organisé par la Communauté radiophonique des programmes de langue française.
"Une équipe en guerre", production de la France, gagnante de ce concours.
Une équipe de journalistes de l'O.R.T.F. rapportent comment le radio, en France, a informé son peuple sur la guerre de six jours qui a opposé Israël et l'Arabie.
"Présent-Dimanche", 12 h. 30 à 1 h. p.m. — Revue des journaux français de province et entrevue avec des correspondants de Moncton, de Winnipeg, de Chicoutimi, de Québec, de Toronto et d'Ottawa. Animateurs: Adrienne Lafond et Roger Nantel.
"Jardins plantureux, jardins fleuris", 1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. Invité: Jean-Paul Gariépy, du Jardin botanique de Montréal.
"Sujet: la division des plantes: moyen pratique de multiplication."
"Cours universitaires", 6 h. 30 à 7 h. p.m. — "Histoire de la philosophie moderne et contemporaine", avec M. Gustave Hennu, prof. de philosophie à l'Université de Moncton.
CHRC: "La foi vivifiante", 8 h. 30 à 9 h. 45 p.m., une émission religieuse présentée par les Eglises Evangéliques Unies du Canada.
"Refrain des temps heureux", 10 h. 30 à 12 h. 55 p.m. — Des succès d'hier et d'aujourd'hui, choisis dans les répertoires français et canadiens.
CJLR: "Café Opéra", 10 h. à 10 h. 55 a.m. Extraits d'opéra parmi les plus célèbres et les plus connus interprétés par des artistes de renom. — Animateur: Claude Mercier.
"De Hollywood à Broadway", 11 h. à 12 h. 26 p.m. Les amateurs de comédies musicales seront choqués car à notre émission nous présentons des extraits de films et comédies musicales américaines... sélectionnés parmi les meilleurs. — Animateur: Claude Mercier.

LUNDI — RADIO
CBV: "Le matin d'aujourd'hui", 9 h. 30 à 10 h. 30 a.m.
"Féminin", 10 h. 30 à 10 h. 45 a.m. Animatrice: Solange Chapt-Rolland.
"Un homme vous écoute", 10 h. 45 à 11 h. a.m. Le docteur François Cloutier enseigne l'art d'être heureux avec soi-même et avec les autres. Sujets: "La confiance dans le ménage", "sismologie", "Badminton", "Le Courrier et la peur", signé La cousine de Bayard.
Présentatrice: Colette Devlin.
"D'une certaine manière", 12 h. à 12 h. 15 p.m. "Une Québécoise à Colombey-les-deux-Eglises", avec Robert Gadous et Laurence Vallier.
Texte: Eugène Cloutier.

Panel sur la professionnalité

"Les recommandations du Rapport de la Commission Parent et du Conseil supérieur de l'Éducation nous donnent-elles des garanties suffisantes de la professionnalité de l'enseignement?" ... C'est le sujet que la Fédération de la Famille du diocèse de Québec soumettra à un panel le 3 avril prochain à 8.15 hrs au Collège Notre-Dame de Bellevue, 1605, Chemin Ste-Foy.
Les panelistes, qui ont été choisis pour leur divergence d'opinion seront: M. l'abbé Armand Maranda, directeur du grand séminaire, et membre du Comité catholique du C.S.E., Mlle Thérèse Baron, sous-ministre-adjoint au ministère de l'Éducation, M. Raymond Laliberté président de la Corporation des Enseignants du Québec, M. Wilfrid Bédard, président de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec.
Les problèmes sont nombreux dans le vaste domaine de l'éducation. Mais le maintien de la professionnalité inquiète particulièrement les parents. La proposition du Rapport Parent semble assez difficile d'application: "Les différentes commissions scolaires seront neutres et re-



9026 SIZES 2-8
Marian Martin
Les plus donnent un éclat sans pareil au joli collet roulé: la simplicité et l'élégance sont tout indiquées pour cette coupe.
Choisissez ce modèle pour votre fille. Faites-la dans du dacron.
Demandez le patron 9026 — grandeurs: 2, 4, 6, 8.
Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Concours pour les femmes journalistes

OTTAWA (P.C.) — Le Club des journalistes canadiennes vient de lancer son concours national annuel auquel il invite toutes les femmes journalistes et écrivains à participer.
Dans chacune des quatre catégories, qui sont article de journal, reportage ou article vedette d'au moins 1,500 mots, chronique ou éditorial et radio et télévision, il y aura un premier prix de \$100 accompagné d'une médaille et un second prix de \$50.
Une concurrente ne peut soumettre plus de deux textes dans chaque catégorie. Les textes doivent avoir été publiés entre le 1er janvier et le 31 décembre 1967.
On peut obtenir d'autres renseignements sur le concours auprès de M. Yolande Richer, 421 Est. rue Laurier, Ottawa.

Communiqués
L'Association Nationale des secrétaires (Section de Québec) Diner mensuel, Club Cambrail, avenue Joffre, mardi 19 mars 1968, à 18 heures. — Conférencière invitée: Mlle Claire L'Heureux-Dubé. Sujet: La Femme et les problèmes d'aujourd'hui.

L'Assemblée régulière mensuelle de la Catholic Women's League (conseil de la paroisse St-Patrick) aura lieu lundi le 18 mars à 3 hrs, dans la salle de la Ligue (sous-sol de l'église St-Patrick, Grande-Allée).
Cette réunion régulière sera suivie d'une conférence sur "l'Unité" par le R. Père C. McAul, c.s.s.r. et se terminera par la dégustation du "thé de la St-Patrick". Chaque membre peut se faire accompagner d'une invitée.

Ci-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

mettront à des comités scolaires locaux la responsabilité de la professionnalité.

Nouveau



9026 SIZES 2-8
Marian Martin

Les plus donnent un éclat sans pareil au joli collet roulé: la simplicité et l'élégance sont tout indiquées pour cette coupe.
Choisissez ce modèle pour votre fille. Faites-la dans du dacron.
Demandez le patron 9026 — grandeurs: 2, 4, 6, 8.
Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Écrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.
Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

mettront à des comités scolaires locaux la responsabilité de la professionnalité.

Nouveau



9026 SIZES 2-8
Marian Martin

Les plus donnent un éclat sans pareil au joli collet roulé: la simplicité et l'élégance sont tout indiquées pour cette coupe.
Choisissez ce modèle pour votre fille. Faites-la dans du dacron.
Demandez le patron 9026 — grandeurs: 2, 4, 6, 8.
Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Écrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.
Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

2 AUTRES GAGNANTES AU FABULEUX CONCOURS "LA MARIEE LALIBERTE"



4e MARIEE CHANCEUSE Mlle LISE TURCOTTE PLACE JOUVENCE
4e CLIENTE CHANCEUSE MME LAURENT TURCOTTE PLACE JOUVENCE

CHACUNE GAGNE \$50. EN ACCESSOIRES ELECTRIQUES Westinghouse

Durant la période du concours jusqu'au 1er juin 1968, J.B. Laliberté attribuera \$1200. en produits Westinghouse. En effet, les 10-20-30 de chaque mois, une facture est choisie et la cliente chanceuse, de même que la mariée inscrite sur la facture, gagnent des accessoires Westinghouse à leur choix, pour un montant de \$50, chacune.
Les factures gagnantes seront remises dans la boîte chanceuse pour l'attribution des grands prix pour les mariées et pour la clientèle, à la fin du concours.

3 GRANDS PRIX AUX MARIEES

1er GRAND PRIX: Voyage de Noces à Nassau, aux Iles Bahamas, avec séjour de 10 jours au luxueux Hôtel Emerald Beach, PLUS \$300. EN ARGENT



et comprennent une Air Canada et envoi par Jet de AIR CANADA

2e PRIX: Ensemble lessiveuse et sècheuse Westinghouse
3e PRIX: Lave-vaisselle portatif de luxe Westinghouse

3 GRANDS PRIX A LA CLIENTELE

Lave-vaisselle Westinghouse à chacune des personnes dont les factures auront déterminés les mariées gagnantes, le 1er juin 1968.

MULTIPLIEZ VOS CHANCES EN MULTIPLIANT VOS ACHATS CHEZ J.B. LALIBERTE

Horoscope

LUNDI 18 MARS
21 mars au 20 avril (Bélier) — Ce que vous ferez de bien aujourd'hui, aura des répercussions heureuses pour l'avenir. "Ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier".
21 avril au 21 mai (Taureau) — Vos intérêts sentimentaux, familiaux et domestiques sont avancés par le mouvement planétaire. Ne boudez pas le progrès sur le plan professionnel.
22 mai au 21 juin (Gémeaux) — La concurrence est forte mais vous êtes en pleine forme et pouvez parfaitement lui tenir tête. Ne vous appropriez pas les idées d'autrui.
22 juin au 23 juillet (Cancer) — Votre compétence recevra

les traitements qu'elle mérite. Attendez-vous à de multiples surprises au cours de la présente période.
24 juillet au 23 août (Lion) — La variété de vos talents trouvera de quoi se mettre en valeur pendant les prochaines quarante-huit heures. Conservez le sourire.
24 août au 23 septembre (Vierge) — A prime abord certains obstacles vous paraîtront insurmontables, mais vous aurez tôt fait de les maîtriser.
24 septembre au 23 octobre (Balance) — Gardez-vous en bons termes avec votre entourage. "Il n'y a jamais d'encombrement dans l'élite", ne l'oubliez pas.
24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — N'attendez pas les approbations ou les compliments, ils ne viendront pas aujourd'hui. On fait appel à votre gentillesse.
23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Reconnaissez les mérites et les succès des autres avec autant de générosité qu'ils le font pour vous.
22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous serez bon juge pour évaluer les mérites des autres. La bonne répartition de vos tâches est indispensable à l'efficacité de vos en-

Soyez pleine d'ENTRAIN



Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 4-59

TRIBUTS FLORAUX
1183 rue St-Jean 522-6868
FLEURISTES

Et maintenant service complet DE CORSETERIE MEDICALE et section pour COMMUNAUTES

Pour les cas: POSTOPERATOIRES, SUPPORTS LOMBAIRES, MASTECTOMIE
Spécialistes diplômées et choix complets de supports CAMP
Ordonnances médicales exécutées de façon impeccable
nous mettons à leur disposition une section spéciale de notre salon et huit salons d'essayage
22 employées
9 corsetières diplômées
18 salons d'essayage
Service CAMP Autorisé
267 est. rue St-Joseph 522-3590

Le Conseil des Arts accorde 31 subventions à des Québécois

OTTAWA PC — Le Conseil des Arts du Canada a fait savoir aujourd'hui qu'il avait accordé des subventions à 69 artistes canadiens, dont 31 du Québec, à la suite d'un concours annuel.

Il s'agit de bourses de travail libre dont le montant global s'élève à \$487,670 et qui ont pour but de permettre à des artistes professionnels qui pratiquent leur art depuis nombre d'années de travailler ou d'étudier librement pendant un certain temps.

Le Conseil avait reçu 206 candidatures.

Voici la listes des boursiers du Québec:

Paula Daveluy, Espagne, Françoise Freslin, Montréal, Marcel Gocin, Malaga, Espagne, Françoise Hertel, Paris, Françoise Loranger, Montréal.

MUSIQUE:

Maurice Blackburn, Montréal, Fernande Chiochio, Montréal, Kenneth Gilbert, Montréal, Jacqueline Richard, Montréal.

THEATRE:

Paula Bayard, Montréal, Charlotte Boisjoli, Montréal, Raymond Garceau, Laval-des-Rapides.

A la mise en scène

La première expérience de Sidney Poitier se solde par un échec

NEW YORK Reuter — La première expérience de l'acteur Sidney Poitier à titre de metteur en scène pour une pièce jouée à Broadway s'est terminée par un échec.

Cette production intitulée "Carry Me Back to Morning-side Heights" a quitté l'affiche après sept représentations, ce qui signifie une perte d'environ \$100,000 pour les commanditaires.

La pièce, une satire traitant des questions raciales aux Etats-Unis, a donné lieu à des critiques défavorables à l'unanimité.



● **BOURSE: AMITIÉS FRANCE-QUEBEC** — Par l'entremise de son président, M. Raoul Jobin, en présence de l'exécutif des Amitiés France-Québec, une bourse a été décernée à M. Pierre Montgrain, élève de violon du Conservatoire de Musique de Québec. De gauche à droite, M. Pierre Montgrain, Raoul Jobin, directeur du Conservatoire de Musique de Québec et président des Amitiés France-Québec et le Dr Fernand Houllé, 1er vice-président.

M. Paul-Emile Talbot invité de la Société des Amis de l'orgue

La Société des Amis de l'orgue reprend ses activités lundi soir, alors que l'organiste québécois bien connu, M. Paul-Emile Talbot, donnera un récital aux grandes orgues de l'église des Sts-Martyrs-Canadiens. Voici une biographie de l'organiste et le programme du concert de lundi.

Paul-Emile Talbot
Né à Québec en 1934, M. Paul-Emile Talbot aborda la musique par l'étude du piano. Durant son cours classique au Séminaire de Québec, où il obtint son Baccalauréat ès Arts, Paul-Emile Talbot fit ses études musicales au Conservatoire de Musique et d'Art dramatique de la province de Québec avec Maître Henri Gagnon. Après quelques années, il obtenait son premier prix d'orgue, sa médaille de solfège ainsi que tous les diplômes de chant grégorien, d'harmonie, contrepoint et fugue, d'histoire et d'analyse musicale que décerne cette institution.

Musique et d'Art dramatique de la province de Québec.

PROGRAMME

Choral: "Vom Himmel Hoch da komm' ich her" de Johann Pachelbel — Allegretto quasi Andantino — Allegro moderato. Variation sur le Lied néerlandais: Et, du feiner Reiter, de Samuel Scheidt — Cantilène beige — 4 variations.
Prélude, fugue et chacone, de Johann Pachelbel.
Sonate No 5 en do majeur, de Jean-Sébastien Bach — Allegro — Largo — Allegro.

gro — Largo — Allegro.

ENTRACTE

Prélude et fugue en do mineur, de Jean-Sébastien Bach.
Concerto en la mineur, de Jean-Sébastien Bach — Allegro — Adagio — Allegro.
Scherzo-Fantasia, de Carl McKinley.
Kleine Praludien und Intermezzi, de Hermann Schroeder — Maestoso — Andante sostenuto — Allegro moderato — Allegretto — Andantino — Poco vivace.

Au festival d'Art dramatique de l'Ouest du Québec

Quatre pièces canadiennes, dont une en français, sont inscrites

(par Thérèse BERNIER)
MONTREAL (P.C.) — Quatre pièces dont une en français et trois en anglais, sont inscrites au programme du festival d'art dramatique pour la région de l'Ouest du Québec.

A la demi-finale du concours le jury composé de Mme Norma Springford et M. Réginald Hamel, a porté son choix sur ces quatre créations canadiennes parmi les neuf manuscrits proposés.

La finale aura lieu au cours de la semaine du 25 mars, à bord du Bateau-Théâtre de l'Escale, mettant successivement à l'affiche les productions suivantes: "Giratoire" de Pierre Voyer; "The Wheel" de R. M. Reilly; "Devil In The Ice-Box" de Tevya Abrams et "The Plot To Overthrow Peter Rabbit" de Dan Daniels.

Ces renseignements étaient fournis hier aux journalistes dans une réunion où se trouvaient notamment les membres du comité du Festival, Mme Jacques Rolland, MM. Paul Brennan et Philippe Casgrain,

ainsi que les auteurs, metteurs en scène et producteurs des oeuvres qui seront présentées en finale régionale.

Le juge critique sera alors Mme Monique Lepage, de Montréal, qui, à ce titre, a déjà participé au festival. Le spectacle jugé le meilleur deviendra candidat aux finales du Festival d'Art dramatique du Canada, qui se déroulera à compter du 20 mai, à Windsor, Ontario.

PROGRAMME

L'auteur de "Giratoire" est un jeune homme de 18 ans, étudiant en philosophie, qui tente sa première expérience comme dramaturge.
Pierre Voyer décrit sa pièce comme "évidence dramatique" qui contient des interrogations, pour conclure à la victoire du mouvement circulaire qu'il définit comme "le cercle du temps".
La pièce sera jouée par une troupe appelée "Les Enfants de Voiture", d'après le nom de l'écrivain français du 17e siècle, Vincent Voiture.

Au Palais Montcalm, les 23 et 24 mars 1968

LE SPECTACLE GINETTE RAVEL

GINETTE RAVEL, qui possède de une voix forte, belle, rare, présentera un spectacle varié au Palais Montcalm, les 23 et 24 mars 1968, à 8.30 p.m. Elle sera entourée, au cours de ces six jours, par Jacques Michel, et les Cabestans.

GINETTE RAVEL n'entre dans aucune des catégories selon lesquelles on classe habituellement les chanteuses québécoises. Et pourtant, c'est l'une des rares à pouvoir s'absenter pendant plusieurs mois d'affilée sans craindre d'être dépassée ou tout bonnement oubliée. Peut-être parce qu'elle demeure toujours celle qui vit ses chansons, qui les ressent, qui les exprime avec son cœur.

On sait aussi qu'elle a du cran, le goût du risque. Ainsi, après avoir fait sa comédie à la Comédie-Canadienne en 1966, nous la retrouverons cette année

au Palais Montcalm. Comme plusieurs spécialistes du music-hall, Ginette ne croit plus tellement à la formule du récital. Elle a pensé offrir, cette année, un spectacle, un show à l'américaine au cours duquel elle présentera Jacques Michel et les Cabestans. Ces soirées seront composées de folklores, de rythme et des plus belles chansons du répertoire français et canadien dans une mise en scène de Jacques Charles Gillot.

Ginette Ravel est l'une de nos chanteuses canadiennes qui ont connu l'ascension la plus rapide, la carrière la plus heureuse. Même si elle ne choisit jamais ses chansons en fonction du nombre de gens à qui elles pourraient plaire, vous verrez qu'elle a le don de toucher tous les publics.

Enrico Macias fait la conquête du public

MONTREAL (P.C.) — Le charme exotique d'Enrico Macias a littéralement fait la conquête du public qui assistait à son récital donné au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts.

Des modulations vocales propres à la langue sémitique, des rythmes de flamenco interprétés à la façon d'un Andalous d'ascendance mauresque, parfois une note sentimentale à l'italienne ou style Pop français, caractérisaient le programme de ce jeune chanteur guitariste.

Né en Algérie, il chante avec nostalgie mais sans amertume, le soleil de son pays d'origine, les rivages dorés méditerranéens, les amitiés éternelles, le soleil de son pays. "Non, je n'ai quitté mon pays", "Non, je n'ai pas oublié", et "Mon cœur d'attache" pour lequel il avait reçu, avec Georges Auric, le prix Vincent Scotto, en 1966. Depuis 1961 il habite en

France, et chante aussi son pays d'adoption avec "Paris, toujours Paris", et partout il trouve des gens sympathiques et chaleureux comme "Les gens du Nord" qui "ont dans le cœur le soleil qu'ils n'ont pas dehors".
De plus, il incite le public, "Mon ami, mon frère" à participer à ses chansons en frappant des mains au tempo indiqué, ce qui crée l'ambiance d'une réjouissance familiale. Avec les tonnerres d'applaudissements qui précédaient et suivaient chaque chanson, de nombreux spectateurs devaient avoir les mains bien endolories à la fin du spectacle.

Enrico Macias est également un talentueux guitariste. Il était accompagné d'un groupe de cinq musiciens sous la direction de Marital Ayala au piano, et qui jouaient divers instruments: guitare électrique, basse, accordéon, batterie, tam-tam.

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Épiscopat canadien). Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films. D'autres renseignements sont donnés, complémentaires, sous forme abrégée:

EXPLICATIONS
CONVENANCE POUR LES JEUNES: E—enfants; A—adolescents; V—Valeur Artistique: 1—chef d'oeuvre; 2—remarquable; 3—très bon; 4—bon; 5—moyen; 6—pauvre; 7—minable; (—) pas coté

CANADIEN — Sous la loi de Django (A-6) à 1.15, 4.32, 7.44. Films à venir à 2.30, 6.02, 9.19. Cartoons à 2.30, 6.02, 9.26. Le canard en fer-blanc (5) à 3.04, 6.16, 9.23. Fin à 11.00 hres.

CANARDIER — Oscar à 1.15, 4.00, 6.45 et 9.35 hres. Le Gang descend sur la Ville à 2.40, 3.25 et 8.10 hres. L'entraîneur de 1.15 à 11.00 hres.

CAPITOL — Cet après-midi à 2.30 et ce soir à 8.30. Le Théâtre du Rideau Vert présente "La Collection" et "L'Amant" de Pinter. DIMANCHE: Représentation continue de 12.55 à 11.00. Filles derrière les barreaux (6) à 2.40, 3.25, 6.45, 9.35. Filles sexy de nuit (7) à 2.30, 5.35, 8.15. Fin à 11.10 hres. (2e semaine).

CARTIER — Sur semaine: Casse-tête Chinois (—) à 6.00, 9.35. Nouvelles à 7.44. La vengeance de Ringo (5) à 1.15, 4.00, 6.45, 9.35. Films à venir à 2.30, 5.15, 8.00. DIMANCHE: La vengeance de Ringo à 1.00, 4.25, 7.50. Films à venir à 2.35, 5.25, 8.10. Nouvelles à 7.44. Fin à 11.19 hres.

EMPIRE — Darling (2) à 1.00, 3.00, 5.05, 7.05 et 9.10. Fin à 11.10 hres.

IMPERIAL — Nouvelles à 1.00, 4.51, 8.42. Le triomphe de Michel Strogoff (2-3) à 1.00, 4.50, 9.00. Films à venir à 3.08, 6.59, 8.50. OT intrigue à Lisbonne (4) à 2.18, 7.02. Fin à 11.00 hres.

LAURET — Sur semaine: Le canard en fer-blanc (5) à 6.30, 9.32. Sous la loi de Django (A-6) à 8.09. Fin à 11.23. SAMEDI et DIMANCHE: Sous la loi de Django à 1.20, 4.45, 8.05. Le canard en fer-blanc à 3.05, 6.29, 9.50. Fin à 11.21 hres.

LE MOULIN — Sur semaine: Karate à Tanger (6) à 6.15, 9.30. Riffifi à Amsterdam (5) à 8.03. Fin à 11.15. DIMANCHE: Riffifi à Amsterdam à 1.10, 4.33, 7.55. Karate à Tanger à 2.30, 6.00, 9.25. Fin à 11.09 hres.

LEVIS — SAMEDI: Six femmes pour l'assassin (6) à 7.30. La dixième victime (5) à 9.00. DIMANCHE: Matinée pour toute la famille: Le raflot héroïque Dooley (A-2) à 3.00. En soirée: La dixième victime à 6.00, 9.10. Six femmes pour l'assassin à 8.00 hres.

LIDO — SAMEDI: Matinée pour les Jeunes, deux films à 1.00. En soirée: Chasseur d'espions (3) à 6.00, 8.48. La vie secrète des femmes (6) à 7.34, 10.10. DIMANCHE: La vie secrète des femmes à 1.20, 4.05, 6.52, 9.38. Chasseur d'espions à 2.42, 5.18 et 8.04 hres.

ODEON (Salle Dauphin) — Opération Crossbow (A-4) à 12.20, 4.05, 7.50. La strip-teaseuse éfarouchée (4) à 2.25, 6.10, 9.55. Fin à 11.30. (Deux films en coulisses).

ODEON (Salle Frontenac) — Dr Jivago (2) (version française) à 1.30, 8.25. Fin à 11.45 hres. Deux représentations par jour seulement. "En coulisses". (4e semaine).

PARIS — Soleil noir (5) à 12.05, 3.25, 6.20, 9.55. Le jardinier d'Angoulême (5) à 1.30, 4.55 et 8.25 hres.

PIGALLE — Hells Angels On Wheel (3) à 12.20, 2.56, 6.57, 10.03. Wild Angels (5) à 2.05, 5.30, 8.45. (En coulisses et en anglais). (2e semaine).

PRINCESSE — Persée l'invincible (A-6) à 1.00, 4.20, 7.40. Films à venir à 2.20, 5.40, 9.00. L'homme à tout faire (6) à 2.39, 5.59, 9.19. Fin à 11.00 hres.

SELERY — Sur semaine: Un monsieur de compagnie (5) à 7.30. Zorba le Grec (2) à 9.00. Fin à 11.26. SAMEDI: Matinée pour toute la famille: Les trois Stogies contre Hercule (A-6) à 2.00 hres. DIMANCHE: Zorba le Grec à 1.15, 4.05, 6.00. Un monsieur de compagnie à 3.50, 7.20. Fin à 11.20 hres.

STE-FOY (Salle Alouette) — Valley of the Dolls (5) à 6.30, 9.00. Sujets courts à 8.35. Fin à 11.05. Matinée, mercredi, samedi et dimanche: Valley of the Dolls à 1.25, 3.55, 6.30, 9.00. Sujets courts à 1.00, 3.30, 6.05, 8.35. Fin à 11.05 hres.

ST-ROUALD — La reine du Colorado (A-4) à 9.20. Le Motel du crime (5) à 9.20. SAMEDI, matinée pour les Jeunes: La revanche du Mustang (E-6) à 1.30, 4.15. La reine du Colorado à 2.00. DIMANCHE, matinée pour les Jeunes, mêmes films que samedi. En soirée: La reine du Colorado à 6.00, 9.30. Le Motel du crime à 8.10 hres.

STUDIO 9 — LUNDI: Ouverture du théâtre. À l'affiche: Sang réservé (4) à 7.30 et 9.45 hres. Fin à 11.30 hres.

THEATRE CAPITOL AUJOURD'HUI 14 h. 30 20 h. 30

LE THEATRE DU RIDEAU VERT présente

2 pièces de Pinter qui ont tenu l'affiche au Théâtre Hébertot de Paris durant une saison:

La Collection L'Amant

avec: **MONIQUE MILLER** **BENOIT GIRARD**
Dominique Briand
Louis Aubert.

Mise en scène: Paul Blouin, décors: Guy Rajotte, costumes François Barbeau.

BILLETTS EN VENTE ACTUELLEMENT

Palais MONTCALM Récital d'orgue

CE SOIR ET DIMANCHE SOIR, à 8 h. 30



LUCIEN HETU

et son fils **DANIEL**

Billets en vente au guichet

de 10h.30 a.m. à 6h.30 p.m.
\$150 à \$400

Palais MONTCALM Les 23 et 24 mars à 8h.30 p.m. l'incomparable



GINETTE RAVEL

BILLETTS EN VENTE
de 10 h. 30 a.m. à 6 h. 30 p.m.
Billets: \$2.50 à \$3.50

Centre culturel ST-JEAN-EUDES (C.E.G.E.P.)

1390, 8ième Avenue présente

Pierre Létourneau

CHANSONNIER et Georges Langford

SAMEDI LE 23 MARS A 20H. 30
Billets: \$1.00, \$1.50 et \$2.00
Réservations: Tél.: 529-8927

RYTHMES, DANSES, FOLKLORE DES CARAIBES

FESTIVAL Calypso '68



Après un remarquable succès à Expo '67, 50 MUSICIENS, CHANTEURS et DANSEURS vous invitent à Festival Calypso '68

AU COLISEE

MERCREDI 27 MARS, à 8 heures 30
Billets en vente au COLISEE — \$2.50 - \$3.00 - \$3.50

COLLEGE DE LEVIS — MERCREDI, 17 AVRIL 8h. 45

LE SEUL RECITAL d'AZNAVOUR

et son orchestre pour Québec et la région en 1968

Billets: \$4. - \$5. - \$6.
En vente: Royaume du Disque, Centre d'Achats Levis, Tabagie Mado, 89, rue St-Joseph, Lévis.
Par la poste: Mandat-poste avec enveloppe-retour affranchie.

Collège de Lévis — a/s abbé Clément Fecteau, Productions Gervais - 3265, boul. Ste-Anne, Qué. 5
"HATEZ-VOUS! IL N'Y A QUE 1,000 SIEGES!"

cine-campus

présente en primeur

EL de LUIS BUNUEL

les samedi, dimanche et lundi
16-17-18 mars à 7 h. et 9 h. 30

THEATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE

PRIX: .50 étudiants — \$1.25 autres (14 ans et plus)

EN FRANCAIS

Un programme choc!

2^e SEMAINE

JULIE CHRISTIE
"Darling"

Gagnante d'un Oscar

Horaires: 1 h., 3 h., 5 h., 8 h., 10 h. Dernière complète: 9 h., 05

CINEMA EMPIRE

PLACE HOTEL DE VILLE - 524-2890

"OSCAR" TRIOMPHE!

UN ÉCLAT DE RIRE A TOUT CASSER!

LOUIS de FUNÈS

Le film qui mérite l'OSCAR du rire!

ELKE SOMMER

TOUTE L'INSOUCIANCE ET LA CRAUÛTE DE LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI

LE GANG DESCEND SUR LA VILLE

Stationnement gratuit Centre d'Achats Canadienne — 661-8575

CINEMA CANARDIERE 6^e SEMAINE

QUI SURVIVRA AUX BAGARRÉS, AUX CYCLONES, AUX POISSONS ?

"LE CANARD EN FER BLANC"

Color

ROBIN HANIN
CORBINE MARCHAND
LILA KEDROVA

"SOUS LA LOI DE DJANGO"

WILLIAM BERGER
ADRIANA AMBERI

CANADIEN PLACE LAURIER, 656-9922

LAURET 3^e AVENUE, 573-5050



Dans le monde

Bagarres violentes pour marquer les fêtes du printemps Hindou

CALCUTTA (A.F.P.) — Trois personnes ont été tuées et 12 autres blessées vendredi après-midi, à Calcutta, au cours de bagarres qui ont opposé pendant les fêtes du printemps Hindous et Musulmans. Des batailles rangées ont op-

posé les deux communautés dans les quartiers nord et nord-est de la ville où le couvre-feu a dû être établi. Plusieurs magasins ont été incendiés. La police, pour disperser les antagonistes, a utilisé des grenades lacrymogènes.

Celui qui est censé être le chef de la mafia, Russo, subit son procès

PALERME (PA) — Le demoyant Giuseppe Genco Russo, qui est censé être le chef de la mafia sicilienne, ainsi que 16 autres personnages de la pègre italo-américaine, a subi son procès, à Palerme, jeudi, dans une salle d'audience remplie de spectateurs. Ils sont accusés d'avoir dirigé un réseau de crimes et de narcotiques reliant la mafia de Sicile et la Cosa Nostra des États-Unis.

Sept accusés — décrits par la presse italienne comme "les patriarches de la Cosa Nostra" — seraient actuellement aux États-Unis. L'un d'eux est Giuseppe Bonanno qui fut jadis la victime d'un enlèvement sensa-

tionnel et qui est actuellement le chef d'un secteur de la Cosa Nostra, à New York.

Quatre des accusés seulement étaient en cour jeudi: Russo, Frank Coppola, qui avait été déporté des États-Unis il y a 20 ans, Vincent Martinez, citoyen américain qui a perdu une main en combattant pour l'Italie pendant la première guerre mondiale, et Frank Garofolo, âgé de 77 ans, un italo-américain.

Six autres accusés sont en liberté provisoire. Ces 17 hommes ont été accusés, l'année dernière, après que le juge Aldo Vigneri eût réuni 8.000 pages de témoignages à Palerme et aux États-Unis.

Quelque 26 morts dans une tragédie ferroviaire, non loin de Madrid

MADRID (Reuter) — Au moins 26 personnes ont été tuées de 80 blessées dans une collision qui s'est produite vendredi à l'ouest de la capitale espagnole entre un train de

Madrid à Galicia, dans le nord-ouest de l'Espagne et l'accident s'est produit entre les villages et Sauta Maria de la Alameda et Robledo de Chavela. Passagers et un tender, annonce la police.

Selon le FBI, augmentation dans le nombre de crimes

WASHINGTON (PA) — Le FBI signale une augmentation de 23 pour cent dans le nombre des crimes commis dans les grandes villes, l'année dernière, et considère les émeutes de l'été dernier comme l'un des facteurs de cette augmentation.

La recrudescence du crime s'est fait sentir particulièrement dans les villes de 500.000 à 1.000.000 de population.

Le directeur du FBI, M. Edgar Hoover, a déclaré, dans un rapport rendu public jeudi, que le crime, dans les banlieues, a augmenté de 16 pour cent, et dans les régions rura-

les, de 13 pour cent. Une hausse de 17 pour cent a été enregistrée dans les villes d'une population de 25.000 ou plus.

"Au nombre des arrestations de plus en plus nombreuses se trouvait un volume croissant d'arrestations pour offense contre l'ordre public" — ou émeutes — a déclaré le FBI.

Les actes de violence ont augmenté de 15 pour cent, et les vols à main armée, de 27 pour cent, par rapport à 1966. Il y a eu 12 pour cent plus de meurtres, neuf pour cent plus de vols et huit pour cent plus d'assauts graves.

Aspect positif ou optimiste chez les correspondants du Vietnam

NEW YORK (PC-PA) — M. Wes Gallagher, directeur général de la Presse Associée, a déclaré vendredi qu'une controverse "à souvent eu lieu en 1967, à l'instar des quatre années précédentes, sur la question de savoir si les correspondants au Vietnam signalaient

suffisamment l'aspect "positif" ou "optimiste" de la guerre".

"Il y a eu un flot incessant de rapports officiels sur l'évolution de la guerre, la plupart rappelant les prévisions optimistes du passé qui ne s'étaient jamais réalisées", a dit M. Gallagher dans son rapport annuel.

Le président de Panama devra subir son procès le 24 mars

PANAMA (PA) — L'Assemblée nationale panaméenne a ordonné au président Marcus A. Robles de subir son procès le 24 mars sous l'inculpation de s'être livré à des activités politiques inconstitutionnelles. S'il est trouvé coupable, il devra abandonner la présidence à moins que l'armée panaméenne intervienne.

L'Assemblée nationale a formulé son accusation sous forme de résolution présentée jeudi

soir par un député de l'opposition. Le scrutin n'a pas été rendu public, mais un vote antérieur indiquait que l'opposition disposait de 30 voix sur un total de 42.

La tournure des événements soulève la possibilité que la Garde nationale puisse intervenir. Le commandant de la Garde, le brigadier Bolivar Valiarino, a donné l'avertissement que ses hommes prendraient toutes les mesures nécessaires pour préserver "l'ordre public".

Un incendie rase un hôtel de cinq étages en moins d'une heure

HELENA, Mont. (PA) — Un incendie, causé par la rupture d'un tuyau à gaz, a rasé les cinq étages de l'hôtel Grandon en moins d'une heure, jeudi soir, laissant les pompiers dans l'incertitude concernant l'évacuation complète de l'immeuble.

La police a d'abord déclaré qu'elle croyait que tous les résidents avaient été évacués, mais le gérant de l'hôtel, M. Bob Krohl, a dit que cinq ou six des 50 clients de l'hôtel n'avaient pas été retrouvés. Un certain nombre de résidents ont pu s'échapper par les

portes avant de l'hôtel. L'officier de police Vic Sandru a déclaré qu'environ 15 personnes ont dû être transportées au moyen d'échelles et d'escaliers de sauvetage.

Trois des quatre murs de cet hôtel, dont la construction remontait à 1880, se sont effondrés, mettant le feu à la maison voisine et propageant les flammes jusqu'au toit d'une église située deux coins de rue plus loin.

L'église n'a subi que des dommages insignifiants, mais la maison a été considérablement endommagée.

GRANDE EXPOSITION DE NOUVELLES MOTOS '68

A PLACE LAURIER

chez NAP. COTE SPORTS

● BSA
● HONDA
● LAMBRETTA
● HARLEY DAVIDSON

Plus de
35 modèles
sur le plancher
\$249. à \$1,275.
● Aucun comptant

A PLACE LAURIER seulement

6 modèles 1968
MOTOS HONDA
\$299. à \$1,240.



SUZUKI à St-Roch seulement

LES POPULAIRES SCOOTERS

BSA

Lambretta



Accélération foudroyante!
Robustesse et sécurité!

Vous qui désirez un vrai jet automobile, et la robustesse d'un char d'assaut, voilà ce qu'il vous faut!

- Accélération foudroyante
- Carburateurs jumelés
- Cylindres jumelés
- Frein avant à double sabot
- Gros moteur de 53 c.v.
- Speedometer et tachymètre jumelés, pour un contrôle absolu de vitesse

Venez le voir! Informez-vous de ses performances auprès de ceux qui en possèdent.

Lorsque vous achetez chez Nap. Côte Sports, vous obtenez les avantages suivants:

- AUCUN COMPTANT jusqu'à 36 mois pour payer
- COURS DE CONDUITE
- POLICE D'ASSURANCE ACCIDENT
- PERMIS DE CONDUIRE

Tout cela avant de partir avec votre véhicule.



4 vitesses
8 c.v.

- Fourche télescopique
- Système d'échappement HI-FLO

\$359
à
\$1,099.

6 modèles en mains



LAMBRETTA 98 à 200 cc. Le seul au monde avec freins à disques. \$450. à \$600.



SUZUKI 1968

SUZUKI A ST-ROCH SEULEMENT

A VOTRE SERVICE: 6 MECANICIENS / PIECES AUTHENTIQUES / DEPUIS 49 ANS A VOTRE SERVICE

TROPHÉES POUR LES CHAMPIONS!



EQUIPES DE QUILLES ASSOCIATIONS SPORTIVES CLUBS COLLEGES

NAP. COTE SPORTS vous offre le plus vaste choix de Trophées et Cadeaux jamais vus à Québec, à des escomptes de 50% et plus. Variété et qualité sont à votre disposition.

Livraison immédiate



Visitez notre RAYON DE TROPHÉES

Mille et un autres modèles à votre choix.

NAP. COTE SPORTS
878 est. rue St-Joseph.

NAP. COTE SPORTS ST-ROCH PLACE LAURIER

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

La "ruée vers l'or", à travers le monde

Quels sont les effets de la crise financière sur l'homme de la rue?

par la Presse Associée
Que se produira-t-il au chapitre du revenu des particuliers si le coût de l'or est augmenté? Une automobile coûtera-t-elle plus cher?
Voilà les questions qui assaillent les gens lorsque la conversation porte sur les manchettes de l'heure, sur la situation in-

ternationale du marché de l'or. Des économistes ont donc été interviewés et ils ont fourni les réponses aux questions les plus communes.

Q— De quelle façon l'homme de la rue pourrait-il être affecté par une hausse du prix de l'or qui est présentement à \$35 US l'once?

R— Une telle augmentation signifierait tout d'abord que les Etats-Unis ont dévalué le dollar. Comme les Etats-Unis sont le pays-clé d'une zone monétaire d'importance, il est évident que d'autres pays — tel le Canada — devraient aussitôt dévaluer leur devise.
Au point de vue de l'économie interne d'un pays, le chan-

gement ne serait pas apparent. Les comptes de banque, les chèques de paie, le coût des produits domestiques resteraient au même niveau.

Le dollar achèterait moins d'or, mais il continuerait à acheter la même quantité de marchandises diverses, comme antérieurement à une telle dévaluation. Cependant, certains produits importés pourraient coûter plus cher.

Q— Qui serait le bénéficiaire d'une hausse immédiate du coût de l'or?

R— Les spéculateurs et les aventuriers de la finance feraient un profit immédiat si l'or qu'ils ont acheté à \$35 l'once valaient soudainement \$70. Quelques économistes soutiennent que le fait de doubler le prix de l'or mettrait fin à la spéculation sur le dollar américain puisque les spéculateurs vendraient sans doute leur or pour encaisser leur profit.

R— Surtout dans les échanges internationaux, une sphère d'activité qui est éloignée de beaucoup de gens.

Q— Que vaut-il mieux faire pour se protéger de l'incertitude monétaire?

R— Probablement, ce qu'il y a de mieux à faire est de ne pas bouger, a dit un économiste. Quelques-uns ont acheté des valeurs aurifères en bourse, valeurs qui ont pris la pente positive récemment. Mais évidemment, il s'agit d'un jugement de bailleur de fonds.

Q— Est-ce que le fait d'augmenter les impôts contribue à rendre la situation plus viable?

R— C'est ce que le Canada a fait pour combattre l'inflation et stabiliser son propre dollar. Plusieurs pays croient que c'est là un moyen orthodoxe de rétablir une balance déficitaire des paiements.

La clé de voûte

Q— Pourquoi l'or est-il maintenu à \$35 l'once?

R— C'est le prix garanti par les Etats-Unis depuis 1934. C'est en quelque sorte la clé de voûte du commerce international.

Q— Pourquoi donc augmenter le prix de l'or?

R— Quelques personnes soutiennent qu'un prix plus élevé restaurerait la confiance en le dollar américain. D'autres avancent qu'il encouragerait la production de l'or et découragerait les spéculateurs. Il faut que tout changement dans le prix de ce métal précieux soit approuvé par le Congrès américain.

Q— Où se ressentiraient les premiers effets d'une telle hausse?

Q— Pourrait-il y avoir également quelque effet néfaste?

R— Certains économistes croient que le commerce international pourrait s'effondrer parce qu'il est fondé sur un étalon-or à \$35 l'once.

Q— Pourquoi l'or est-il maintenu à \$35 l'once?

R— C'est le prix garanti par les Etats-Unis depuis 1934. C'est en quelque sorte la clé de voûte du commerce international.

Q— Pourquoi donc augmenter le prix de l'or?

R— Quelques personnes soutiennent qu'un prix plus élevé restaurerait la confiance en le dollar américain. D'autres avancent qu'il encouragerait la production de l'or et découragerait les spéculateurs. Il faut que tout changement dans le prix de ce métal précieux soit approuvé par le Congrès américain.

Q— Où se ressentiraient les premiers effets d'une telle hausse?

R— C'est ce que le Canada a fait pour combattre l'inflation et stabiliser son propre dollar. Plusieurs pays croient que c'est là un moyen orthodoxe de rétablir une balance déficitaire des paiements.

Et depuis ce temps, les spéculateurs ont calculé que le prix de l'or devrait être haussé pour rééquilibrer le marché.

De combien d'or disposent encore les Etats-Unis?

Le trésor actuel s'élève à \$11,400,000,000.

Q— Où se ressentiraient les premiers effets d'une telle hausse?

R— C'est ce que le Canada a fait pour combattre l'inflation et stabiliser son propre dollar. Plusieurs pays croient que c'est là un moyen orthodoxe de rétablir une balance déficitaire des paiements.

Et depuis ce temps, les spéculateurs ont calculé que le prix de l'or devrait être haussé pour rééquilibrer le marché.

De combien d'or disposent encore les Etats-Unis?

Le trésor actuel s'élève à \$11,400,000,000.

Q— Où se ressentiraient les premiers effets d'une telle hausse?

R— C'est ce que le Canada a fait pour combattre l'inflation et stabiliser son propre dollar. Plusieurs pays croient que c'est là un moyen orthodoxe de rétablir une balance déficitaire des paiements.

Et depuis ce temps, les spéculateurs ont calculé que le prix de l'or devrait être haussé pour rééquilibrer le marché.

De combien d'or disposent encore les Etats-Unis?

Le trésor actuel s'élève à \$11,400,000,000.

Q— Où se ressentiraient les premiers effets d'une telle hausse?

R— C'est ce que le Canada a fait pour combattre l'inflation et stabiliser son propre dollar. Plusieurs pays croient que c'est là un moyen orthodoxe de rétablir une balance déficitaire des paiements.

Et depuis ce temps, les spéculateurs ont calculé que le prix de l'or devrait être haussé pour rééquilibrer le marché.

De combien d'or disposent encore les Etats-Unis?

Le trésor actuel s'élève à \$11,400,000,000.

Q— Où se ressentiraient les premiers effets d'une telle hausse?

R— C'est ce que le Canada a fait pour combattre l'inflation et stabiliser son propre dollar. Plusieurs pays croient que c'est là un moyen orthodoxe de rétablir une balance déficitaire des paiements.

Et depuis ce temps, les spéculateurs ont calculé que le prix de l'or devrait être haussé pour rééquilibrer le marché.

De combien d'or disposent encore les Etats-Unis?

Le trésor actuel s'élève à \$11,400,000,000.

Q— Où se ressentiraient les premiers effets d'une telle hausse?

R— C'est ce que le Canada a fait pour combattre l'inflation et stabiliser son propre dollar. Plusieurs pays croient que c'est là un moyen orthodoxe de rétablir une balance déficitaire des paiements.

Et depuis ce temps, les spéculateurs ont calculé que le prix de l'or devrait être haussé pour rééquilibrer le marché.

De combien d'or disposent encore les Etats-Unis?

Le trésor actuel s'élève à \$11,400,000,000.

Q— Où se ressentiraient les premiers effets d'une telle hausse?

Depuis la première dévaluation

Le dollar a servi progressivement à jouer le rôle de monnaie de réserve

PARIS (AFP) — Le système monétaire international, sérieusement ébranlé par la crise actuelle, est basé à la fois sur l'or et sur la confiance dans les "monnaies de réserve" qui sont admises, depuis 1922, au même titre que l'or, comme moyens de paiement entre les nations occidentales. C'est le système du "Gold Exchange Standard" ou "étalon de change or", qui comportait à l'origine deux monnaies de réserve, la livre sterling et le dollar.

Mais depuis la première dévaluation de la monnaie britannique, en 1931, c'est le dollar qui a été progressivement amené à jouer le rôle de monnaie de réserve principale, sinon unique à l'extérieur de la zone sterling.

Le dollar était admis dans les règlements internationaux, au même titre que l'or, surtout parce qu'il était librement convertible en métal précieux, sur la base de \$35 pour une once d'or de 23,3 grammes — parité fixée en 1934 par le gouvernement de Washington et maintenue depuis cette date.

C'est sur cette base que les principaux pays du monde occidental, après avoir relevé leurs ruines dues à la guerre avec l'aide des Etats-Unis, ont rétabli à la fin de 1958 la convertibilité de leurs monnaies entre elles et avec le dollar, et donc finalement avec l'or.

HEMORRAGIE AMERICAINE
Le geste de la convertibilité du dollar était constitué par le stock d'or américain enfoui dans les caves de Fort Knox, qui valait 26 milliards de dollars à la fin de la guerre, mais qui devait diminuer jusqu'à 17 milliards en 1963, puis à 11,4 milliards le 13 mars dernier. Cette hémorragie était due surtout au déficit de la balance américaine des paiements, de-

venu constant depuis 1952, les dépenses de toutes natures effectuées par les Américains à l'extérieur, dépassant chaque année les recettes de 2 à 4 milliards de dollars.

Enfin, les créances à court terme sur les Etats-Unis — c'est-à-dire le montant des dollars-papier répandus dans le monde — s'élevaient actuellement à environ 37 milliards de dollars, soit près de quatre fois la valeur du stock d'or américain.

D'où la crise de confiance qui devait s'aggraver à mesure que les autorités américaines, malgré leurs déclarations maintes fois répétées depuis 1961, laissaient se perpétuer le déficit de leur balance des paiements. La méfiance s'est manifestée par des conversions directes de dollars en or effectuées par diverses banques centrales, et surtout par des achats de plus en plus massifs de métal jaune sur les marchés libres, dont celui de Londres est le principal. La ruée sur l'or a pris une allure aiguë en novembre dernier, lors de la nouvelle dévaluation de la livre sterling, et a redoublé d'intensité depuis une quinzaine de jours.

MESURE D'URGENCE
La décision prise la nuit dernière de fermer le marché de l'or à Londres, et par voie de conséquence, les autres marchés — à l'exception de celui de Paris, où les acheteurs se sont précipités aujourd'hui — est une mesure d'urgence qui ne résout évidemment pas la crise. En fait, estiment les observateurs, elle met fin à la libre convertibilité du dollar et elle doit aboutir à l'établis-

sement d'un double cours pour la monnaie américaine; un cours officiel à \$35 l'once, un accord des banques centrales devrait confirmer, et un "cours parallèle" dépendant du jeu de l'offre et de la demande. M. Jacques Rueff considère que ce deuxième cours sera l'équivalent d'une véritable dévaluation du dollar.

Enfin, c'est tout le système de la convertibilité des principales monnaies occidentales qui est remis en cause, ce

qui risque de perturber sérieusement les échanges internationaux, et par conséquent, l'activité économique dans les divers pays.

Au RUEL BUSINESS COLLEGE
Aucun contrat à signer



Félicitations à Mlle Colette Blais, St-Marguerite, Dorval, qui a suivi les cours de secrétariat anglais et français du RUEL BUSINESS COLLEGE, 37, Côte-du-Passage, Lévis et qui a obtenu une position de sténographe bilingue chez Adjusters & Appraisers Ltd, 376, rue du Roi, Québec.

eau-chaude
à profusion
à récupération rapide
à coût réduit
plan d'achat ou de location
chauffe-eau automatique à l'huile
BERUBÉ
529-9591

BOIS ET SOUS-PRODUITS
CHARPENTE DE TOIT PLUS SOLIDE
Pour construction domiciliaire ou industrielle, rénovation, réparation
MATERIO
355, rue Dupuy - Tél. 623-9871
PRES DU NOUVEAU BOULEVARD LAURENTIEN

BOIS & MATERIAUX DE CONSTRUCTION
de toutes sortes
BILODEAU DORE
BILODEAU & DORE LTEE
600, 1ère Rue, Limoilou, Qué. — Tél. 525-4708

TAPIS DRAPERIES PRELARTS TUILES
TAPIS AU PRIX DU GROS
GRATIS
Sous-tapis et pose
DRAPERIES et RIDEAUX MODELES EXCLUSIFS

ROBERT SIMARD ENR.
COUVRE-PLANCHER
614 Christophe-Colomb-Ouest — Qué. 8
Établi en 1940
683-1983 683-1984
683-0462 681-8547
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h 30

Prochains Voyages
12 au 15 avril: \$49
Pâques à New York
2 Jours à New York. Au retour, visite du Port Carillon.
17 au 21 mai: \$67
Washington
Visite de la ville et des "Lieux Saints".
18 et 19 mai: "Terre des Hommes" — 2 Jours et les autres fins de semaine. \$19
RESERVATIONS A:
AGENCES FRANCISCAINES
800, St-Avenue, Québec 3
TÉL.: 523-0031

VERRES de CONTACT
Dr Marcel Tremblay
OPTOMETRISTE
873, St-Avenue Québec
524-2869

Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700, boulevard Laurier, Ste-Foy
Ouvert tous les jours, samedi inclus. Tél.: 653-8486

3° VOYAGE EN EUROPE
avec les familles Poulin, par avion
14 sept. au 5 oct. 1968 — Prix \$698.
Suisse, Autriche (Vienne...), Italie (VENISE, Florence, ROME, Pise...), France (Nice, Cannes, Paris...)
Auto-car, hôtels, repas, pourboires, guides, visites.
Pour plus de détails, demander dépliants à
JOSEPH-PHILIPPE POULIN
2013, Jeanne-Mance, Québec 3 — Tél.: 522-6146
BIENVENUE A TOUTE AUTRE FAMILLE

MEUBLES ET APPARELS ELECTRIQUES
à prix avantageux
Le rendez-vous des FUTURS MARIÉS
Gaston LEVESQUE inc.
122, ave Plante - Ville Vanier
683-3471



LE SEMINAIRE DE QUEBEC
est autorisé par la faculté des Arts de l'Université Laval à organiser la classe de COLLEGE III couronnée par le B.A. pour septembre 1968.
ADMISSION :
s'adresser avant le 1er avril à la Section Collégiale
SEMINAIRE DE QUEBEC
Case Postale 460, Québec 4e
Tél.: 529-9931 — Poste 30

VOYAGE CULTUREL
Été - 1968 - Europe
Six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe. 42 jours en Europe: départ 2 juillet, avion de Dorval; retour 13 août, avion de Paris — Hollande, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie, Monaco et France. TOUT COMPRIS.
\$1,210.00
en dollars canadiens
Profitez de l'expérience — 14e année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie. — Pour Informations, demandez:
P. JULIEN DEZIEL, o.f.m.
LES FRANCISCAINS
2010 Ouest, boul. Dorchester, Montréal

Cours de prospection
DU 16 AVRIL AU 10 MAI 1968
● COURS: (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Richesses Naturelles, Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.
● SUJETS: Prospection, géologie, minéralogie, analyse géophysique de minéraux, excursions, géochimie, etc.
● CONDITIONS: \$15.
Aucun examen d'admission.
S'adresser au
DIRECTEUR du Département de Géologie,
Faculté des Sciences, Cité Universitaire, Québec 10, P.Q.
L'inscription doit se faire avant le 10 avril. Le nombre de places est limité.

NE RESTEZ PAS SOURDS!
Découpez ceci!
En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment faire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareils acoustiques. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Écrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.
CENTRE BELTONE
J.-R. PEYROT, dépt 50
487 est, boul. Charest Québec

Les banques à charte du Canada ont suspendu les transactions d'or

TORONTO, (P.C.) — Les banques à chartes du Canada, en accord avec le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, ont suspendu les transactions d'or, aujourd'hui, jusqu'à ce que la situation internationale de l'or soit clarifiée — possiblement au cours de la fin de semaine.

Plusieurs services téléphoniques dans les banques étaient surchargés, tôt hier, mais M. E. A. Royce, gérant de la Banque de Montréal en Ontario, a déclaré que "sans doute, la requête de M. Sharp sera mise en application, et il restera tant qu'on ne nous dira pas d'y

Après une baisse la tendance à Wall Street s'est raffermie

NEW YORK (AFP) — Après une baisse initiale due aux inquiétudes au sujet de la situation monétaire internationale, la tendance à Wall Street s'est nettement raffermie et la plupart des groupes ont terminé la semaine avec des gains appréciables.

Les mines d'or ont par contre fortement baissé sous l'influence des prises de bénéfice et dans la perspective d'un accord au cours du week-end entre les membres du pool de l'or en vue de mettre un terme à la spéculation sur le métal précieux.

L'indice des industrielles a perdu environ deux points et demi au cours de la première heure de la séance, en partie sous l'influence d'ordres passés la veille, alors que l'on craignait une forte hausse du taux de l'escompte, et non encore exécutés.

La reprise qui s'est manifestée dès la fin de la matinée a par contre été influencée par le fait que le taux d'escompte de la réserve fédérale n'a été relevé que d'un demi-point. On estime toutefois dans les milieux professionnels que la vigueur de la reprise a été tempérée par les incertitudes per-

Les Etats-Unis auraient envoyé de l'or, par avion, en Angleterre

LONDRES Reuter — Les Etats-Unis auraient envoyé en Grande-Bretagne, par avion vendredi, des lingots d'or pour plusieurs millions de dollars afin de regarnir les réserves de la Banque d'Angleterre.

La ruée vers l'or, cette semaine, a considérablement réduit les stocks de lingots d'or dans les dépôts de la Banque d'Angleterre.

Tél.: 523-6921
Léo SEVIGNY Enr.
Exterminateurs d'insectes et rongeurs nuisibles.
Reps. National Chemical Extermination Co.
183, ave Latraverse, Ste-Foy, Québec

HEMORROIDES ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGUE
1028, DES ERABLES
Bur.: 681-4424 — Rés.: 527-2015

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Buite 350, Edifice Grande-Allée, 550 est. Grande-Allée, Québec.
Bricolage sur rendez-vous
Tél.: 523-1471

AVOCATS
GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
C.N. DORION, c.r.
MARIE-J. CANTIN, L.L.L.
RAYMOND-A. GAGNON, L.L.L.
29, rue Ste-Ursule, Québec
Tél.: 529-9247

BEGAIEMENT DYSLEXIE
Traitement rapide et efficace
Centre Audio-vocal
Fondé par
LUCIE DE VIENNE
G. Demers, dir.
527-1749
RESIDENCE:
1517, boul. St-Cyrille ouest, Québec 6
Sur rendez-vous seulement.

ROULETTES SUR DEMANDE CATALOGUE GRATIS
GENERAL BEARING SERVICE
165, Prince-Edouard,
Tél.: 523-7619



Un qui a dû remettre sa médaille d'or olympique

Télé 4 présentera un film d'actualité ce soir à 11h.14, puisqu'il relatera la vie du fameux athlète olympique, Jim Thorpe. Même s'il s'agit d'une reprise, on ne peut nier l'importance que prend cette réminiscence devant les accusations récentes auxquelles fait face Jean-Claude Killy ou devant celles dont Nancy Greene s'est élégamment tirée.

C'est en effet pour avoir gagné \$50 par semaine à jouer au baseball durant l'été, pendant ses études universitaires, que l'athlète américain d'origine indienne a été obligé de remettre la médaille d'or du décathlon au comité olympique international.

Plusieurs spectateurs prendront probablement plaisir à voir un rédacteur sportif recevoir un direct à la mâchoire, mais dans cet incident comme dans le reste, Burt Lancaster nous présente une image très humaine de Jim Thorpe, le plus grand athlète de la première moitié du 20e siècle.

Le Canadien peut s'approcher à une seule victoire du championnat

Le chiffre magique des Canadiens qui est de 4 sur Boston et de 3 sur New York peut passer à 1 en fin de semaine, alors que les hommes de Toe Blake recevront les Penguins de Pittsburgh et ils visiteront les Bruins de Boston demain.

Le Tricolore a une fiche de 86 points et le mieux que les Bruins et les Rangers peuvent faire est 92. En cas d'égalité, le Canadien aurait une victoire de plus que les Newyorkais, mais les Bostonnais l'emporteraient grâce aux buts comptés.

Pittsburgh joue le tout pour le tout, entraînant à cinq points derrière les North Stars du Minnesota, qui jouent deux fois sur leur patinoire en fin de semaine. Or, en plus d'affronter le Canadien au Forum ce soir, l'équipe de Red Sullivan joue à New York dimanche.

La joute qui devait passer au réseau américain dimanche après-midi devant être celle de Philadelphie à Toronto. Du à l'éclairage minable du Colisée, elle sera remplacée probablement par la joute Détroit à Minnesota.

Programmation sportive de la fin de semaine

SAMEDI

- 1h.00 — Tele 5 — Championship series (curling)
- 1h.00 — CBVT (11) — Le golf et ses étoiles
- 2h.00 — Tele 5 — Kaleidosport
- 3h.00 — Télé 4 — Sur le matelas (lutte)
- 4h.00 — Tele 5 — CBS golf classic
- 8h.30 — CBVT (11) et Tele 5 — Pittsburgh à Montréal (hockey)

DIMANCHE

- 2h.00 — WCAX (3) — Détroit à Minnesota (hockey)
- 2h.30 — Tele 5 — Wonderful world of golf
- 3h.00 — CBVT (11) — Du sport et des hommes
- 4h.30 — Télé 4 — Téléquilles
- 8h.30 — CBVT (11) — L'heure des quilles

Les Flyers protégeront Nolet et Johnson au repêchage de juin

Par Jean Pouliot

"De la façon dont jouent Jim Johnson et Simon Nolet, ils ne nous laissent pas d'autre choix que de les protéger en juin". C'est par ces mots que le gérant général des Flyers de Philadelphie, Bud Poile, a laissé ses intentions sur un des secrets les mieux gardés du hockey professionnel.

Comme chaque équipe n'a le droit de protéger que 14 joueurs en plus de deux gardiens de buts, il va sans dire que Nolet et Johnson forceront Poile à laisser non protégés deux joueurs actuels des Flyers. Le choix des joueurs à protéger doit être non seulement basé sur l'habileté actuelle d'un joueur, mais aussi sur un potentiel. C'est donc dire qu'à valeur égale, l'athlète le plus jeune aura la préférence.

Par contre, les joueurs de première année chez les professionnels n'ont pas besoin d'être protégés. Dans le cas des Flyers, ils pourront mettre à l'essai une seconde saison les Raph MacSweyn, Onil Bou-

tin, Paul Cates, Dick Sarrazin, Serge Bernier, Ron Racette, Larry McKillop, Rosaire Paie-

ment et Ian Campbell, sans crainte de les perdre.

LES GARDIENS Le règlement n'est pas le même pour les gardiens de

buts, et chaque club ne peut en protéger que deux, sans égard aux années de service. Selon le règlement actuel, Fer-

mand deviendra disponible à tout club de la Nationale dès la fin de la présente saison si, comme c'est normal, les Flyers protègent Bernard Parent et Doug Favell.

Il y a cependant une campagne d'amorçage par le Canadien pur changer ce règlement et les Flyers appuieront Sam Pollock. Le mentor du Tricolore désire que chaque club puisse protéger trois cerbères, afin de garder Worsley et Vachon, sans perdre ses droits sur Jerry Desjardins.

On doute cependant que Pollock puisse grouper un nombre suffisant de supporters. Des clubs comme Los Angeles sont prêts à risquer un cerbere de fort salaire comme Terry Sawchuk, pour acquérir un jeune qui pourrait leur appartenir pendant plusieurs saisons.

A CLEVELAND

Les As, après une excellente pratique hier matin, se sont mis en route aujourd'hui pour Cleveland, où ils affronteront les Barons demain après-midi. Même s'ils n'ont jamais gagné dans la métropole de l'Ohio cette saison, les hommes de Vic Stasiuk seront légèrement favoris, car les Barons jouaient à Buffalo hier soir et reçoivent les Bisons ce soir avant de disputer contre les As leur troisième joute en moins de 45 heures.

Ralph MacSweyn sera de nouveau absent, mais il rejoint l'équipe mardi à Baltimore après avoir complété sa série de quatre joutes avec les Flyers, la suspension de Larry Zeidel prenant fin après le match de dimanche soir.



Simon NOLET

Jim JOHNSON



Le rink de McGrath gagne le O'Keefe

L'équipe de la province du bleu pilotée par Larry McGrath retournera en Saskatchewan pour la deuxième année consécutive avec le trophée O'Keefe. L'équipe McGrath a remporté 9 victoires sans aucune défaite jusqu'ici. Hier soir, la Saskatchewan n'était pas à l'affiche, mais elle doit affronter la Nouvelle-Ecosse aujourd'hui. Larry McGrath sera à la poursuite de sa 10e victoire, un record que seule l'équipe de Lee Green, de Calgary, a complété en 1965.

L'équipe de Kindersley, Saskatchewan a défait Terre-Neuve 10-2 en 3 manches vendredi. L'équipe de la Tête des Lacs pilotée par Bill Tetley a défait le quatuor d'Edmonton dirigé par Bucky Stochinsky par le compte de 5-3. Le match a été serré jusqu'à la 10e manche.

L'équipe de Bagotville pilotée par Earl Carson l'a emporté par le compte de 7-4 sur l'Ontario.

L'île du Prince-Edouard a défait la Colombie-Britannique par le compte de 8-6 et le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse par le compte de 11-3.

CLAUDE HARDY A SURPASSÉ TROIS RECORDS LOCAUX D'HALTÉROPHILIE

Claude Hardy, du Gymnase St-Malo, a décroché le trophée DOW décerné au meilleur leveur de la soirée, lors du tournoi régional senior de lever de poids, à la salle paroissiale St-Malo. Hardy, qui est le président de l'Association locale d'haltérophilie, effectuait des levés de 270 au développé, 225 à l'arraché et 320 lbs. à l'épaulé et jeté, pour un grand total de 815 lbs. et une formule Hoffman de 555.83. Sur le chemin de la victoire, il a établi trois records seniors de la région, soit son développé, son épaulé et jeté et son total de 815 lbs.

Ses plus sérieux rivaux, pour la meilleure performance de la soirée, furent Denis Dubé du Studio Dionne qui y enregistra une formule de 555.03 soit 630 lbs. au poids de 131½ lbs. et Yvon Levesque du Gymnase St-Malo, qui fit 541.25, soit 715 lbs. à la pesanture de 164½ lbs. Marcel Gosselin, Maurice Daigle et Yvon Chouinard n'étaient pas éligibles à cet honneur, l'ayant remporté au cours des dernières années, ce qui les a éliminés pour 10 ans. Quatre records Juvéniles Canadiens furent enregistrés par

deux leveurs du Studio Jean-Yves Dionne. Le premier fut Denis Dubé, un poids plume, avec son 202¼ lbs. au développé et son total de 630 lbs. Le second est un jeune poids-lourd de 17 ans, Jean Bouffard, qui arracha 241½ lbs. et fit un épaulé et jeté, en essai supplémentaire, de 309¼ lbs.

La classe des poids coq vit un nouveau champion être couronné en la personne de Jean Labrecque du Gymnase St-Louis de France, de Ste-Foy, qui réalisa 145-145-200 total 490 lbs. contre Marcel Hamel, du Studio Dionne, qui ne put faire mieux que 135-130-180 total 445 lbs.

Chef les 132 lbs. l'instructeur du Gymnase St-Malo eut recours à sa longue expérience en haltérophilie pour sortir vainqueur. Il réussit 200-190-250 total 640 lbs. soit 10 lbs de mieux que le puissant jeune leveur du Studio Dionne, Denis Dubé, qui totalisa 630 lbs. avec les levés de 202¼-185-245. Maurice Doyon du Gymnase St-Malo prit la troisième place avec ses 555 lbs (155-170-230). Ceux qui s'attendaient à voir le vétéran Marcel Gosselin du Gymnase St-Louis de France of-

frir une belle exhibition ne furent pas déçus. Marcel, qui n'a jamais été aussi lourd en compétition, triompha chez les 148 lbs. avec le beau total de 685 lbs. (220-195-270). Rosaire Lavergnière, du Studio Dionne, prit la deuxième place avec 170-165-230 total 565 lbs. Il fut suivi par Armand Pratte, son copain d'entraînement, qui fit 515 lbs. soit 165-150-200.

Yvon Levesque, du Gymnase St-Malo, totalisa 715 lbs. chez les 165 lbs. pour triompher dans sa classe. Ses levés furent 240-215-260. Deux haltérophiles du Studio Dionne s'affrontaient chez les 181 lbs. Le jeune Pierre Leclerc dut s'incliner devant Yvon Chouinard. Leclerc ne put faire mieux que 640 lbs. soit 220-185-235 tandis que Chouinard, en grande forme, remporta son onzième championnat senior régional consécutif avec le total de 795 lbs. (260-235-300), manquant de très peu un jeté avec 335 lbs.

Pour sa part, Jean Bouffard, également du Studio Dionne, n'avait aucun adversaire et fit 8 essais de bons sur 9, soit 240-241½-305 total 785 lbs.



BIER

Ligue Américaine Cleveland 3, Buffalo 8 Providence 3, Baltimore 2 Rochester 2, Springfield 9

Ligue Nationale Oakland 1, St-Louis 1

Ligue Junior A du Québec Finale 4 de 7 Drummondville 5, Shawinigan 10 (série égale 1-1)

Ligue Junior A d'Ontario Quarts-de-finale 4 de 9 Montréal 6, St-Catharines 3 (Montréal mène 2-0) Peterboro 2, Niagara 6 (Niagara mène 2-1) Toronto 2, Kitchener 4 (Kitchener mène 1-0) Hamilton 4, London 9 (série égale 1-1)

Tournoi d'automne à Montréal St-René Goupil 3, Castors 10

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine Buffalo à Cleveland, P.M. Providence à Hershey, Baltimore à Springfield

Ligue Nationale Pittsburgh à Montréal Boston à Toronto Détroit à St-Louis Los Angeles à Minnesota

Ligue Américaine Québec à Cleveland P.M. Hershey à Buffalo Springfield à Providence Baltimore à Rochester

Ligue Nationale Détroit à Minnesota, P.M. Toronto à Philadelphie (partie jouée à Québec, 8h.00) Pittsburgh à New York Oakland à Chicago

Ligue Junior A d'Ontario Quarts-de-finale 1 de 7 St-Catharines à Montréal (Montréal mène 2-0)

Ligue Junior A du Québec Finale 4 de 7 Shawinigan à Drummondville (série égale 1-1)

Ligue Provinciale Semi-finale 4 de 3 St-Hyacinthe à Victoriaville (série égale 3-3)

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMÉRICAINNE

Division EST						
	PJ	G	P	N	PP	PC
Hershey	63	32	25	8	244	210
Springfield	64	28	28	8	214	217
Providence	65	26	30	9	213	246
Baltimore	61	23	28	10	202	209

Division OUEST						
	PJ	G	P	N	PP	PC
Rochester	65	32	24	9	230	213
Québec	66	29	26	11	246	216
Cleveland	65	27	28	10	216	221
Buffalo	63	26	26	11	203	208

LIGUE NATIONALE

Division EST						
	PJ	G	P	N	PP	PC
Montréal	66	30	18	10	209	140
New York	67	33	22	12	201	168
Boston	67	34	23	10	238	197
Chicago	67	31	21	15	197	190
Toronto	65	24	26	16	177	158
Détroit	66	24	31	11	218	223

Division OUEST						
	PJ	G	P	N	PP	PC
Philadelphie	67	28	23	11	186	160
Los Angeles	67	28	31	8	179	208
St. Louis	66	24	27	15	157	165
Minnesota	66	24	29	16	163	205
Pittsburgh	65	22	31	12	167	192
Oakland	69	15	39	15	142	198

LIGUE LAURENTINE

	PJ	G	P	N	PP	PC
Chez Roland	19	14	3	2	119	82
G. H. Roy	19	9	8	2	104	83
Giffard	19	7	11	1	70	138
Mtmorency	19	5	13	1	72	94



Il faut bien l'avouer, la Renault 10 n'a rien d'une voiture bon marché.

Sauf son prix d'achat et le coût de son entretien.

Lors de sa conception, toute l'attention fut portée sur les qualités mécaniques et sur le confort des passagers. Son moteur infatigable vous fera faire 40 bons miles au gallon. Mais ce n'est pas tout. Grâce à sa suspension grand confort à 4 roues indépendantes, elle s'accroche littéralement à la route. Et ses 4 freins à disque vous assurent une sécurité à toute

épreuve. Côté confort et commodité, ses 4 portes, ses sièges rembourrés de caoutchouc mousse et son insonorisation particulièrement soignée vous font arriver frais et dispos, quelles que soient la longueur du trajet et la rudesse du chemin. Et puis, pour votre tranquillité d'esprit, le service après-vente Renault est là pour vous servir d'un bout à l'autre du pays.

Fabriquée au Québec, la Renault 10 est la seule petite voiture qui sache voir grand. Venez l'essayer sans plus tarder.



Renault va plus loin.

CARETTE AUTOMOBILES LTEE
2060 ouest, boul. Charest — Québec — Tél.: 681-7371

MAISONNEUVE AUTOMOBILES ENR.
136, Maisonneuve — Québec — Tél.: 529-8135

ST-PASCAL AUTO LTEE
1265, de la Canadière — Québec — Tél.: 529-0628

EUGÈNE BEGIN AUTOMOBILES
Route Trans-Canada, St-David — Lévis — Tél.: 837-2444



Y a pas d'erreur NANCY GREENE est la meilleure

ASPEN, Colorado (AFP) — La Canadienne Nancy Greene a poursuivi vendredi l'impressionnante série de ses victoires en remportant brillamment la descente de la 22e André Roch Cup comptant pour la Coupe du Monde de ski alpin en 1.33:29, battant la championne olympique de la spécialité l'Autrichienne Olga Pall de 88-100 et la Française Marielle Goitschel de 1.77:100. Nancy étant championne olympique de slalom géant et Marielle, de slalom spécial, les trois skieuses couronnées à Chamrousse ont donc pris les trois premières places de cette épreuve.

Grâce à ce succès, Nancy prend, en outre, une sérieuse option sur une seconde victoire dans la Coupe du Monde de ski alpin. En effet, avec 126 points, elle passe seconde du classement général, derrière la Française Isabelle Mir qui totalise 150 points et devant deux autres Françaises, Florence Steurer et Annie Famose, respectivement troisième et quatrième avec 124 et 115 points. Ces trois dernières, absentes à Aspen, affronteront la Canadienne dans les dernières épreuves de la Coupe qui auront lieu à Rossland, Canada et à Heavenly Valley, Californie.

Les descentes de la Coupe du Monde étant terminées, Olga Pall et Isabelle Mir terminent premières ex aequo avec 70 points.

L'ÉPREUVE

Comme la descente-hommes qui eut lieu deux heures plus tôt cette course a été disputée par un temps splendide, ensoleillé et chaud. La distance était de 2.400 mètres pour un dénivelé de 700 mètres et il y avait 21 portes.

En raison de la chaleur, la neige était devenue encore plus molle si bien que l'ordre des départs joua un rôle encore plus important que dans la course précédente, les virages devenant très rapidement laborieux en profondeur. Nancy eut la chance de partir avec le No 2 et profita ainsi d'une piste sur laquelle n'avaient skié que des ouvriers et l'Américaine Susan Chaffee, ce qui n'avait d'ailleurs aucune chance. Olga Pall no 3 fut nettement dominée par la Canadienne sans être handicapée par rapport à celle-ci. L'Autrichienne Christl Haas no 4 tomba et se cassa probablement la jambe.

"Je n'ai pas fait de fautes comme hier dans la "non-stop", nous dit Nancy. "En outre, j'ai eu la chance d'avoir le bon numéro".

"Nancy était plus forte que moi aujourd'hui", reconnaissait sportivement Olga Pall. Quant à Marielle, elle ne s'était guère fait d'illusions: "Quand j'ai vu la neige ce matin, j'ai tout de suite compris que je n'avais aucune chance avec le no 9".

Deux autres chutes ont eu lieu dans cette course, celles de l'Anglaise Felicity Field et de la Canadienne Judy Leinweber.

CLASSEMENT

Dames:	
1.— Nancy Greene, Canada	1.33:29
2.— Olga Pall, Autriche	1.34:17
3.— Marielle Goitschel, France	1.35:06
4.— Berni Rauter, Autriche	1.35:14
5.— Vreli Inaebnit, Suisse	1.35:48
6.— Fernande Bochatay, Suisse	1.35:53

KILLY SE CLASSE AU 3e RANG SEULEMENT

ASPEN (A.F.P.) — L'Autrichien Gerhardt Nanning, a remporté sa troisième grande victoire en descente de la saison en gagnant l'épreuve de la 22e "André Roch Cup" comptant pour la Coupe du Monde de ski alpin, en 1'59"49, devant son compatriote Heini Messner 2'01"82 et le triple champion olympique, le Français Jean-Claude Killy 2'02"15.

Le meilleur Canadien a été Rod Hebron, 13e en 2:04:15. La chute de neige a donc faussé en partie la course. Killy et Daetwyler ont d'ailleurs fait pratiquement les mêmes déclarations: "Les virages étaient déjà très laborieux en profondeur quand nous sommes partis. En outre, nous avons manqué de jambes en fin de course en raison du repos que nous nous sommes accordés après les Jeux. Actuellement, nous manquons encore de condition physique". Avec le total absolu de 75 points (trois gains), Nanning termine le premier du classement de la descente de la Coupe du Monde devant Killy (60 points — 1 victoire — 1 place de second — une de troisième). Toutefois, le champion français renforce sa position de leader général de la Coupe du Monde avec maintenant un total de 175 points, devant le Suisse Doumeng Giovanelli (117 points) et Nanning qui passe de la quatrième place à la troisième avec 92 points.

CLASSEMENT

Dames:	
1.— Gerhardt Nanning (Autriche)	1'59"49
2.— Heini Messner (Autriche)	2'01"82
3.— Jean-Claude Killy (France)	2'02"15
4.— Bill Kidd (Etats-Unis)	2'02"21
5.— Ex-aquo, Karl Schranz (Autriche) et Ken Phelps (Etats-Unis)	2'02"36

Concours le "haute" classe sur le tremplin du Mont Ste-Anne

C'est sur le tremplin du Mont Ste-Anne que seront présentés demain les sauts de printemps invitation. Cet événement rappellera sans doute l'ancien concours disputé annuellement sur le tremplin du Lac Beauport et qui n'a pu être représenté depuis plusieurs années.

La reprise de cette compétition promet d'être des plus éclatantes et sera sûrement le plus grand concours du genre jamais présenté à Québec. En effet, la collaboration de la Brasserie O'Keefe a permis aux dirigeants du club de ski Mont Ste-Anne de faire des invitations à de nombreux sauteurs de l'extérieur, dont les membres de l'équipe Olympique canadienne, et des sauteurs américains de grande classe.

Ainsi de Trois-Rivières, Jacques Charland trois fois champion canadien, et Claude Trahan qui arrive tout juste de Grenoble, ont promis de venir, accompagnés de nombreux jeunes espoirs du même endroit. De Montréal, on attend Ulf Kvembo, membre de l'équipe olympique; Max Pelt, deux fois champion canadien, ainsi que le sensationnel Zdanek Mezl, détenteur du record officiel du tremplin avec un saut de 198 pieds. On peut donc s'attendre à ce qu'il force l'allure de la compétition, s'il peut effectuer à nouveau de tels sauts.

Dans le groupe venant d'Ottawa, deux sauteurs seront à surveiller; il s'agit de Gérard Gravel, un vétéran de l'équipe nationale, encore capable de mener la vie dure aux meilleurs sauteurs du Canada, et de Pat Morris, substitut de notre équipe olympique et qui s'est partagé des honneurs du championnat de l'Est du Canada, lors du dernier concours tenu au Mont Ste-Anne.

Mentionnons aussi un groupe de la vieille capitale qui tentera de nous figurer dignement. En effet, George Brown, Yvan Fecteau et André Moisan auront l'occasion d'acquiescer de l'expérience en se mesurant à ces compétiteurs de classe.

Du côté américain, on attend les réputés frères Roger et Bernie Dion, qui sont classés parmi les meilleurs sauteurs des Etats-Unis et qui ont une très bonne expérience des gros trempins. Ils seront donc des grands favoris de cette compétition. Une forte délégation, soit une dizaine de sauteurs viennent du Lake Placid. D'après des témoignages de personnes qui les ont vus à l'œuvre dernièrement, à Trois-Rivières, ils seraient très jeunes mais pourraient rivaliser avec les meilleurs sauteurs. Leur présence à Québec donnera la chance à nos jeunes Jacques Parent et Gilles Fecteau de prendre leur revanche sur leur défaite de Trois-Rivières et de se montrer dignes des espoirs qu'on fonde sur eux.

On s'attend à ce qu'au moins quarante sauteurs participent à cette importante compétition où l'expérience, la jeunesse, la force et l'habileté rivalisent pour déterminer le vainqueur. Les membres du club de Ski Mont Ste-Anne, sous la direction de Charles A. Plante et de Clermont Cluche, ont tout mis en oeuvre pour s'assurer que le tremplin soit en parfaite condition pour la journée du concours, et ouvert pour la pratique toute la journée samedi. Le poste plus qu'à espérer une chaude journée de printemps pour favoriser les spectateurs et le tout sera sûrement couronné de succès.

Liste des sauteurs inscrits

CLASSE "A"	CLUB DE SKI
Pete Mikkelsen	Snow Flake Ski Club, U.S.A.
Zdanek Mezl	Université de Montréal
Max Pelt	Université de Montréal
Claude Trahan	Mont-Carmel, Trois-Rivières
Douglas Dion	U. S. Air Force, U.S.A.
Roger Dion	Canaan College Ski Club U.S.A.
Jacques Charland	Mont-Carmel, Trois-Rivières
Pat Morris	Ottawa Ski Club
Rick Culyos	Chicopee Ski Club, Ontario
André Moisan	Université Laval
Fred Sasagawa	Yukon Ski Club, Montréal
Rudy Beyer	Yukon Ski Club, Montréal
Alex Brassard	Université de Montréal
Gérard Gravel	Ottawa Ski Club
Réal Séguin	Ottawa Ski Club

CLASSE "B"	CLUB DE SKI
Yvan Fecteau	Université Laval
Marc Aubry	Chicopee Ski Club, Ontario
Jeff Todd	Stoneham, Québec
Jacques Parent	Chicopee Ski Club, Ontario
Helmut Hoess	Chicopee Ski Club, Ontario
Lee Burtis	Canaan College Ski Club U.S.A.
Roger Christin	Université de Montréal
Bill Purcell	Lebanon, Outing Club, U.S.A.
Gilles Fecteau	Union Commerciale, Québec
Cam Wicks	Chicopee Ski Club, Ontario
Robert Bush	Brattleboro Outing Club U.S.A.
Dan Wadsworth	Brattleboro Outing Club U.S.A.
Gary Wolf	Brattleboro Outing Club U.S.A.
Pierre Vézina	Union Commerciale, Québec
Jean-Paul Bouchard	Union Commerciale, Québec
Bob Rodercich	Rosendale Ski Club, U.S.A.

CLASSE "JUNIOR A"	CLUB DE SKI
Daniel Touchette	Université de Montréal
Denis Martel	Mont-Carmel, Trois-Rivières
Tom Reamper	Université de Montréal
E. Schessler	Lake Placid, U.S.A.
Joe Lamb	Lake Placid, U.S.A.
P. Oddy	Lake Placid, U.S.A.
T. Morgan	Lake Placid, U.S.A.
Peaper	Université de Montréal
M. Fohare	Lake Placid, U.S.A.

Les sauts de pratique officiels débuteront à 1.00 P.M. suivis immédiatement à 2.00 hrs des sauts de concours.

Plusieurs intéressés en cette franchise

OAKLAND PA.—Ralph Wilson, riche propriétaire des Bills de Buffalo de la ligue Américaine de football, a fait une soumission pour obtenir la franchise des Seals d'Oakland, de la ligue Nationale de hockey.

On sait que la brasserie Labatt a acheté la franchise jeudi à la condition de la démembrer à Vancouver, approbation que neuf des 12 gouverneurs de la LNH doivent donner. Jack Kent Cooke avait été préféré à Wilson à Los Angeles lors de l'expansion.

Le président de la LNH, Clarence Campbell a déclaré que l'offre de Wilson et celles des autres intéressés obligeraient peut-être les propres des Seals à réouvrir les négociations.

Sort fort différent de Nicklaus, Palmer

ORLANDO, Floride (PA) — Tout en s'amusant avec la foule, Jack Nicklaus a roulé un 68 en prenant une avance de deux coups à mi-chemin de l'omnium Citrus hier alors que Arnold Palmer subissait l'élimination avec un désastreux 76.

Son total de 135, neuf sous la normale, lui a permis de prendre une avance de deux coups sur le gaucher Bob Charles, de Nouvelle-Zélande.

C'était la première fois que Palmer subissait l'élimination depuis septembre dernier à Toronto. Il avait effectué une première tournée de 71 et son total de 147 était deux coups supérieurs à la limite.

George Knudson, de Toronto, est demeuré dans la lutte avec un 141.



Record à battre au Mt-Ste-Anne: 198

Coupe du Monde

(Par AFP)

CLASSEMENTS MASCULIN ET FEMININ APRES LA DESCENTE DE LA 22e ANDRÉ ROCH CUP	
HOMMES	
1.— Jean-Claude Killy, France	175 Pts
2.— Domeneg Giovanelli, Italie	174
3.— Gerhardt Nanning, Autriche	92
4.— Edmund Bruggmann, Suisse	77
5.— Karl Schranz, Autriche	69
6.— Guy Prillat, France	62
7.— Heini Messner, Autriche	62

DAMES	
1.— Isabelle Mir, France	150
2.— Nancy Greene, Canada	136
3.— Florence Steurer, France	124
4.— Annie Famose, France	115
5.— Fernande Bochatay, Suisse	105
6.— Marielle Goitschel, France	100
7.— Olga Pall, Autriche	92
8.— Gertrude Gabl, Autriche	85
9.— Kiki Cutter, Etats-Unis	80
10.— Christl Haas, Autriche	80

Concours de patrouilleurs

C'est en fin de semaine, au Château du Lac Beauport, qu'aura lieu la compétition de premiers soins de la Division du Québec de la Patrouille canadienne de ski.

Plus de 125 patrouilleurs sont attendus venant d'endroits aussi éloignés que Matapédia, Baie Comeau, Chibougamou et Gatineau. Le programme de la fin

de semaine comprend une compétition de premiers soins samedi, un slalom et une course de toboggan dimanche. C'est la première fois qu'un tel concours est organisé par la Zone de Québec.

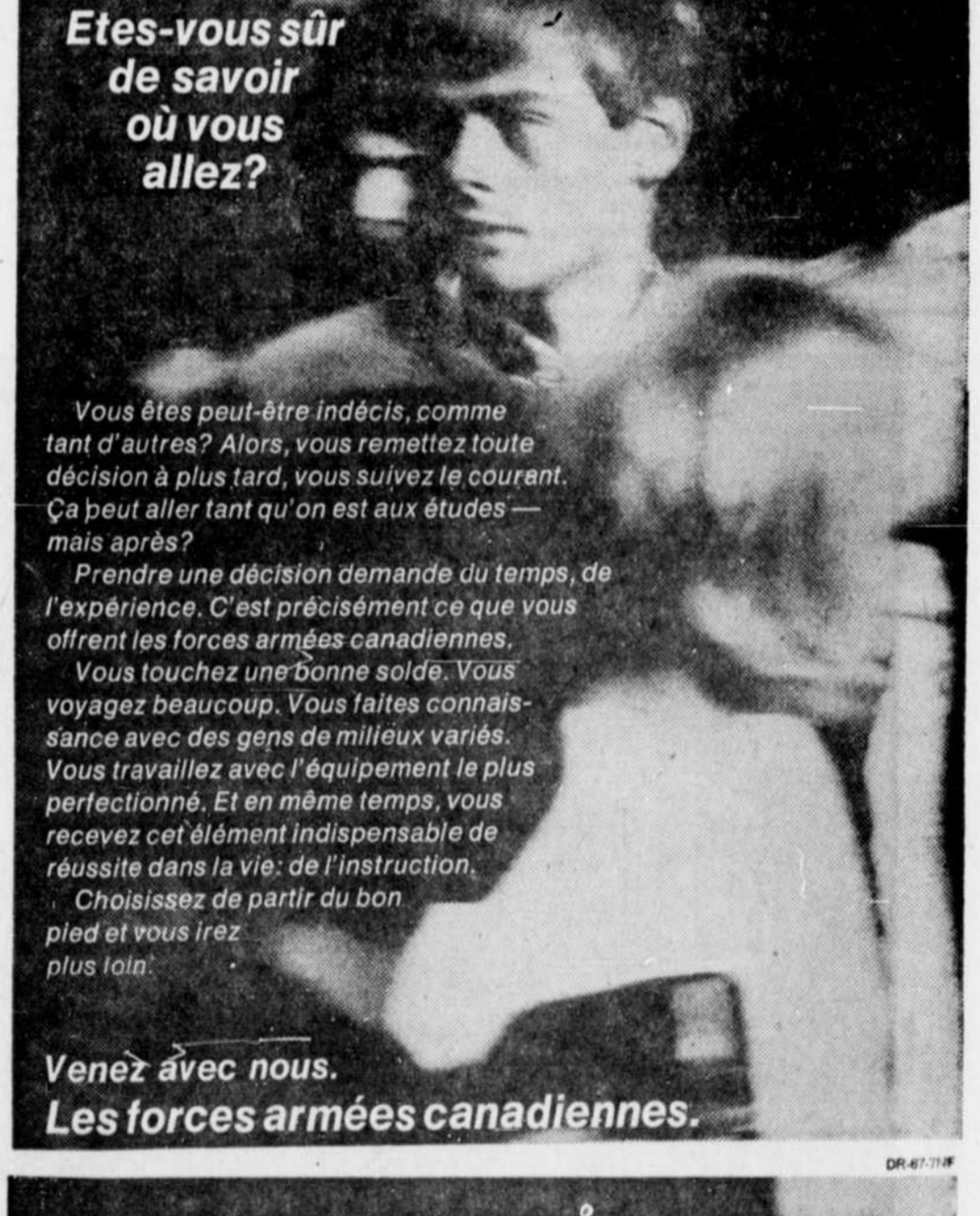
Le grand public est invité à venir au Château Lac Beauport afin de se rendre compte du travail accompli par la Patrouille canadienne de ski.

Ordre des départs du slalom géant "Ciments du St-Laurent"

ORDRE DES DEPARTS CLASSE VETERANS	
1.— Martin Roucy	26.— Jean Fournier, Vallée PrunEAU
2.— Rodrigue Binin	27.— Claude Lépine, Stoneham
3.— Marc Robert	28.— Jean-Marie Gagnon, Port-Alfred
4.— Claude Nadeau	29.— Gérard Potvin, Port-Alfred
5.— Jean-Paul Bouchard	30.— Marc Gariépy, Vallée PrunEAU
6.— Georges Vézina	31.— Jean-Pierre Carrier, Redkins
	32.— Jacques Bourbonnais, Stoneham
	33.— François Carignan, V. PrunEAU
	34.— Jacques Bédard, Stoneham
	35.— Pierre Beaulieu, Stoneham
	36.— Luc Carignan, Mont Carmel
	37.— Gilles Fecteau, Port-Frég
	38.— Michel Garceau, La Tuque
	39.— Louis Dionne, Rimouski
	40.— Laurent Gagnon, Stoneham
	41.— Michel Tremblay, Chicoutimi
	42.— Serge Larouche, Jonquières
	43.— Jocelin Dufresne, Stoneham
	44.— Jean Paquin, Redkins
	45.— Reynald Duchesneau, Stoneham
	46.— Pierre Smeety, Jonquières
	47.— Pierre Lemieux
	48.— Daniel Tardif, Chicoutimi
	49.— Gérard Gervais, La Tuque
	50.— Michel Hébert, Stoneham
	51.— Richard Naud, Jonquières
	52.— Robert Morency, Ski Secours
	53.— Jean-Louis Marquis, Castor
	54.— Denis Dorion, Mont Ste-Anne
	55.— Richard Ruel, Faucon
	56.— Denis Sauvage, Stoneham
	57.— Jean-L. Létourneau, Stoneham
	58.— Alain Fougard, Redkins
	59.— Y. Provencher, U. Commerciale
	60.— Denis Paquin, U. Commerciale
	61.— Michel Bélanger, Redkins
	62.— Robert Baron, Stoneham
	63.— Claude Thibault, Faucon
	64.— Yvan Lamare, Faucon
	65.— Yvan Lamare, Faucon
	66.— Winston Kelso, Mont Ste-Anne
	67.— Diane Lévesque, U. Commerciale
	68.— Vincent Carrorette, M. Ste-Anne
	69.— Michel Lesard, Stoneham
	70.— Jean-B. Bossou, Redkins
	71.— Jean-G. Tremblay, M. Ste-Anne
	72.— Gilles Laliberté, U. Commerciale
	73.— Jocelin Dion, U. Commerciale
	74.— Jacques Gilbert, Castor
	75.— Michel Bertrand, Stoneham
	76.— Mandoza Lanzini, Ski Secours
	77.— Robert Giguère, Ski Secours
	78.— Renald Beupré, Ski Secours
	79.— Jean Yvelin, Ski Secours

DAMES	
1.— Pierrette Simard, Jonquières	157.— Céline Huot, U. Commerciale
2.— Monique Perron, Jonquières	158.— Marie Dupéré, Mont Ste-Anne
3.— Ginette Blais, Jean Talon	159.— S. St-Pierre, U. Commerciale
4.— Claire Arsenault, Stoneham	160.— Suzanne Daigle, Faucon
5.— Cécile Turgeon, Faucon	161.— Carole Dion, Mont Ste-Anne
6.— Chantal Tremblay, Stoneham	162.— Ginette Houliat, Jean Talon
7.— André Fleury, Jean Talon	163.— Hélène Morissette, Stoneham
8.— Marie Deschênes, Stoneham	164.— Marie-A. Houliat, Mont Ste-Anne
9.— Jean Gélinas, Castor	165.— Monique Giguère, Mont Ste-Anne
10.— Claude Guay, Stoneham	166.— Georges Morissette, Stoneham
11.— Guy Hardy, Stoneham	167.— Lucie Vachon, Mont Ste-Anne
12.— M. St-Jacques, Castor	
13.— Paul Brisson, Castor	
14.— Yves Blackburn, Chicoutimi	

HOMMES B	
10.— Jacques Gagnon, Rimouski	107.— Celine Huot, U. Commerciale
11.— Jean Gagnon, Redkins	108.— Marie Dupéré, Mont Ste-Anne
12.— Pierre Claret, Stoneham	109.— S. St-Pierre, U. Commerciale
13.— Jacques Dubois, U. Commerciale	110.— Suzanne Daigle, Faucon
14.— Jean Proulx, St-Maurice	111.— Carole Dion, Mont Ste-Anne
15.— Denis Gagnon, Redkins	112.— Ginette Houliat, Jean Talon
	113.— Hélène Morissette, Stoneham
	114.— Marie-A. Houliat, Mont Ste-Anne
	115.— Monique Giguère, Mont Ste-Anne
	116.— Georges Morissette, Stoneham
	117.— Lucie Vachon, Mont Ste-Anne



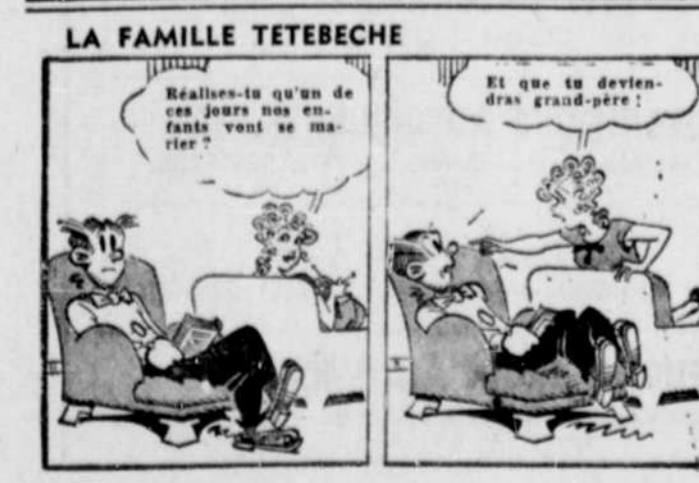
Etes-vous sûr de savoir où vous allez?

Vous êtes peut-être indécis, comme tant d'autres? Alors, vous remettez toute décision à plus tard, vous suivez le courant. Ça peut aller tant qu'on est aux études... mais après? Prendre une décision demande du temps, de l'expérience. C'est précisément ce que vous offrez les forces armées canadiennes. Vous touchez une bonne solde. Vous voyagez beaucoup. Vous faites connaissance avec des gens de milieux variés. Vous travaillez avec l'équipement le plus perfectionné. Et en même temps, vous recevez cet élément indispensable de réussite dans la vie: de l'instruction. Choisissez de partir du bon pied et vous irez plus loin.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS CENTRES DE RECRUTEMENT DES FORCES CANADIENNES

QUEBEC	— 1048, rue ST-JEAN	Tél. : 694-3636
CHICOUTIMI	— 1432, rue ROYALE	Tél. : 374-3510
TRICHOITIMI	— 200, rue RACINE-EST	Tél. : 543-1880
RIMOUSKI	— 82, ST-GERMAIN-O.	Tél. : 723-5271

RESERVE: Louiseite Clavel, Redkins, Louise Gravel, Redkins (-), Renée Blackburn.



L'Action économique

COTES DES BOURSE

Toronto		MONTREAL		CANADIENNE	
Acad Ur	15100 11 9	Acad Ur	15100 11 9	Acad Ur	15100 11 9
Acra	6000 12 11	Acra	6000 12 11	Acra	6000 12 11
Acra G	4000 19 18	Acra G	4000 19 18	Acra G	4000 19 18
Acra G	300 365 265 265	Acra G	300 365 265 265	Acra G	300 365 265 265
Acra Inv	3000 34 24	Acra Inv	3000 34 24	Acra Inv	3000 34 24
Acra Mg	1000 3 13	Acra Mg	1000 3 13	Acra Mg	1000 3 13
Acra	3000 190 186 186	Acra	3000 190 186 186	Acra	3000 190 186 186
Akate	11500 56 34	Akate	11500 56 34	Akate	11500 56 34
A Land	1200 59 27	A Land	1200 59 27	A Land	1200 59 27
Am Moly	5300 22 21 22	Am Moly	5300 22 21 22	Am Moly	5300 22 21 22
Ang Ryd	7000 98 95 95	Ang Ryd	7000 98 95 95	Ang Ryd	7000 98 95 95
Ang UD	2000 73 71 74	Ang UD	2000 73 71 74	Ang UD	2000 73 71 74
Arco	6000 24 23 23	Arco	6000 24 23 23	Arco	6000 24 23 23
Arco	500 49 49	Arco	500 49 49	Arco	500 49 49
Arco	8500 12 12	Arco	8500 12 12	Arco	8500 12 12
Arco	500 23 22 22 1/2	Arco	500 23 22 22 1/2	Arco	500 23 22 22 1/2
At C	3200 70 70	At C	3200 70 70	At C	3200 70 70
At C	11000 7 8	At C	11000 7 8	At C	11000 7 8
At C	6500 400 350 360	At C	6500 400 350 360	At C	6500 400 350 360
Banken	4300 94 93 94	Banken	4300 94 93 94	Banken	4300 94 93 94
Bankfield	1000 35 35	Bankfield	1000 35 35	Bankfield	1000 35 35
Bank	1200 64 37 38	Bank	1200 64 37 38	Bank	1200 64 37 38
Barnat	3500 42 42	Barnat	3500 42 42	Barnat	3500 42 42
Becher	3000 35 35	Becher	3000 35 35	Becher	3000 35 35
Bethim	3245 735 725 730	Bethim	3245 735 725 730	Bethim	3245 735 725 730
Big Nama	6000 20 20	Big Nama	6000 20 20	Big Nama	6000 20 20
Black Bay	2000 8 8	Black Bay	2000 8 8	Black Bay	2000 8 8
Blk Haws	6000 37 36 36	Blk Haws	6000 37 36 36	Blk Haws	6000 37 36 36
Bly	1000 20 20	Bly	1000 20 20	Bly	1000 20 20
Bransar	2300 230 230	Bransar	2300 230 230	Bransar	2300 230 230
Br Ref	12000 40 37 38	Br Ref	12000 40 37 38	Br Ref	12000 40 37 38
Brumw	1700 490 470 490	Brumw	1700 490 470 490	Brumw	1700 490 470 490
Brumw II	6000 17 17	Brumw II	6000 17 17	Brumw II	6000 17 17
Calmer IB	1000 105 105 105	Calmer IB	1000 105 105 105	Calmer IB	1000 105 105 105
C Mines	19350 40 38 38	C Mines	19350 40 38 38	C Mines	19350 40 38 38
Candio	7000 160 158 167	Candio	7000 160 158 167	Candio	7000 160 158 167
Camp Chib	3915 945 890 890	Camp Chib	3915 945 890 890	Camp Chib	3915 945 890 890
Camp RL	2312 345 322 322 1/2	Camp RL	2312 345 322 322 1/2	Camp RL	2312 345 322 322 1/2
Cang	4000 13 13	Cang	4000 13 13	Cang	4000 13 13
C Dno	1200 220 220	C Dno	1200 220 220	C Dno	1200 220 220
C Jamieson	2000 83 83	C Jamieson	2000 83 83	C Jamieson	2000 83 83
C Kelly	3000 14 14	C Kelly	3000 14 14	C Kelly	3000 14 14
C Lencourt	6500 17 15 15	C Lencourt	6500 17 15 15	C Lencourt	6500 17 15 15
C Niso	2750 49 43 49	C Niso	2750 49 43 49	C Niso	2750 49 43 49
C O'Brien	3000 14 14	C O'Brien	3000 14 14	C O'Brien	3000 14 14
C O'Brien	1000 100 100	C O'Brien	1000 100 100	C O'Brien	1000 100 100
Cantri	8000 14 14	Cantri	8000 14 14	Cantri	8000 14 14
Captain	3000 15 15	Captain	3000 15 15	Captain	3000 15 15
Caspar	1000 14 14 1/4	Caspar	1000 14 14 1/4	Caspar	1000 14 14 1/4
Cent Pat	1700 110 108 110	Cent Pat	1700 110 108 110	Cent Pat	1700 110 108 110
Chester	3500 22 22	Chester	3500 22 22	Chester	3500 22 22
Chib	3000 62 62	Chib	3000 62 62	Chib	3000 62 62
Chin	16450 167 173	Chin	16450 167 173	Chin	16450 167 173
Chow	2000 13 13	Chow	2000 13 13	Chow	2000 13 13
Coln Lake	9200 22 21 22	Coln Lake	9200 22 21 22	Coln Lake	9200 22 21 22
Comb Met	6000 35 35	Comb Met	6000 35 35	Comb Met	6000 35 35
Compaq	4000 49 49	Compaq	4000 49 49	Compaq	4000 49 49
Conig	8000 58 58	Conig	8000 58 58	Conig	8000 58 58
C Shawkey	1000 12 12 1/2	C Shawkey	1000 12 12 1/2	C Shawkey	1000 12 12 1/2
C Gillies	3000 14 14	C Gillies	3000 14 14	C Gillies	3000 14 14
CG Arrow	2000 24 24	CG Arrow	2000 24 24	CG Arrow	2000 24 24
C Hall	2000 70 65 70	C Hall	2000 70 65 70	C Hall	2000 70 65 70
C Margen	3000 63 63	C Margen	3000 63 63	C Margen	3000 63 63
C Marcus	1000 25 24 25	C Marcus	1000 25 24 25	C Marcus	1000 25 24 25
C Misa	19000 295 265 265	C Misa	19000 295 265 265	C Misa	19000 295 265 265
C Misa	1000 40 40	C Misa	1000 40 40	C Misa	1000 40 40
C Nict	13000 14 14 1/2	C Nict	13000 14 14 1/2	C Nict	13000 14 14 1/2
C Rambler	2000 80 80	C Rambler	2000 80 80	C Rambler	2000 80 80
C Red Pop	1000 25 25	C Red Pop	1000 25 25	C Red Pop	1000 25 25
Conwest	2450 725 725 725	Conwest	2450 725 725 725	Conwest	2450 725 725 725
Coproc	3000 55 55	Coproc	3000 55 55	Coproc	3000 55 55
Corp Fields	7000 125 125 125	Corp Fields	7000 125 125 125	Corp Fields	7000 125 125 125

New-York

Par la Presse Canadienne		TITRES	
ACF 2.20	38 42 41 1/2	ACF 2.20	38 42 41 1/2
Adress 1.40	140 140 140	Adress 1.40	140 140 140
Alcan 1.10	180 180 180	Alcan 1.10	180 180 180
Alleg C 200	252 15 15 1/2	Alleg C 200	252 15 15 1/2
Am Can 2.20	100 20 20 1/2	Am Can 2.20	100 20 20 1/2
Amrad 3	55 77 77 1/2	Amrad 3	55 77 77 1/2
A Arlin 30	139 29 29 1/2	A Arlin 30	139 29 29 1/2
A Can 1.20	37 40 40 1/2	A Can 1.20	37 40 40 1/2
A Cyan 1.25	21 23 23 1/2	A Cyan 1.25	21 23 23 1/2
A Home 1.20	138 51 51 1/2	A Home 1.20	138 51 51 1/2
Am Met 1.20	100 11 11 1/2	Am Met 1.20	100 11 11 1/2
Am Smel 3	134 73 73 1/2	Am Smel 3	134 73 73 1/2
Am Sid 1	302 32 32 1/2	Am Sid 1	302 32 32 1/2
AT T 2.40	128 5 5 1/2	AT T 2.40	128 5 5 1/2
Am Tob 1.80	111 31 31 1/2	Am Tob 1.80	111 31 31 1/2
Amplex Cr	177 28 28 1/2	Amplex Cr	177 28 28 1/2
Asid 2.40	37 40 40 1/2	Asid 2.40	37 40 40 1/2
Armco 30	215 44 44 1/2	Armco 30	215 44 44 1/2
Arm C 1.40	10 48 48 1/2	Arm C 1.40	10 48 48 1/2
Avon 1.60	183 123 123 1/2	Avon 1.60	183 123 123 1/2
Babcock 1.36	45 40 40 1/2	Babcock 1.36	45 40 40 1/2
Baker H 1.20	128 66 66 1/2	Baker H 1.20	128 66 66 1/2
Bank H 50	128 66 66 1/2	Bank H 50	128 66 66 1/2
Ben F 1.60	62 32 32 1/2	Ben F 1.60	62 32 32 1/2
Beth SU 1.60	195 29 29 1/2	Beth SU 1.60	195 29 29 1/2
Boing 1.20	162 75 75 1/2	Boing 1.20	162 75 75 1/2
Borg W 1.25	59 30 30 1/2	Borg W 1.25	59 30 30 1/2
Borg W 2.00	13 38 38 1/2	Borg W 2.00	13 38 38 1/2
Brist My	117 66 66 1/2	Brist My	117 66 66 1/2
Brumw 1.20	29 22 22 1/2	Brumw 1.20	29 22 22 1/2
Buri Ind 1.20	46 40 40 1/2	Buri Ind 1.20	46 40 40 1/2
Burgals 1	344 175 175 1/2	Burgals 1	344 175 175 1/2
Can H 1.20	36 4 4 1/2	Can H 1.20	36 4 4 1/2
Cmp RL 4.50	512 40 40 1/2	Cmp RL 4.50	512 40 40 1/2
Cmp Soup 1	172 27 27 1/2	Cmp Soup 1	172 27 27 1/2
Camp Dry 30	32 20 20 1/2	Camp Dry 30	32 20 20 1/2
Can So Ry 3	110 55 55 1/2	Can So Ry 3	110 55 55 1/2
Cdn Pac 1.45	26 30 30 1/2	Cdn Pac 1.45	26 30 30 1/2
Cdn Pac 1.50	26 14 14 1/2	Cdn Pac 1.50	26 14 14 1/2
Cdn Tr 1.20	102 38 38 1/2	Cdn Tr 1.20	102 38 38 1/2
Celanese 1	38 25 25 1/2	Celanese 1	38 25 25 1/2
Chas Oh 4	24 62 62 1/2	Chas Oh 4	24 62 62 1/2
Chris Cr 1	84 29 29 1/2	Chris Cr 1	84 29 29 1/2

Montreal

Par la Presse Canadienne		TITRES	
ACF 2.20	38 42 41 1/2	ACF 2.20	38 42 41 1/2
Adress 1.40	140 140 140	Adress 1.40	140 140 140
Alcan 1.10	180 180 180	Alcan 1.10	180 180 180
Alleg C 200	252 15 15 1/2	Alleg C 200	252 15 15 1/2
Am Can 2.20	100 20 20 1/2	Am Can 2.20	100 20 20 1/2
Amrad 3	55 77 77 1/2	Amrad 3	55 77 77 1/2
A Arlin 30	139 29 29 1/2	A Arlin 30	139 29 29 1/2
A Can 1.20	37 40 40 1/2	A Can 1.20	37 40 40 1/2
A Cyan 1.25	21 23 23 1/2	A Cyan 1.25	21 23 23 1/2
A Home 1.20	138 51 51 1/2	A Home 1.20	138 51 51 1/2
Am Met 1.20	100 11 11 1/2	Am Met 1.20	100 11 11 1/2
Am Smel 3	134 73 73 1/2	Am Smel 3	134 73 73 1/2
Am Sid 1	302 32 32 1/2	Am Sid 1	302 32 32 1/2
AT T 2.40	128 5 5 1/2	AT T 2.40	128 5 5 1/2
Am Tob 1.80	111 31 31 1/2	Am Tob 1.80	111 31 31 1/2
Amplex Cr	177 28 28 1/2	Amplex Cr	177 28 28 1/2
Asid 2.40	37 40 40 1/2	Asid 2.40	37 40 40 1/2
Armco 30	215 44 44 1/2	Armco 30	215 44 44 1/2
Arm C 1.40	10 48 48 1/2	Arm C 1.40	10 48 48 1/2
Avon 1.60	183 123 123 1/2	Avon 1.60	183 123 123 1/2
Babcock 1.36	45 40 40 1/2	Babcock 1.36	45 40 40 1/2
Baker H 1.20	128 66 66 1/2	Baker H 1.20	128 66 66 1/2
Bank H 50	128 66 66 1/2	Bank H 50	128 66 66 1/2
Ben F 1.60	62 32 32 1/2	Ben F 1.60	62 32 32 1/2
Beth SU 1.60	195 29 29 1/2	Beth SU 1.60	195 29 29 1/2
Boing 1.20	162 75 75 1/2	Boing 1.20	162 75 75 1/2
Borg W 1.25	59 30 30 1/2	Borg W 1.25	59 30 30 1/2
Borg W 2.00	13 38 38 1/2	Borg W 2.00	13 38 38 1/2
Brist My	117 66 66 1/2	Brist My	117 66 66 1/2
Brumw 1.20	29 22 22 1/2	Brumw 1.20	29 22 22 1/2
Buri Ind 1.20	46 40 40 1/2	Buri Ind 1.20	46 40 40 1/2
Burgals 1	344 175 175 1/2	Burgals 1	344 175 175 1/2
Can H 1.20	36 4 4 1/2	Can H 1.20	36 4 4 1/2
Cmp RL 4.50	512 40 40 1/2	Cmp RL 4.50	512 40 40 1/2
Cmp Soup 1	172 27 27 1/2	Cmp Soup 1	172 27 27 1/2
Camp Dry 30	32 20 20 1/2	Camp Dry 30	32 20 20 1/2
Can So Ry 3	110 55 55 1/2	Can So Ry 3	110 55 55 1/2
Cdn Pac 1.45	26 30 30 1/2	Cdn Pac 1.45	26 30 30 1/2
Cdn Pac 1.50	26 14 14 1/2	Cdn Pac 1.50	26 14 14 1/2
Cdn Tr 1.20	102 38 38 1/2	Cdn Tr 1.20	102 38 38 1/2
Celanese 1	38 25 25 1/2	Celanese 1	38 25 25 1/2
Chas Oh 4	24 62 62 1/2	Chas Oh 4	24 62 62 1/2
Chris Cr 1	84 29 29 1/2	Chris Cr 1	84 29 29 1/2

Canadienne

Par la Presse Canadienne		TITRES	
ACF 2.20	38 42 41 1/2	ACF 2.20	38 42 41 1/2
Adress 1.40	140 140 140	Adress 1.40	140 140 140
Alcan 1.10	180 180 180	Alcan 1.10	180 180

LESZET ET UTILISEZ VOS ANNONCES CLASSEES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS



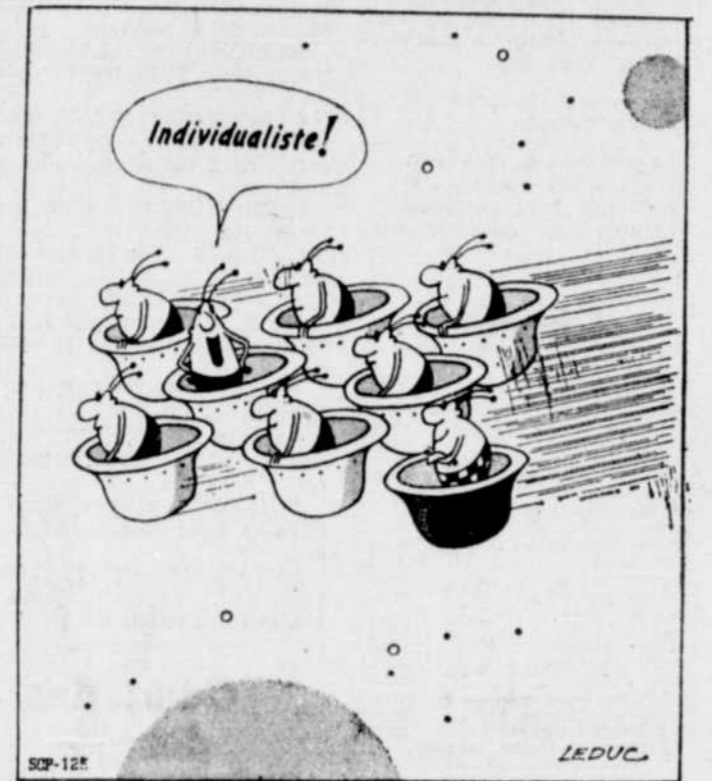
TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Flançailles, prochains mariages, décès, services funéraires, grand-messes, messes de requiem, anniversaires, etc.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Le Service de Publicité de L'ACTION. DEMAIN, DANS LA STRATOSPHERE



Animaux à vendre

VENDONS chiens enregistrés, Boston Bull, Berger Allemand, Cocker Américain, Boxer, Colley, Chihuahua, etc.

Animaux perdus

PERDU 11 mars, à 5 heures 50 P.M., Quartier Boulevard Lévesque, Chien St-Louis, chien moyen mâle noir, queue coupée, visiblement blessé.

Argent à prêter

UNE SEULE DETTE UN SEUL PAIEMENT. ACTUON cas refusé, jusqu'à \$50,000. Consultez notre Budget Exp. 308 du Roi: 523-5529, ce n'est pas une compagnie de finance.

Argent à prêter en première hypothèque

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue.

PRETS SUR GAGE

\$5. à \$1,000.000 consentis immédiatement. TEL: 682-2751.

ARGENT

Table with columns: MONTANT, Première hypothèque, Deuxième hypothèque. Rows show amounts from \$2,000 to \$10,000 and corresponding interest rates.

A vendre — Divers

LIBRIERIE de tricoterie Jersey, polynésie, etc. Adresse: 26, NOTRE-DAME DE FATIMA, LORVILLEVILLE. P.Q. TEL: 842-1576.

Bureau à louer

IMMEUBLES Beaudet, 869-877, Boul. Charest Est, dimensions 400 pds c. 100. 2300 pds c. 100. Pour informations: TEL: 522-8252.

Chambres à louer

POUR MESSIEUR distingué, Sillery, près Université, 2064, Bourdonnière, 2 chambres, 2 salles de bain. Pour informations: TEL: 681-5165.

Chambres demandées

FILEE cherche chambre en ville, avec ou sans cuisine. Pour informations: TEL: 522-4442.

Chalets à vendre

LAC ST-CHARLES 29 x 24, construction récente, meublé, foyer intérieur et extérieur, terrasse, jardin 1/2 acre. 117,000. 2000 pds c. 100. Pour informations: TEL: 667-2738.

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER, \$7.50 par mois ou 3 mois pour \$18.00. GERALD MARTINEAU, 400, DORCHESTER, Québec. — TEL: 522-5185.

Commerce à vendre

E. LACOURVILLE 130 Cms d'Abramham, Québec. TEL: 522-1530. Agent exclusif clavigraphes OLYMPIA. Agent exclusif clavigraphes OLYMPIA. Agent exclusif clavigraphes OLYMPIA.

Hotels à louer

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurant, épicerie, ou tout autre commerce, aussi commerces de détail. Consultez: COURTESY IMMOBILIER Yves GERMAIN LTEE, 321 St-Paul, Québec. TEL: 522-8121.

Ecoles

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année, commerciale et scientifique. Examen du ministère de l'Éducation. Conversation anglaise conversationnelle supérieure. Cours de mathématiques, 722, Côte Ste-Genève, Québec. TEL: 529-3731.

Extermination

MATHIEU Extermination Inc. Spécialité: exterminations, insectes, rongeurs, etc. Adresse: 1306, 13ème Rue, Québec. TEL: 522-4315.

A vendre — Divers

TRICOTERIE, tricots de Jersey, couleurs assorties, à très bas prix; livraison si désiré. Adresse: 215, rue Leclerc, Côte-Du-Roi de Laurierville; TEL: 849-5728.

ARMOIRE bibliothèque, tapis gris 12 x 19, draperies 150 pc. et rideaux, fauteuil, buffet antique et radio console ancien. Pour informations: TEL: 524-1072.

ENSEMBLE de salle à manger, très propre. S'adresser: 457, 5ème Rue. TEL: 524-1819.

A VENDRE, robe de mariée, avec manteau en dentelle de laine et tricot, voile, chapeau, grandeur 12-14, blanche. Pour informations: TEL: 525-5044.

HENRI TURCOTTE LTEE BONS CHOIX, BONS PRIX MEUBLES et appareils ménagers neufs, mobiliers de chambre, bureaux, cuisines, garde-ropes, mobiliers de cuisine et dinette, chaudières, divan-lits, fauteuils de repos, cuisinières électriques, pour courant 110 ou 220 volts, réfrigérateurs, laveuses, sècheuses, lave-vaisselle, fournales à gaz, etc. Adresse: 110, rue St-Joseph, Québec. TEL: 683-2751.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Adresse: 26, Notre-Dame de Fatima, Loretteville. P.Q. TEL: 842-1576.

Logement à louer

PROPRIETAIRES COMMUNIQUEZ avec Habitat Service, 268, du Roi, Québec. Pour la location de vos logements. TEL: 523-4121. P.S. Service gratuit au propriétaire. 4545 6-3 (1 ms) 118

CHARLESBOURG, logement à louer, très petites pièces, 220 entree seule, 26 étage. Prix \$2.00 par mois. Pour informations: TEL: 626-5186.

M. MCMAHON, 3 1/2 pièces, chauffé, poêle et réfrigérateur, \$127.00. Tout meublé \$140.00, libre le 1er mai. Pour informations: TEL: 681-6151 ou 527-2514.

CHARLESBOURG, appartements de luxe, 3 et 4 pièces, épreuve du feu, ascenseur, \$95.00 à \$145.00. Toutes dépenses incluses. Pour informations: TEL: 527-5554.

ST-SAUVEUR, 3 pièces, bain, entrée 110, fini éprouvé, \$45.00 par mois. Pour informations: TEL: 524-5214.

FLAT à louer 4 pièces, chauffé, éclairé, entrée 220, libre le 1er mai. S'adresser: 21, rue Roussau, St-David, Co. Lewis. TEL: 527-9234.

LOGEMENT à louer, 3 1/2 pièces, non chauffé, bain, 220, \$50.00 par mois, au 305, 2ème Rue. Pour informations: TEL: 523-5559.

DES ERABLES, 3 pièces, chauffé, meublé, libre le 1er mai, pour personnes sénielles. Pour informations: TEL: 523-9984.

4504 16-3 (1 fe) 118-E

Logements demandés

LOGEMENT de 5 ou 6 pièces, dans Courville, Villeneuve ou Montmorency. Pour information: TEL: 662-6227.

Local à louer

LOCAUX à louer, 1500 pieds, entrepôt, camion, meubles, etc. Peinture, service de nettoyage, réparation. Terrain 100,000 pieds. Pour informations: TEL: 683-1822.

Maisons à louer

ST-DAVID, maison de briques, 5 pièces, abri d'auto et asphalte, grand terrain fin 120' x 85', arçons fruitiers, voir aussi 527-9234.

4699 15-3 (2 fe) 126

Maisons à vendre

DIRECTEMENT du propriétaire, 2 maisons, à St-Pascal avec Mauffla, 8 logements \$30,000.00, av. Champ-de-Mars, 2 logements \$14,000.00, Malsonville Vanier, av. Proulx, 4 logements \$18,000.00. Casier Postal 1451, Québec 2.

4091 21-2 (1 ms) 127

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, rue George Mulr, 7 pièces, chauffé, plain pied, grand terrain, Comptant \$25,000.00. BELANGER, NOTAIRE. TEL: 523-5322.

4254 8-3 (v. s. au 30-3) 110

BERTHER-EN-BAS, village, plain-pied, 5 pièces, propre, construction de 4 ans et de première qualité. Pour informations: TEL: 239-7490.

4448 14-3 (3 fe) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LEAGRE INC. 2825, Chemin Goin. TEL: 653-8183 ou 658-4945.

4259 4-3 (1 ms) 127

A VENDRE, maison à revenus, avec aménagement, 10 pièces, 4200 pds c. 100, \$18,000.00; maison à six (6) logements, à 72, rue Saint-Onésime, \$25,000.00. Pour informations: Yves Germain. TEL: 529-8121.

4299 9-3 (1 ms) 111

ST-POY, 6 pièces, garage, \$4,500.00; St-Apollinaire, 5 pièces, \$2,000.00; Boul. Charest, 6 loggers conditions spéciales. \$11,000.00; 52,000.00; Loretteville, 7 pièces, \$2,000.00; Loretteville, 7 pièces, \$7,500.00. Lucien Fortin "courtier". TEL: 653-9945.

4500 16-3 (2 fe) 127

GARAGE ET LOGEMENT, AVE PLANTÉ, Ville Vanier, grand garage pour réparation pneus et logement 5 pièces, pas chauffé.

AVE ROYALE BEAUPORT, MAISON SALABERRY, Maison historique, 21 pièces, garage double, grand terrain 130,592 p.c., voir.

MAISONS ET COMMERCES DEMANDES AVONS BEBON DE MAISONS SEULES ET A LOGEMENTS, COMMERCES, DANS QUEBEC ET BANLIEUE, AVONS ACHETEURS SERIEUX.

TRUST GENERAL DU CANADA COURTIERS 529-5311 2, ave Chauveau, Québec 16-3 (1 fe) 127

SI VOUS DEMANGEZ A QUEBEC BIEN TOUT, consultez-nous dès maintenant pour l'acquisition d'une MAISON UNIFAMILIALE MAISON A REVENUS COMMERCES ET GENERAL COURTAGE IMMOBILIER

YVES GERMAIN LTEE 321, ST-PAUL, QUEBEC. TEL: 529-8121

4293 16-3 (s. au 6-4) 127

Vendre ou échanger

BOISCHATEL, propriété à vendre ou à louer, 1500 pds c. 100, avec retour. De Boischatel à Québec. Pour informations: TEL: 522-2009.

4458 15-3 (1 ms) 23

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés, de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. 715 d'Av. de la Rivière, Québec. TEL: 522-2009.

4197 29-2 (1 ms) 138

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU rebourneur, spécialiste: réparation de matelas et meubles, 500, 17e Rue, Limoilou, Québec. — TEL: 524-1450.

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION! MARCHANDIS COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock du printemps et d'été aux prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, maillots, costumes, lingerie de maison, sous-vêtements, chaussettes. Demandes catalogues argentées. Satisfaction. P.Q. Joseph Est. Québec. 4289 9-3 (1 ms) Mises sèches

MARCHANDIS COLPORTEURS PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra l'immense choix de prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITED, 857-859, rue St-Joseph Est, Québec. 4406 15-3 (1 ms) Mises sèches

MANUFACTURE D'HABITS MARCHANDIS ET COLPORTEURS, achetez directement du manufacturier, robes, paletots, trenchs, vêtements sports, pantalons, etc. Pour hommes et garçons. Avez 3,000 habits en stock, à des prix de la manufacture. Une visite vous convaincra. ST-LAWRENCE CLOTHING, 95 St. St-Vallier, Québec. 3943 20-2 (1 ms) Mises sèches

MEDECINS DR. CHS. RINFRET. Maladies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 485 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. 4042 25-4 (1 ms) 140

Californie

En Californie, la densité de la population atteint 100.4 personnes au mille carré.

Groisilles

Plus de 6,000 arpents de terres sont réservés en Angleterre à la culture des groisilles.

Autant en emporte le vent

Plus d'un million d'exemplaires du livre "Autant en emporte le vent" ont été vendus au cours des dix premières années qui ont suivi sa parution, en 1925.

Maisons à vendre

CHARLESBOURG et NEUFCHATEL Plusieurs maisons neuves, 5 pièces, intérêt 6 3/4 et 7%, libres immédiatement ou mai 1968. Pour renseignements: Maisons modèles situées sur 74e Rue-Est, Charlesbourg.

BACQUE CONSTRUCTION INC.

TEL: 842-1533 — 626-5956 4121 24-2 (s. au 16-3) 127

MAISONS ET COMMERCES MAISONS A VENDRE

ST-PASCAL, 8 logements briques, chauffés à eau chaude. Acompte \$15,000.

HAUTE-VILLE, maison de chambres chauffées, gros revenus. STE-FOY, nouvelle propriété, 50 logements. Acompte \$50,000. STE-FOY, propriété 5 logements, 5 pièces et 1-4 pièces. Prix \$55,000. Acompte \$15,000. QUEBEC, grand centre d'achat, gros revenus, très bien situé. Acompte \$100,000. CHARLESBOURG, plain pied, 6 pièces, chauffées, sous-sol fini, hypothèques 6 3/4%. NOTRE-DAME DE QUEBEC, propriété 2 revenus. Prix \$14,000. BANLIEUE 16 logements chauffés, valeur locative \$13,000 annuel. Acompte \$10,000.00. HAUTE-VILLE 15 flats, gros revenus, accepterait créances, propriété en échange. STE-ODILE, 6 logements, 4 pièces, façade de pierres et briques. Acompte \$12,000. CHARLESBOURG, propriété 3 logements 1-8 pièces et 2-4 pièces à échanger pour plain pied ou propriété à plusieurs revenus. ST-RODRIQUE, 3 logements, 1 logement 6 pièces, 2-3 pièces, chauffés. Prix \$25,000. ST-ALBERT, 6 logements 5 pièces chauffées, briques. Acompte \$8,000. LES SAULES, 2 logements 4 pièces non chauffées. Prix \$13,000.

COMMERCE A VENDRE

CHARLESBOURG, épicerie-boucherie licenciée, bonnes affaires avec logement 6 pièces. NOTRE-DAME DAME DE LA PAIX commerce de maison de chambres. Prix \$6,500. QUEBEC, manufacture de Pop Corn très bon marché \$4,000. ST-ROCH, poste de commerce à louer ou à vendre avec la bâtisse. HAUTE-VILLE, épicerie-boucherie licenciée. \$330,000.00 de ventes en 1967. RESTAURANT licenciée, bar-salon, avec bâtisse, grosses affaires, \$340,000. par an. Accepterait bâtisse de 40 ou 50 logements en échange. COMPTOIR LUNCH bon marché pour le prix de \$5,500. HOTEL avec propriété, bien situé, bons revenus. Acompte \$35,000. TAVERNE avec bâtisse, revenus intéressants, accepterait propriété en échange. COMPTOIR LUNCH, grosses affaires. Acompte \$7,000. TAVERNE bien située, prix \$25,000. Acompte \$10,000.

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE

873, St-Vallier Ouest (Courtiers) — TEL: 681-6358 4510 16-3 (1 fe) 111

Tableur

7016 Alice Brooks

Faites-en un pour vous-même ou pour donner. Juste \$'une verge de matériel chacun pour les faire.

Des roses en points croisés ajoutent du charme à ces tabliers faciles à confectionner.

La grosseur du pointillé détermine celle du point croisé.

Envoyez .50 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIÈCES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

AUBAINE EXTRAORDINAIRE

Plymouth 1967, Fury III, hard top, 8 cyls, servo - freins, servo - direction, radio, aut., tout équipé **\$2,595.**
valeur \$4.200 pour

Fermé samedi toute la journée

ROGER BARRE AUTOS LTEE

Centre de l'auto et camions usagés

1095 de la Canardière Tél.: 529-3331

4445 18-3 (1 ms. s. au 18-3) A.V.

VENEZ COMPARER NOS PRIX sur nos automobiles usagées

DE HAUTE QUALITE

- 1966 CHRYSLER "Windsor, 2 portes, H.T. \$2,500.
- 1966 CITROEN D.S.21 Pallas, intérieur cuir \$2,995.
- 1965 CITROEN, Station Wagon \$1,695.
- 1966 CITROEN, DS-21 \$2,795.
- 1965 RAMBLER sedan, auto., V-8 \$1,395.
- 1966 CITROEN SW, confort \$2,995.
- 1964 MERCURY, H.T. Marauder \$1,395.
- 1965 VOLKSWAGEN 1500, radio \$1,195.

CITROEN CANADA LTEE

1792, Boul. Hamel, Route 2 Tél.: 681-7393
4445 18-3 (1 fs) A.V.

AYEZ UNE DECAPOTABLE... pour le PRINTEMPS!!!

- 65 CADILLAC DE VILLE, "DECAPOTABLE", tout équipée \$3,995.
- 65 MERCURY PARK LANE, "DECAPOTABLE", équipée \$2,450.
- 64 BUICK WILDCAT, "DECAPOTABLE", tout équipée \$1,975.
- 66 RAMBLER, Ambassador DPL, hard-top, 2 portes, un vrai bijou \$1,795.
- 66 FORD LTD, 4 portes, H.-T., tout équipée \$2,550.
- 66 STATION WAGON, FALCON FUTURA, en parfait ordre \$1,700.

CHOIX DE 35 AUTRES MODELES

DORCHESTER AUTOS LTEE

Dépositaire: BUICK - PONTIAC - ACADIAN - FIREBIRD - GMC STE-CLAIRE, DORCHESTER — — — Tél.: 883-3344
16-3 (1 fs) A.V.

Vous voulez avoir une bonne voiture



Achetez VOLVO

AUSSI CHOIX D'AUTOS USEGES chez

TURMEL AUTO INC.

1385 DORCHESTER, QUEBEC — 522 2793
4500 18-3 (1 fs) A.V.

SPECIAUX PRINTANIER

- 1967 Ford Custom, sedan, 8, aut., radio \$2,550
- 1966 Chevrolet Bel Air, 8, aut., radio \$2,150
- 1965 Chevrolet Impala, H.T., 2 p., équipée \$1,995
- 1964 Mercury, H.T., 4 portes, équipée \$1,595

Plusieurs autres modèles 1955 à 1967

J. D. Chevrolet - Oldsmobile

565, BOUL. HAMEL — — — TEL.: 529-4561
4818 18-3 (1 fs) A.V.

RINFRET AUTO

VENDEUR VOLKSWAGEN
1966 Simca; 1965 Volkswagen; 1964 Volkswagen de luxe; 1962 Volkswagen; 1960; 1962 International Scout, 176, ST-GEORGES, LEVIS — TEL.: 875-2133.
4011 18-2 (1 ms) A.V.

TURMEL AUTOMOBILES

1967 Renault R-10 Major, \$1350.; 1966 Volkswagen Passat "1600" \$1350.; 1966 Paratiense Pontiac; 1966 Volvo; 1965 Envoy; 1965 Volvo; 1965 Triumph convertible; 1964 Renault Caravelle; 1964 Ford; 1964 Volvo; 1964 Dodge; 1964 Corvair, \$875.; 1964 Volkswagen, \$475.; 1962 Acadian, TURMEL Auto, 1385, Dorchester, Nord, Québec, TEL.: 522-2793.
4155 27-2 (1 ms) A.V.

ROLAND FRADET

AUTOMOBILES ENR QUALITE BAS PRIX
3, Marie-de-l'Incarnation Québec 8. 681-6283
4294 16-3 (s. au 9-4) A.V.

Plan spécial

POUR ETUDIANTS (finissants)

Volkswagen '68

TAXES COMME COMPTANT! \$25.00 PAR MOIS

Appelez, nous irons vous chercher.

JOS. LAHOUD AUTO

34, Dorchester - 529-9051
4514 (16-19-21-30-3) (2-4-8-10-12-22-24-26-1) (6-8-10-2) A.V.

Autos demandés

HUDON AUTOS ACHETONS COMPTANT Hudson Autos Enr., 1400 Dorchester-Nord coin de l'Espérance; Tél.: 825-4769.
4509 20-2 (1 ms) A.D.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES, neuves et usagées, de toutes marques, aussi WINCH (Gross) USAGES, Acheteurs chers usagés, accessoires et "scrapes" LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec; Tél.: 524-2920.
4558 9-3 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER INC.

PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions. — Différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs, Hols, rustell. Attention spéciale au courrier. S'adresser au 389, 1ère AVENUE; Tél.: 529-0361.
3452 20-1 (mar. j. s. au 30-3) A.A.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & FILION Ltée, Débosselage, peinture, vitrage, 1650, Dorchester; 322-2256 ou 683-9908.
4290 6-3 (1 ms) D.P.

Garage — Service

PEUGEOT ALOUETTE AUTOMOBILES INC., Vente-Service, 222, Ave St-Sacrement, Québec; Tél.: 683-2997.
4259 1-3 (1 ms) G.S. J.O.O.

Austin - MG - Healy AUSTIN, M.G., Healy, représentant, vente et service, Garage G. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec; 681-0325.
4038 20-2 (1 ms) G.S.

GARAGE ANDREWS

69 ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, bicyclettes, outils et usages divers. Acheteurs chers. Propriété et terrain à vendre. SITUÉ A ANCIENNE-LORETTE, TEL.: 522-3735, Beauvoir Auto Park, Ancienne-Lorette; Tél.: 872-2795.
4444 18-3 (1 fs) G.S.

Service d'automobiles

SPECIAUX DU PRINTEMPS "VOLKSWAGEN" Peinture complète \$60.00
ESTIME GRATUIT
JOS. LAHOUD AUTO
34, Dorchester; 529-9051
4255 9-3 (14 fs) S.A.

Ressorts d'automobiles

RESSORTS d'automobiles, Alphonse Blondeau Ltée, 145, Boul Des Cèdres; 626-6943.
4286 8-3 (1 ms) R.D. J.O.O.

Suspension

SPECIALITE bushing de dix routes, Roch Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy; Levis; 837-2725, 837-3774.
4238 4-3 (1 ms) Suspension

Enquête retardée à Pincourt

MONTREAL (PC). — Au moment où l'instruction de la pré-enquête au sujet de l'administration de Pincourt se trouve retardée par une procédure des procureurs de l'ex-maire de cette municipalité, le procureur spécial de la poursuite, Me Claude Wagner, a déclaré hier qu'un "système" semblable à celui de Pincourt prévaut dans de nombreuses autres municipalités de la région métropolitaine.

L'instruction de la pré-enquête a été reportée à aujourd'hui à la suite d'un projet de procureurs de M. Valentino D'Ambrosio, l'ex-maire de Pincourt, de réclamer un bref de prohibition de la Cour Supérieure pour empêcher que leur client soit obligé de témoigner.

L'ENDROIT DE LA QUALITE OU VOUS AVEZ POUR VOTRE ARGENT

ECHANGEONS A NOUVEAU JUSQU'A SATISFACTION

- 65 Olds 88, H.T., 2 p.
- 65 Pontiac 8, sedan
- 65 Chev. S. Sport 8
- 65 Chevelle St. W. 6
- 64 Falcon Fut. H.T., 2 p.
- 64 Buick Sabre H.T., 2 p.
- 64 Wildcat H.T. 4 p.
- 64 Mercury Park Lane H.T.
- 64 Plym. Bel. H.T. 2.8
- 64 Chev. sed. Bélair 6
- 64 Falcon sedan 8
- 64 Acadian sedan 6
- 64 Epic Envoy coach
- 64 Cadillac décapotable
- 64 St. Wagon Ford sed. 8
- 63 Olds 88, H.T., 2 p.
- 63 Dodge 330, H.T. 2 p.
- 63 Acadian sedan 6
- 63 Galaxie décap. 8
- 63 Acadian sedan 6
- 63 Chevrolet coach 6
- 62 Falcon sedan 6
- 62 Pontiac sedan 6
- 61 Chev. décapotable 6
- 61 Comet sedan 6
- 61 Ford sedan 6
- 60 Olds 88 sedan
- 60 Panel Thèmes
- 59 Dodge sedan 8
- 59 D.K.W. pick-up, 3/4 t.
- 58 Pick-up Dodge 1 tonne

GARANTISSONS SATISFACTION

HUDON AUTOMOBILES ENR. 1400 DORCHESTER-NORD COIN DE L'ESPINAY TEL.: 525-4769

4512 16-3 (1 fs) A.V.

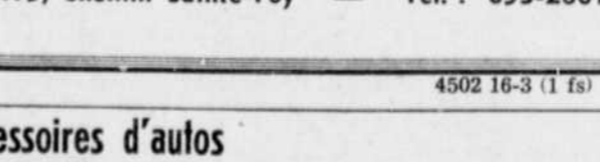
VERITABLE OCCASION Corvette "1966" 427 4 VITESSES AU PLANCHER \$4600.

DENIS PEPIN AUTOS LTEE 2475, chemin Sainte-Foy — Tél.: 653-2861
4502 16-3 (1 fs) A.V.

Accessoires d'autos

MAURICE POIRIER AUTO PARTS Inc. 589, 1ère AVENUE — Tél.: 529-0661

Assortiment complet de PIÈCES NEUVES ET USEGES



ACHAT D'AUTOS ACCIDENTEES (Récents modèles)

4813 16-3 (1 fs) A.V.

Nouveaux vols d'avions russes près des côtes canadiennes

OTTAWA (PC). — Des bombardiers russes ont survolé de près les côtes septentrionales de l'Amérique du Nord à sept reprises différentes au cours du mois de février, a révélé jeudi un porte-parole du ministère de la Défense.

Trois des accidents sont survenus au large de la côte est du Canada, les 9, 15 et 20 février. Les autres se sont produits au large de la côte d'Alaska les 12, 13, 16 et 17 février.

Le porte-parole a révélé que ce ne sont pas nécessairement la tous les incidents de ce genre qui se sont produits.

En réviser tous les détails, a dit le porte-parole, serait révéler aux Russes la puissance de notre système de défense aérienne de l'Amérique du Nord.

On présume que les vols soviétiques sont des missions d'entraînement à long cours bien que le ministre de la Défense, M. Cadeux ait déclaré, relativement à l'incident du 9 février, qu'on avait annoncé auparavant, que les Russes met-

taient à l'épreuve notre système de défense aérienne.

Un ou plusieurs avions participaient à ces vols, a dit le porte-parole. Dans chaque cas, sauf un, il s'agissait de bombardiers turbo-réacteurs ayant un rayon d'action de 9,000 milles.

Dans l'autre cas, il s'agissait d'un bombardier à réaction d'un rayon d'action de 6,000 milles transportant des fusées air-sol.

Sauf dans le cas de l'incident du 9 février, alors que cinq bombardiers russes ont volé à 70 milles au large des côtes de Terre-Neuve, durant une heure, la distance à laquelle les avions se trouvaient du Nord n'a pas été révélée.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No: 9014-F

COUR SUPERIEURE (En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de: — RAYMOND BARNABE, domicilié à 1049, de Lanoray, Ste-Foy Québec 10, P.Q.

AVIS AUX CREANCIERS

Avis est par les présentes donné que la proposition qui avait été déposée entre nos mains par le débiteur ci-dessus mentionné, en date du 25 décembre 1967, a été refusée par la majorité des créanciers lors d'une assemblée générale des créanciers tenue au bureau de Me Marcel Gaudin, Secrétaire Officiel, au Palais de Justice de Québec, en la cité de Québec, dans la province de Québec, le 15 février 1968, à 12 heures de l'avant-midi. Par conséquent, le débiteur reste à l'état de faillite.

Paul Gingras, C.A. et Jacques Gingras, C.A., syndics de l'Etat de Québec, ce 12ième jour de mars 1968.

ALBERT VERROUST, syndic conjoint, 425 est, boulevard Charest, Québec 2, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No: 2308

DANS LA COUR PROVINCIALE ADRIEN CROTEAU, DEMANDEUR, vs R. FORESTER, 968, Duchesneau, Ste-Foy DEPENDANT.

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les biens meubles et effets du débiteur saisi en cette cause seront vendus en justice, par encan public, le 27ème jour de mars 1968, à 10 heures de l'avant-midi, au Garage Adrien Croteau, 2796, boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec.

Lesdits biens consistant en: auto Station Wagon Rambler 1960. Le tout sera vendu suivant la loi, QUEBEC, ce 16 mars 1968.

LECLERC, PARE, LECLERC, GAUDREAU, L.T., H.C.S., C.P. 8 Québec 4

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No: 3121

DANS LA COUR PROVINCIALE BERNARD LEPAGE, DEMANDEUR, vs BENOIT DERY, 1091, Du Jardin, Orsainville, DEPENDANT.

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les biens meubles et effets du débiteur saisi en cette cause seront vendus en justice, par encan public, le 27ème jour de mars 1968, à 11 heures de l'avant-midi, à 1091, Du Jardin, Orsainville.

Lesdits biens consistant en: camion Panel, tracteur, etc. Le tout sera vendu suivant la loi, QUEBEC, ce 16 mars 1968.

LECLERC, PARE, LECLERC, GAUDREAU, L.T., H.C.S., C.P. 8 Québec 4

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No: 147-982

DANS LA COUR SUPERIEURE ARTHUR POTVIN, DEMANDEUR, vs PAUL-H. TREMBLAY, 696, 5ième Rue, Québec, DEPENDANT.

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les biens meubles et effets du débiteur saisi en cette cause seront vendus en justice, par encan public, le 25ème jour de mars 1968, à 11 heures de l'avant-midi, à 696, 5ième Rue, Québec.

Lesdits biens consistant en: mobilier de salon, chaises, lampes, etc. Le tout sera vendu suivant la loi, QUEBEC, ce 16 mars 1968.

LECLERC, PARE, LECLERC, GAUDREAU, L.T., H.C.S., C.P. 8 Québec 4

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No: 16-357

DANS LA COUR PROVINCIALE ROBERT FORTIER, demandeur, vs JOSEPH LABERGE, défendeur.

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les biens meubles et effets du débiteur saisi en cette cause seront vendus en justice, par encan public, le 27e jour de mars 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 58, 103e Rue, Montmorency.

Lesdits biens consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 lot de lingerie, etc. Le tout sera vendu suivant la loi, Québec, le 16 mars 1968.

Jean-Marie PAYEUR, H.C.S.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No: 300-868

DANS LA COUR PROVINCIALE CARMEN BEAULIEU, demanderesse, vs MME JACQUES TOUTANT, défendresse.

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les biens meubles et effets du débiteur saisi en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 27e jour de mars 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 660, Contrecoeur, Ste-Foy.

Lesdits biens consistent en: 4-litres set de salon, miroir, etc. Le tout sera vendu suivant la loi, Québec, le 16 mars 1968.

LECLERC, PARE, LECLERC, GAUDREAU, L.T., H.C.S.

"CHEZ LAURENTIDE" VENEZ CHOISIR PARI MI NOS AUBAINES avant la hausse du printemps

- 67 FORD CUSTOM**
Sedan, automatique, bleu foncé, propre comme neuf. Garantie de \$1895.
Sedan neuf jusqu'à 50,000 milles
- 67 GALAXIE**
"500", 8 cyls, hard top, 2 portes, automatique, radio, power steering. Un vrai spécimen. Venez voir cette magnifique voiture!!! \$2650.
- 67 MUSTANG**
Fastback V-8, transmission au plancher, radio. Magnifique en voiture sport \$2750.
- 66 PONTIAC**
Coach, 8 cylindres, automatique, propre \$1550.
- 65 OLDSMOBILE '88'**
Convertible. D'une propreté hors de l'ordinaire. Une voiture de prestige \$2100.
- 64 PONTIAC**
Station Wagon, 8 cylindres, très propre \$995.
- 66 VAUXHALL VIVA**
De Luxe, radio. Une belle petite voiture économique en très bonne condition. \$995.
- 66 CHEVROLET**
6 cylindres, coach, automatique, radio. Une réelle aubaine \$1650.
- 64 FORD**
Station Wagon, automatique, en bonne condition \$850.
- 62 FORD**
Convertible, power steering, power brake, automatique, radio \$850.

Conditions de paiement très faciles
LAURENTIDE AUTOMOBILES Inc.
JEAN CHAMPOUX, prés.
25 sud, rue Dorchester — 525-8181

4813 16-3 (1 fs) A.V.

Adopté en première lecture

Un bill permettant au gouvernement d'Ontario d'établir des conseils d'éducation répartis par comtés

TORONTO (P.C.) — La législation a été adoptée en première lecture, vendredi, un bill qui permettra au gouvernement d'établir des conseils d'éducation répartis par comtés, dans le sud de l'Ontario, et selon une répartition qui reste encore à établir dans le nord, qui n'est pas divisé en comtés. En présentant le bill, le ministre de l'Éducation, M. William Davis, a déclaré que "cette législation nous place au seuil d'un idéal d'égalité dans l'opportunité éducative, pour tous nos enfants".

de leur soi-disant situation sociale, de leur nature particulière ou de leur individualité, ou de leur situation géographique, aient un droit à l'égalité dans l'opportunité éducative. "Le second, c'est que le programme d'instruction publique doit être un processus permanent et intégré, de la maternelle à la 13ème année. "Le troisième, c'est que tous les membres d'une commission scolaire, l'une de nos plus anciennes institutions démocratiques, doivent être élus à leur poste par un vote direct du peuple. "Le quatrième, c'est que les conseils d'éducation... devraient être responsables financièrement et financièrement vis-à-vis de l'électorat quant au financement des frais capitaux et courants de l'éducation. "Et le cinquième, c'est que le

ministère de l'Éducation... devrait être responsable de l'égalisation des différences éducatives et financières qui peuvent subsister parmi les conseils d'éducation, en raison des différences dans la population, ou pour des raisons économiques et financières". Les commissions scolaires importantes seront en mesure d'établir des programmes spéciaux d'éducation, de dire M. Davis. "Dans certaines régions, l'office régional du ministère rendra disponibles aux commissions isolées certains services spéciaux. Services psychologiques M. Davis a déclaré que l'office régional de Sudbury posséderait une unité de services psychologiques qui offre, entre autres choses, des conseils aux

élèves, ainsi que des diagnostics et des conseils aux parents. "Les leçons apprises grâce au fonctionnement de ce centre seront mises à la disposition des nouveaux conseils d'éducation". M. Davis a ajouté que les unités plus importantes seront supportées par des taxes plus élevées. "Le coût du programme global d'éducation sera réparti sur toute la base d'impôt, éliminant ainsi plusieurs inégalités existantes parmi les commissions scolaires". La législation proposée prévoit une division scolaire devant être établie pour chacun des 38 comtés. Les limites de division, seront en grande partie dépendantes des limites de comtés. Ainsi, Hamilton, London, Ottawa et Windsor constitueront chacune une division séparée. Par ailleurs, Toronto métropolitain et ses six banlieues constitueront leurs commissions scolaires. La répartition scolaire d'Ottawa comprendra Eastview, Rockliffe, Park et Carleton. Cette division fera l'objet d'une législation distincte, établissant une forme métropolitaine de gouvernement pour ce secteur laquelle sera introduite plus tard au cours de la session par M. Darcy McKeough, ministre des Affaires municipales.

Sharp rejette une proposition de l'opposition visant à établir un contrôle sur le change étranger

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a rejeté hier aux Communes une proposition de l'opposition visant à établir un contrôle sur le change étranger comme moyen de sauvegarder la valeur du dollar canadien. Le ministre, répondant à une question de M. David Lewis, NPD — York Sud, a ajouté qu'une telle mesure, au lieu de raffermir le dollar canadien, le mettrait dans une position encore plus précaire et serait de nature à détruire la confiance des gens. Le contrôle sur le change vise à régulariser la conversion d'un monnaie en une autre sur le marché des changes. A une époque où il y a une pression sur le dollar canadien, une telle mesure aurait pour effet de prévenir

la sortie de capitaux américains du Canada. Le ministre a ajouté qu'il s'attendait que les banques et les courtiers respectent la demande qu'il a faite jeudi de ne plus vendre d'or. INTERET ACCRU Comme deuxième mesure, le ministre a annoncé jeudi que la Banque du Canada accroissait son taux d'escompte de sept à sept et demi pour cent. "Une telle mesure, a-t-il admis signifiera des taux d'intérêts accrus, mais c'est là "un moindre mal". Répondant à une question du chef néo-démocrate, M. T.C. Douglas, M. Sharp a dit qu'une telle mesure était nécessaire après que les États-Unis eurent eux-mêmes haussé leur taux d'escompte de quatre à quatre

et demi pour cent afin d'encourager le venue de capitaux étrangers et de maintenir la stabilité du dollar et de l'économie. Le ministre a fait savoir qu'il n'assistera pas aujourd'hui, samedi, à une réunion spéciale sur la situation internationale qui se tiendra à Washington. Participeront à cette rencontre les pays qui forment le pool européen de l'or. Le Canada n'en fait pas partie. M. John Matheson, L — Leeds a demandé au ministre quels pays profiteraient surtout d'une hausse du prix de l'or et M. Sharp a fait savoir que ce serait principalement l'Afrique du Sud, la Russie, la France et la Suisse qui possèdent de vastes réserves de ce métal précieux.

Dr André Dorion, o.d. OPTOMETRISTE EXAMEN DE LA VUE EDIFICE MARCEL MASSICOTTE 165 EST. RUE ST-JOSEPH — 529-9442 Dr Ghislain Dionne o.d. OPTOMETRISTE LENTILLES CORNIENNES

Au sujet de la mise en valeur des minerais et du pétrole

Selon M. Kierans, les recommandations du rapport Carter sont inapplicables

la réalité créée par les États-Unis et les autres économies mondiales. Il a déclaré cependant qu'à l'exception des difficultés politiques que causerait au Canada l'application de ces recommandations, la commission Carter a tout de même réalisé l'un des meilleurs rapports jamais rédigés au Canada, et qu'en tant qu'économiste il a été profes-

seur et directeur de l'École de commerce de l'université McGill "J'aurais été fier de signer un tel rapport". Les délégués de Timmins au congrès national de nomination lui ont demandé de s'engager de façon à amener le Texas Gulf Sulphur Company à raffiner son minerai à Timmins même. M. Kierans a déclaré: "Le traitement doit être fait à l'endroit où il est le meilleur marché. Si ce principe fondamental d'économie politique se trouve de votre côté, j'appuierai votre demande."

HORAIRE DES POSTES LOCAUX ET DES POSTES TRANSMIS PAR CABLE

M. J.-Albert Bélanger fait l'éloge du gouvernement de l'Ontario

TORONTO (P.C.) — M. J.-Albert Bélanger — PC-Prescott-Russell — a fait des éloges, jeudi, au sujet de la décision prise par le gouvernement de l'Ontario d'établir l'enseignement en langue française dans les écoles secondaires. Pour ceux dont la langue maternelle est le français, a-t-il dit à la législature, la transition de l'enseignement en français à une école anglophone a souvent été la cause d'un abandon de l'école. M. Bélanger, continuant d'adresser la parole en français, a dit que les fermiers canadiens avaient été avisés, le 21 février, que le gouvernement fédéral avait décidé de retirer

ou de réduire cinq programmes établis depuis longtemps. Il a ajouté que l'Ontario n'atteindra jamais ses objectifs d'économie agricole "tant que nous n'aurons pas un ministère fédéral de l'agriculture capable de développer et de mettre en application une politique agricole vraiment nationale, en harmonie avec les programmes provinciaux". Revenant à l'anglais, M. Bélanger a exhorté le gouvernement provincial à encourager l'établissement de cliniques ou de maisons de convalescence pour subvenir aux besoins des convalescents ou des malades chroniques.

En revanche, il les a avertis que "si une pression politique quelconque est utilisée afin de localiser des usines de transformation dans les régions nordiques du pays, il se peut fort bien que la production des villes qui utiliseront ces méthodes ne pourra pas se vendre sur les marchés mondiaux parce que trop cher". Répondant aux demandes des délégués quant au besoin pour le Canada de bénéficier d'un budget équilibré, M. Kierans a répondu: "Je suis prêt à financer budgétairement des déficits pour permettre la mise en valeur au coût de \$4,5 milliards d'un corridor qui traverserait d'est en ouest le Canada septentrional."

LA TÉLÉVISION A QUÉBEC

Funérailles de la famille Lumsden

TORONTO (P.C.) — L'état de David Lumsden, qui est à l'hôpital, était assez bon vendredi, tandis qu'au sujet de la décision prise par le gouvernement de l'Ontario d'établir l'enseignement en langue française dans les écoles secondaires. Pour ceux dont la langue maternelle est le français, a-t-il dit à la législature, la transition de l'enseignement en français à une école anglophone a souvent été la cause d'un abandon de l'école. M. Bélanger, continuant d'adresser la parole en français, a dit que les fermiers canadiens avaient été avisés, le 21 février, que le gouvernement fédéral avait décidé de retirer

La grève à la GM Les ouvriers demandaient des hausses de salaire "renversantes"

TORONTO (P.C.) — M. A.G. Stapleton, chef du groupe des négociateurs pour la société General Motors du Canada, a fait la déclaration suivante, touchant l'absence de progrès dans les négociations entre GM et les Travailleurs unis de l'automobile. "Après cinq semaines de grève et de nombreuses séances de négociations où l'on avait enregistré certains progrès, le syndicat vient de présenter des demandes touchant les salaires qu'il n'est pas exagéré de qualifier de renversantes. On exige plus que la parité. "Dans plusieurs cas, on demande pour les employés canadiens un taux horaire supérieur à celui payé aux ouvriers de l'auto des usines américaines qui accomplissent des tâches semblables. "Par exemple, les demandes du syndicat comprennent un taux supérieur de 10 cents l'heure à celui des États-Unis, pour les employés d'Oshawa, chargés d'assembler les éléments des radiateurs et des batteries. A la MacKinnon In-

DEMANCHE - DIMANCHE

du jour du Seigneur (2-A) Conte, avec Josette Day et Jean Marais. Une jeune fille éprouve de la pitié, puis de l'amour pour un monstre qui se transforme en prince charmant. 7-Le jour du Seigneur 8-Le jour du Seigneur 13-Le jour du Seigneur 3-This is the Life 9-The Living Word 10-Nouvelle édition (*) 12-Crossroads 13-Face the Nation 13-Sacred Heart Program 7-Le maire de Sherbrooke vous parle 8-American Sportsman 10-Le coin du disque (*) 11-Lecture pour tous 12-Continental Miniature 13-Salut la compagnie 12-45 The Gardener 7-Le livre du maître 13-Picnic 13-00 Variations crédites 9-Country Calendar 7-Panorama 10-Les hommes de l'avenir 11-Panorama 12-Spectrum 13-00 Court métrage 13-30 Insight 9-Composez 999 9-World Of Music (*) 7-Les travaux et les jours 8-Gadabout Gadés (*) 10-Ciné-Dimanche (*) 11-Les travaux et les jours 12-Question Period 13-Les travaux et les jours 14-00 Hockey (*) — Toronto at Philadelphia 9-Mademoiselle de Paris 7-L'enfant du cirque 8-NBA Basketball (*) — New York at San Francisco 12-The Industrial Symphony 13-L'enfant du cirque 14-30 Ciné-Dimanche: "Une gueule comme la mienne" (6) Drame, avec Paul Guers et Jacques Duby. Sous l'occupation, un journaliste sauve la vie de son ancien patron et l'exploite en s'appropriant ses écrits. 15-00 Wonderful World Of Golf (*) 7-Cent millions de jeunes 11-Cent millions de jeunes 12-The Outdoorsman (*) 13-Cent millions de jeunes 15-00 Du sport et des hommes 12-Mr. Gardener (*) 13-Du sport et des hommes 15-15 C.E.Q. 15-30 Sur la sellette 12-The Noranda Lectures 16-00 C'est votre affaire 7-La flèche brisée 8-Citrus Open Golf (*) 11-La flèche brisée 13-La flèche brisée 16-30 Children's Film Festival (*) 9-Télé-Quilles 9-Tomorrow 7-Partout 10-C'est votre affaire 11-Partout 12-The Sunday Soccer Special 13-Partout 17-00 CBC-TV News 7-Au bout de mon âge (*) 10-Télé-Quilles 11-Au bout de mon âge (*) 13-Au bout de mon âge (*) 17-03 Man Alive 17-30 Amateur Hour (*) 9-Les hommes volants (*) 8-Hybrid Gadés (*) 7-L'heure des quilles 11-L'heure des quilles 12-Challenge (*) 13-L'heure des quilles 18-00 21st Century (*)

LUNDI

9-00 Test Pattern 9-15 Ciné-Roman 12-Newsroom 12 9-28 Opening 9-30 Ed Allen 4-En forme 4-Quebec School Telecast 8-Bachelor Father 11-Mire et musique 12-University Of The Air 13-Mire et musique 9-45 En Matinée: "Nuit sans fin" (5) Drame, avec Ginette Leclerc et Delmont. En état de légitime défense, un ouvrier tue un homme et s'enfuit à la campagne. 9-58 Aujourd'hui à CBVT 10-00 3-André Camera 3-Quebec School Telecast 7-Roman de la science 8-The Baby Game 10-Vox de femmes 11-Roman de la science 12-Romper Room (*) 10-25 The Children's Doctor (*) 10-30 Beverly Hillbillies (*) 9-Friendly Giant 7-Monsieur Surprise présente: "This Morning" (*) 11-Monsieur Surprise présente: "La maison du Toutou" 12-Magic Tom (*) 13-Monsieur Surprise présente 10-Edith Serei 10-35 L'Assis 10-45 Chez Helene 7-La souris verte 10-L'école du bonheur 11-La souris verte 13-Andy of Mayberry 11-00 Mr. Dress Up 7-Zéro, un Londres 10-Vox de femmes 12-Zéro, un Londres 12-The Mike Douglas Show (*) 13-Zéro, un Londres 11-15 Meilleure main 11-26 Pick Of The Week 11-30 Dick Van Dyke 7-Ton-ton, bon-ton 10-L'homme au pistolet 11-00 Le métrage: "Comment qu'elle est" (6) Film policier, avec Eddie Constantine et André Luguet. Un détective américain réussit à démasquer un espion. 11-45 La poulette grise 11-55 Palmars 11-55 CBC-TV News 12-00 Love Is a Many Splendored Thing (*) 7-Minirama 8-Dr. Joyce Brothers (*) 10-15 Première édition 13-Les aventures de Maluros 12-15 Actualité - Editorial 10-Ciné-Roman 13-Les petites annonces 12-24 CBS News (*) 12-30 Search for Tomorrow (*) 4-De tout, de tous 7-Deuxième édition 8-Treasure Isle (*) 10-Ciné-Midi 12-The Little People 13-Télé-Matiné 12-45 Guiding Light (*) 7-Méteo - Edition sportive 13-00 3-One O'Clock Weather 7-Quei suis-je? 7-Avec André Guy (*) 8-The Fugitive 12-Photo Finish 13-03 Across the Fence 13-15 Channel 3 Presents 11-Ciné-Feuilleton 10-15 "Les entrées fatales" 13-Les plus beaux films 13-25 Vox de femmes 13-30 As the World Turns (*) 11-Long métrage: "Jim la Roulette" (6) Comédie policière, avec Fernandel et Marguerite Moreno. Un écrivain en voyage fait composer ses romans par son secrétaire. 14-00 The Big Spenders (*) 3-Of the Many Splendored Thing (*) 9-Entre nous, les 2 font la paire 7-L'école du bonheur 8-Newlywed Game (*) 10-Ciné-Lundi 12-In Town (*) 14-15 Lui, elle et vous 14-30 Houseparty (*) 9-Test Pattern & Music 8-Girl Talk (*) 12-People In Conflict 9-Prelude 7-Femme d'aujourd'hui 8-General Hospital (*) 11-Femme d'aujourd'hui 12-Magistrate's Court 13-Femme d'aujourd'hui 15-35 CBS News (*) 3-Edge Of Night (*) 9-Hé, les Gars (*) 8-Edge Of Night (*) 10-Dark Shadows (*) 10-Les deux font la paire 12-It's Your Move (*) 15-55 Zoo du capitaine Bonhomme* 16-00 Merv Griffin Show 9-Bonnie Prudden Show (*) 7-Bobino 8-The Dating Game (*) 10-Furie 11-Bobino 12-Buddies (*) 13-Bobino 9-Forest Rangers (*) 7-La boîte à surprises (*) 8-Bewitched 10-Zoo du capitaine Bonhomme* 11-La boîte à surprises 12-Family Theatre 13-La boîte à surprises 16-55 M. Jet 3-Secret Storm 5-Cartoons 7-Perdus dans l'espace 8-The 5 O'Clock Report 10-Linus (*) 12-Linus (*) 17-25 Rin-Tin-Tin 8-00 Evening Report 17-30 Let's Go 8-ABC Evening News (*) 10-Super Heroes (*) 11-Les hommes de l'espace 13-Popeye avec oncle Claude 17-35 Newfilm Flashbacks 17-50 World of Sports 17-55 Où ? (*) - Programmes en continu

BRIDGE CONTRAT

Par Louise-F. PARADIS Maître Br.

SAMEDI, LE 16 MARS

LES BRIDGEURS PROFESSIONNELS DES ADVERSAIRES AU BRIDGE.

Je connais un genre de joueur qui se rend odieux à la table, c'est celui qui vous dit lorsque vous jouez 3 Trèfles par exemple, qu'il est un contrat raisonnable. Oh, il y avait 3 S. Atout sur la table! Rien n'est plus agaçant et ne vous donne plus envie de le punir. Supposons qu'un jour l'un de ces joueurs fait une ramarque habituelle, et disons qu'un coup suivant les enchères se passeront ainsi et que vos adversaires sont vulnérables et vous pas. Vous êtes le premier à parler le jeu suivant:

- R D 10 8
- x x
- A D x x
- R x x

Vous passez, ce que je ne vous conseillerais jamais de faire. Votre partenaire ouvre de 1 Coeur, le suivant (adversaire) dit 1 Pique. Voluptueusement pour trois de chute: 800. A la fin du coup, l'adversaire dit: "Mais vous aviez l'ouverture et d'ailleurs (remarque inévitable)" vous aviez 3 S. Atout dans vos mains. Vous devez répondre: "Tout ceci est parfaitement exact. Vous avez remarquablement compté mes points. Il y avait en effet 14 points d'honneur, mais je n'avais pas vu mon As de Carreau" (d'ailleurs un affreux mensonge) et ajoutez quelque chose comme ceci: "Vraiment, partenaire, nous avons eu de la chance et personnellement je préfère 800 à 400 points".

De cette petite anecdote que j'ai inventée pour vous lecteurs, est tout simplement une variante dans les propos que l'on entend souvent au bridge, retenez ceci: Quel que soit votre talent au bridge et même si vous êtes de loin le plus fort à la table, ne faites pas le professeur. Vos partenaires et adversaires sont là pour se distraire et de subir des leçons de bridge. Ce qui est plus grave, c'est que vous allez créer autour de la table une atmosphère d'animosité contre vous et que vous serez seul à en souffrir, et cela finira par vous coûter très cher.

CHEZ LES DAMES (Club St-Dominique)

1) Mmes E. Caron et O. Couture, 2) Mmes G. Ratte et L. Trempe, 3) Mmes J. Robitaille, 4) Mmes M. Falardeau et T. Grenier, 5) Mmes A. Gagné et J.-E. Trépanier.

A L'UNION COMMERCIALE le 11 mars

NORD-SUD: MM. J. Bernier et M. Larochelle, 2) MM. B. Daniel et R. Patry, 3) Mme I.G. Plouffe et M. N. Duchesne. EST-OUEST: MM. P. Sarsfacion et R. Rhéaume, 2) Mmes H.-P. Laliberté et P. Sarsfacion, 3) Mlle M. Hazel et M. L. Hazel.

CHEZ LES DAMES (Club Jacques-Cartier)

1) Mmes E.-B. Banville et R. Rainville, 2) Mmes L. Arsenault et E. Caron, 3) Mmes A. Gagné et J. L. 4) Mmes A. De Goumois et Alex. Robert.

AVIS

C'est lundi le 18 mars que le tournoi annuel de Paires Mixtes à L'Union Commerciale aura lieu. Qu'on se le dise.

Décès de Francine Talbot



Mlle Francine Talbot, employée de la B.C.N., fille de Marcel Talbot, gerant à la Banque Canadienne Nationale et de Gertrude Michaud, est décédée le 15 mars 1968, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 18 ans et 6 mois. Elle demeurait à St-Anselme, Dorchester.

Outre ses parents, elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Suzanne, Richard, Céline, François et Patrice; ses oncles et tantes: M. et Mme Maurice Blais, Léon, Philippe, Maurice, Roland et Cyrille Talbot, M. et Mme Paul Breton, MM. et Mmes Philippe, Paul-Emile, Guy et Jean-Marie Michaud, M. et Mme Emmanuel Gosselin, M. et Mme Charles Lacasse, M. et Mme Claude Dion; ses grands-parents: M. et Mme Ludger Michaud, Mme Jean Talbot.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Gaston Breton.

Les funérailles auront lieu lundi le 18 mars, à 4 heures et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gaston Breton de St-Anselme.

SERVICES SPÉCIAUX

527-2579 527-3568

A. F. BARDOU ENR.

Fleuriste

1644, CHEMIN ST-LOUIS QUÉBEC

4221 2-3 (R. au 22-3) S.R.

Monument de Distinction

A Québec Aujourd'hui

ARTS

PALAIS MONTCALM — samedi et dimanche à 20h.30 récital d'orgue avec Lucien Hetu et son fils Daniel.

THEATRE CAPITOL — samedi à 14h.30 et à 20h.30 le Théâtre du Rideau Vert présente deux pièces "La collection" et "L'Amant".

GALERIE D'ART LOUIS JOLLIET — exposition des huiles de sœur Jeanne Vanasse.

Convocations

Les anciens des frères du Sacré-Coeur, promotion de l'année scolaire 1942-43, se réuniront en convention, dimanche à Québec, où ils renoueront leurs vieux liens d'amitié scolaire.

L'amicale doit se rassembler à l'École Jean-de-Brébeuf vers 11 h. a.m. où ils assisteront à la messe célébrée par M. l'abbé Michel St-Pierre. Ils passeront le reste de la journée à se souvenir des temps passés ensemble.

CROIX-ROUGE

vous aide à chaque pas dans la vie

avis de décès

BELAIR. — A Québec, le 13 mars 1968, à l'âge de 65 ans et 10 mois, est décédé M. Georges Bélay, ex-employé du C.N.R., époux de dame Alma Lachance demeurant à 1296, de la Ronde. Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, angle de la Canadienne, à 3 heures 50, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 14-3 (3 fs)

CATTELAÏN. — A Québec, le 15 mars 1968, à l'âge de 67 ans et 7 mois, est décédé M. Joseph Cattelain, époux de dame Yvette de Québec, épouse de dame Denise Eden, demeurant à 140, 46ème Rue ouest, St-Rodrigue. Les funérailles auront lieu lundi, le 18 mars, à 10 heures. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 40, pour l'église de St-Rodrigue et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 15-3 (2 fs)

PARADIS. — A Courville, le 15 mars 1968, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Philias Paradis, époux de feu dame Annala Grégoire, père de Mme Isabelle Beauvassier, Marie, Philippe et Robert. Il demeurait à 33, rue St-Henri, Lévis. Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 269, St-Georges, Lévis, à 2 heures 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. 16-3 (1 fs)

BLANCHET. — A l'hôpital de Charly, le 13 mars 1968, à l'âge de 67 ans et 4 mois, est décédé M. Isidore Blanchet, époux de feu dame Louise Fréchette, père de Annette (Mme Rigobert Genest), Gérard, Yvette Genest (Mme Raymond), Irène Laroche, Thérèse Boucher (M. Roland, en 1ères nocces, Adrien Heins, en secondes nocces, frère de Arthur, Frère Alexandre (Marist), Sœur Alvine Fortier, Sœur Louise-Anne Fortier. Il demeurait à St-Antoine de Tilly. Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire Hilaire Bergeron & Fils, St-Antoine de Tilly, à 3 heures 50, pour l'église de St-Antoine de Tilly et de là au cimetière paroissial. 15-3 (2 fs)

FORTIER. — A l'hôpital Sacrement, le 14 mars 1968, à l'âge de 79 ans et 2 mois, est décédé M. Alfred Fortier, époux de feu dame Louise Fréchette, père de Annette (Mme Rigobert Genest), Gérard, Yvette Genest (Mme Raymond), Irène Laroche, Thérèse Boucher (M. Roland, en 1ères nocces, Adrien Heins, en secondes nocces, frère de Arthur, Frère Alexandre (Marist), Sœur Alvine Fortier, Sœur Louise-Anne Fortier. Il demeurait à St-Antoine de Tilly. Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire Hilaire Bergeron & Fils, St-Antoine de Tilly, à 3 heures 50, pour l'église de St-Antoine de Tilly et de là au cimetière paroissial. 15-3 (2 fs)

ROBERGE. — A New York, le 11 mars 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. J.-Robert Roberge, marchand, époux de dame Yvette Furois demeurant à 960, Raymond-Casgrain. Les funérailles auront lieu lundi, à 1 heure 30. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 1 heure 15, pour l'église des Saints-Martyrs Canadiens et de là au cimetière de Laurierville. Le trajet se fera en automobile. 15-3 (2 fs)

BOULIANNE. — A Hamilton, le 14 mars 1968, à l'âge de 47 ans, est décédé accidentellement M. Hidolo Boulianne, mécanicien, époux de dame Simone Bouchard, fils de M. Edmond Boulianne et de feu dame Jeanne Laroche, frère de Charles, Paul, Raymond, Thérèse (Mme Edmond Trépanier), Marguerite (Mme Emile Tremblay), Alberta (Mme Emile Parent), sa belle-mère, Mme Albert Bouchard. Il demeurait à 170, Balsom sud, Hamilton. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ du funérarium Lépine, 300, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église de St-Patrick et de là au cimetière Belmont. 16-3 (1 fs)

FUGÈRE. — A Québec, le 15 mars 1968, à l'âge de 75 ans et 4 mois, est décédée dame Valérie Côté, épouse de feu M. J.-Adrien Fugère, demeurant à 5485, 1ère Avenue, St-Rodrigue. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, angle de la Canadienne, à 2 heures 50, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles. 14-3 (3 fs)

ROUSSEAU. — A l'hôpital Laval, le 13 mars 1968, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Juliette Paquette, épouse de M. Wilfrid Rousseau, sœur de Béatrice (Mme Gérard Baulé), Fleur-Ange (Mme Gatien Simoneau), Raoul, Eméride, Léon, Robert, Siméon. Elle demeurait à 1720, de la Verdun. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures p.m. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, angle de la Canadienne, à 2 heures 50, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles. 14-3 (3 fs)

BOILARD. — A Québec, le 15 mars 1968, à l'âge de 56 ans, est décédée Dame Dorothy Pearl Bowler, épouse de M. Eugène Boilard, demeurant au Lac St-Joseph, Co. Portneuf. Fille de M. et Mme John D. Bowler. Mère de Rita (Mme Jean-Paul Drolet), Catherine (Mme Pierre Leclerc), Paul, Marcel, Claude, Louise (Mme Jean-Guy Bussière), Laurence (Mme René Leclerc), Sœur Lucille Boilard, S.S.C.M., Dorothée, Diane, Jeanne, Evelyne (Mme Laurent Paquet), Cathleen, Martin, Priscilla (Mme Roger Campbell). Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire à Ste-Catherine, à 9 heures 55, pour l'église de Ste-Catherine et de là au cimetière paroissial. 16-3 (2 fs)

GARANT. — A Québec, le 15 mars 1968, à l'âge de 44 ans, est décédé M. l'abbé Yvon Garant, fils de M. Paul-Antoine Garant et de dame Marguerite Moffet, frère de Robert, Jacques, Céline et Colette (Mme Serge Viau). Il demeurait à 310, rue Douvau. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ du funérarium Lépine, 300, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église de St-Rodrigue et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 15-3 (2 fs)

SANFACON. — A Charlesbourg, le 15 mars 1968, à l'âge de 85 ans, est décédée Dame Joséphine Paradis, épouse de M. Emile Sanfacion, demeurant à 25, Boul St-Joseph, Charlesbourg-Ouest. Mère de Oscar, Raoul, Anne-Marie (Mme Paul Duquet), Antoinette (Mme Charles-Henri Sanchagrin), Marthe (Mme Jules Parent). Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du funérarium Lépine, 7685, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Charles Borromeo et de là au cimetière de Charlesbourg. 16-3 (2 fs)

HEBERT. — A St-Romuald, le 15 mars 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Donat Hébert Sr époux de dame Lucina Landry, père de Donat jr, Lucille (Mme Jean-Paul Samson), M.-Paul (Mme Roger Turgeon), Charles, Jeanne, Thérèse, Marcel, Lucien, André et Gilles. Il demeurait à 6, de la Fabrique, St-Romuald. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ des foyers funéraires Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, à 9 heures 45, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. 15-3 (2 fs)

McKIBBIN. — A Québec, le 14 mars 1968, à l'âge de 39 ans et 10 mois, est décédé M. Guy McKibbin, président des Employés et de la Fédération des Maîtres Coiffeurs, époux de dame Cécile Dion, fils de M. et Mme Paul McKibbin, père de Lise, Denis et Line, frère de Yvan, Ghislaine (Mme Bertrand Laflamme), Colette (Mme Bertrand Laflamme), Claude, Jacques, Nicole (Mme Carl Nelson), Danielle. Il demeurait à 2185, de la Canadienne. Les funérailles auront lieu lundi, le 18 mars, à 9 h. 30. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, angle de la Canadienne, à 9 heures 15, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 14-3 (3 fs)

TALBOT. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 15 mars 1968, à l'âge de 18 ans, est décédée Francine, fille de M. Marcel Talbot, gerant de la Banque Canadienne Nationale et de dame Gertrude Michaud, demeurant à St-Anselme, cté Dorchester. Les funérailles auront lieu lundi, à 4 heures. Départ des salons funéraires Gaston Breton, St-Anselme, à 3 heures 45, pour l'église de St-Anselme et de là au cimetière paroissial. 16-3 (1 fs)

La nouvelle loi fiscale passe l'étape de la 3e lecture

Le vote de troisième lecture a été précédé seulement de brefs commentaires des porteparoles des partis d'opposition. Le Crédit social et M. J.-A. Mongrain ont fait valoir qu'ils approuveraient la mesure, non parce qu'ils approuvent une surtaxe de 3 pour cent, mais à cause d'imperatifs de la situation monétaire internationale. Le gouvernement a présenté ce projet de loi aux Communes à cause de ces mêmes impératifs d'une situation monétaire internationale fort troublée.

Sévérité plus grande envers les fabricants de produits laitiers synthétiques

Par Jacques Dallaire Les fabricants de produits alimentaires, importants comme petits, pourraient être soumis éventuellement à de sévères législations, si l'industrie laitière est menacée de subir un grave préjudice, découlant de l'envahissement du marché par les produits synthétiques du lait, du beurre et de la crème glacée. C'est la conclusion que l'on peut normalement tirer des propos tenus en Chambre hier par le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Clément Vincent.

Le ministre, qui répondait alors à une double question du député libéral de Drummond M. Bernard Pinard, a indiqué que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux des dix provinces sont déjà très sensibilisés aux problèmes, même si aucune entente précise n'a pu survenir entre eux. Jusqu'à maintenant, selon les révélations de M. Vincent à l'Assemblée législative deux rencontres ont eu lieu entre des représentants de tous les ministères intéressés à la situation.

Une troisième réunion est prévue pour le mois d'avril prochain, où l'on tentera d'en venir à un accord quant aux solutions à prendre pour favoriser l'industrie laitière par tout le Canada. C'est à ce moment que le ministre a indiqué qu'il espère que cette troisième rencontre fournira l'occasion à tous les gouvernements d'en venir à une entente définitive pour adopter des règlements et des législations applicables à toutes les provinces du pays. M. Pinard avait fait remarquer que plusieurs fabricants importants, qui ne sont même pas assujettis aux lois et aux règlements du ministère de l'Agriculture, pourraient fort bien envahir tout le marché canadien, en mettant en vente ces produits synthétiques, sans que personne, et encore moins le gouvernement, ne puissent les en empêcher. M. Vincent répliqua à cet effet que c'est justement l'une des principales questions, sinon la plus importante, à étudier présentement au niveau de tous les gouvernements.

A compter du 1er juillet

Les États-Unis limiteront le nombre d'immigrants venant du Canada

WASHINGTON (PC) — A compter du 1er juillet, les États-Unis limiteront à 120,000 personnes par années le nombre d'immigrants venant du Canada et des autres pays de l'hémisphère occidentale, à moins qu'un contre-mouvement se dessine au Congrès. Le plafond sera fixé sur une base de premier arrivé, premier servi, à moins que des modifications soient apportées d'ici le 1er juillet. Cette politique a été arrêtée lors de la révision de la loi de l'immigration des E.-U., en 1955.

pas les dépendants. Les sénateurs démocrates Edward Kennedy, du Massachusetts, et Philip Hart, du Michigan, avec l'appui de certains collègues, se proposent d'obtenir que la fixation du plafond soit retardée d'un an.

Le vote de troisième lecture a été précédé seulement de brefs commentaires des porteparoles des partis d'opposition. Le Crédit social et M. J.-A. Mongrain ont fait valoir qu'ils approuveraient la mesure, non parce qu'ils approuvent une surtaxe de 3 pour cent, mais à cause d'imperatifs de la situation monétaire internationale. Le gouvernement a présenté ce projet de loi aux Communes à cause de ces mêmes impératifs d'une situation monétaire internationale fort troublée.

Une commission spéciale a recommandé en janvier que la fixation du plafond en ce qui a trait à l'hémisphère occidentale soit remis à un an. Rien ne s'est produit depuis parce que le Congrès est aux prises avec une multitude de problèmes.

La même commission a également recommandé que les 40,000 Cubains environ qui arrivent chaque année ne soient pas inclus dans ce quota de 120,000 personnes qui n'inclut pas les dépendants.



Reconnaissance à SS. JEAN XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. Mme A. D. Lévis



Reconnaissance à SS. JEAN XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. S.M.B.M. Lévis

La distribution des sièges aux Communes s'établit actuellement comme suit: libéraux 130, y compris le président qui ne vote pas, progressistes conservateurs 94, néo-démocrates 22, crédit social 4, Ralliement chrétien 2, deux indépendants, un indépendant-conservateur et 4 vacances.

Le bill C208 impose une surtaxe de 3 pour cent sur le revenu des particuliers et sur les bénéfices des sociétés, rétroactive au 1er janvier, et il accélère le paiement au Trésor fédéral de l'impôt des sociétés.

La première disposition fiscale touchant la surtaxe doit rapporter au Trésor fédéral \$150 millions de nouveaux revenus durant le prochain exercice financier, et la deuxième, touchant l'accélération du paiement de l'impôt des sociétés, \$240 millions.

On se rappelle que le 19 février dernier, les Communes repoussèrent par 64 voix contre 82 un projet de loi qui constituait la première tentative du gouvernement libéral fédéral de faire approuver par les chambres les dispositions du mini-budget de novembre touchant le revenu des particuliers.

Initialement, le gouvernement voulait imposer une surtaxe de 5 pour cent sur le revenu des particuliers. Le bill C-207, rejeté par le président des Communes comme irrécevable a remplacé la surtaxe de 5 pour cent par une surtaxe de 3 pour cent qui touche à la fois le revenu des particuliers et les bénéfices des sociétés.

Le bill C-208, adopté hier par les Communes, reprend l'essentiel des dispositions du bill C-207.

La sonnerie appelant les députés à la Chambre pour la mise aux voix du bill C-208 a fonctionné hier pendant 40 minutes.

LES ÉCHECS

NOUVELLES BRÈVES — Hort, Reshevsky et Stein ont annulé leur match, chacun ayant fait 4 sur 8. Reshevsky est celui qui participera au tournoi des Candidats, parce qu'il a eu le meilleur classement Sonneborn-Berger à l'Interzone. — D'après le système de classement Elo (américain, évidemment), Fischer et Spassky sont au premier rang avec 2670 points. Larsen est 8e avec 2620 et Yanofsky 66e, avec 2490. Il ne tient pas compte des parties après le 1er juillet 1967. — On signale la parution du Dictionnaire des Échecs, ouvrage de grande classe et véritable encyclopédie du jeu d'échecs. L'auteur en est François Le Lionnais, la meilleure recommandation. Publié par la Presse Universitaire de France au prix de 60 F, soit environ \$14. — Savait-on que le zéro, introduit en Europe par les Arabes, était une invention des Indous, comme le jeu d'échecs? — Championnat de la ville, en 6e ronde, Hébert gagne contre Angers, Dion contre Ross et Faillie contre Gourdeau. Laeroc et Ouimet ont gagné. Présentement, les joueurs non éliminés de la course (21e et moins de perdu) sont: Dion, Gourdeau, Faillie, Hébert, Lacroix et Ouimet. Il ne reste que trois rondes à jouer. PHN

MOTS CROISÉS

Problème No 7

HORIZONTAL

- Métal — Société sportive — Poisson plat comestible.
- Claifir, pur et calme — Peau épaisse de certains animaux.
- Étuf de métal — Corde, laitière servant à mener un chien.
- Lettre grecque — Turf.
- Division du compas — Préposition.
- Art contracté — Courber, fléchir — Nom du boudin en Chine.
- Ensemble de pièces qui servent à équiper un cheval de selle — Fils de Jacob.
- Prénom féminin — Négation — Note de la gamme.
- Mesure pour le bois de chauffage — Refus d'une chose dite.
- Mouvement de ce qui roule.
- Espace de temps — Négation — Symbole chimique — Habitation.
- Aucun, pas un — Ville du Carnaval.

VERTICAL

- Charpente du corps — Préfixe — Sultan du Maroc de 1873-1894.
- Superflu, qui est de trop — Lettre grecque.
- Aller de nouveau.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 POSTILLON CI
2 ARION IDELES
3 RETRIBUER ME
4 AMENA ROSER
5 DU E BERLINE
6 EST MAAIT
7 ROULIS TER
8 SOI NAVALER
9 PALINODIE M
10 BESTICIEL AU
11 UR SUER LUNE
12 SALE REFE TER

LA CIE HUBERT MOISAN

directeurs de funérailles

253 et St-Joseph Québec 2. 524-2473

• dignité
• courtoisie
• discrétion

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière).....	\$1.50
mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE	
(Formule régulière)	\$1.50
(avec photo 1 col.)	10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES	
(Formule régulière)	1.50
mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLE DE DECES (Nécrologie	\$10.00
(Nécrologie et photo)....	\$15.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES	
Minimum	\$10.00

Le service de publicité de L'ACTION

L'opposition s'en prend violemment à l'administration Johnson devant la "montée inquiétante" du chômage

Par Lucien BOUCHARD

Le débat sur la motion de non-confiance du chef de l'opposition M. Jean Lesage, s'est poursuivi à l'Assemblée législative, l'opposition libérale parlant par sa puissance l'action du gouvernement maintenu depuis l'ouverture de la présente

session sur la défensive. En deux jours, sept orateurs libéraux ont prononcé des discours attaquant le gouvernement que le premier ministre, M. Daniel Johnson était seul à défendre. Hier, le député de Chambly, M. Pierre Laporte et le député de Vaudreuil-Soulanges, M. Paul Gérin-Lajoie ont fait le procès de l'administration Johnson, soulignant la montée du chômage qu'ils jugent inquiétante. Il est un fait brutal qui doit nous frapper: il y a actuellement 179.000 chômeurs au Québec, a dit M. Laporte, et si le chiffre n'était pas suffisant pour nous impressionner, nous pourrions rappeler que c'est 13.000 de plus que le mois dernier.

Sur 18.000 chômeurs de plus au Canada, nous avons le triste honneur d'en compter 13.000 dans la province. Une province qui compte 179.000 personnes est une province malade". L'ancien ministre des Affaires municipales dans le gouvernement Lesage a repris les statistiques citées hier par le premier ministre M. Johnson, pour les retourner contre le gouvernement et prouver que dans tous les secteurs de l'économie québécoise, il y a eu des baisses d'investissements considérables et que ce n'est qu'en faisant des exceptions, soit de l'Expo, soit du métro ou d'autres, que le premier ministre a pu démontrer que possiblement, l'économie s'est maintenue.

"Où sous le régime de l'Union nationale, a demandé M. Laporte, les Expos, les grandes entreprises, les grands travaux publics?" Le député de Chambly a suggéré que le discours du premier ministre soit imprimé et distribué aux 179.000 chômeurs du Québec. "La où le gouvernement se doit d'intervenir avec toute la force dont il est capable, c'est dans notre économie", M. Laporte a émis l'opinion que le

chômage dans le Québec a toujours une incidence plus aiguë que dans le reste du Canada parce que le secteur de l'industrie primaire est beaucoup plus important que celui de l'industrie secondaire, et il est le premier touché lorsqu'il y a récession. Après avoir reproché au gouvernement de n'avoir énoncé aucune mesure spécifique pour remédier à la situation, dans le discours du trône, ce qui fait l'objet de la motion de M. Lesage, M. Laporte a suggéré comme solution à court terme la réalisation des nombreuses promesses électorales de l'Union nationale, soit le prolongement du métro, à l'engagement pris par M. Johnson en 1966 à Nicolet d'établir sans délai une aciérie à Bécancour, etc.

A son tour, M. Paul Gérin-Lajoie faisant une étude des statistiques du chômage a soutenu que le niveau de 8.4% pour l'ensemble du Québec ne représente pas la réalité concrète car ce taux est supérieur dans des régions excentriques de la province. Dans certains cas, le taux de chômage atteint 10%, 15% et même 25%. Le député de Vaudreuil-Soulanges a la conviction que le gouvernement doit non seulement assurer la stabilité et inspirer confiance, mais aussi susciter le dynamisme et assurer la croissance de l'économie. Il a reproché au gouvernement actuel de retarder ses projets au lieu de préparer des programmes pour pallier au chômage et de faire un début de planification par un programme d'investissements publics et de développement de l'économie réparti sur dix ans. Le débat se poursuivra mardi sur cette motion de l'opposition, au grand désappointement de l'équipe ministérielle qui est impatiente de passer à l'étude de la législation.

Au Parlement

(J. D.) — La Commission municipale du Québec vient d'ordonner au conseil municipal de Ville Saint-Michel, en banlieue de Montréal, de réinstaller dans leurs fonctions, dans les huit jours, quatre agents de police.

MM. Paul Paquet, Robert Threlfall, François Matte et Robert Ducharme, avait été suspendus par la ville sous prétexte d'absences non justifiées.

La Commission, qui retient toutefois pour études le cas du policier Jean-Claude Gascon, a fait savoir que les quatre policiers qu'elle veut voir réinstallés ont fourni des preuves de maladie, d'autant plus que leurs services sont requis dans une enquête qui concerne Ville Saint-Michel.

EXPERT DELEGUE

En rapport avec Ville Saint-Michel, il a été annoncé, hier, que le sous-inspecteur Fernand Bastien de la Sûreté provinciale, division de Québec, agira comme expert délégué de la Commission municipale auprès du corps de police de cette municipalité.

Son travail, qui cadre avec le mandat qu'a reçu hier du gouvernement la Commission de faire enquête sur Ville Saint-Michel, consistera à faire l'examen de l'organisation de ce corps de police et de soumettre ensuite un rapport à l'attention de la Commission.

QUATRE NOUVEAUX JUGES

Le ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a fait savoir hier que le lieutenant-gouverneur en conseil a procédé, à la nomination de quatre nouveaux juges, tout en acceptant la démission du juge Jean d'Amour, comme président de la Régie des Eaux de la province.

Les quatre nouveaux titulaires sont Me Harold B. Lande, c.r., juge à la Cour provinciale pour le district de Montréal, Me Jacques Miquelon, c.r., juge à la Cour du Bien-Etre social pour le district de Montréal, Me Léonce Côté, c.r., juge à la Cour provinciale pour le district de la Métropole, et Me Roland Legendre, c.r., juge à la Cour provinciale pour le district judiciaire de Québec.

CARRIERES et PROFESSIONS

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LOUIS-FRECHETTE

On demande les professeurs suivants:

- Professeur de physique (10e, 11e années et Secondaire V)
- Professeur de physique (PSSC)
- Professeur de chimie (Chem Study)
- Professeur de chimie (10e et 11e années)
- Professeur de biologie (Secondaire V)
- Professeur de français (Secondaire V)

Prière de faire parvenir toute offre de services à l'adresse suivante:

Gérald Paré, Péd. Adm.,
Directeur général des Ecoles,
30, rue Champagnat,
Lévis.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU

demande un surveillant de travaux

à l'école Polyvalente de l'Ancienne-Lorette

EXIGENCES: Facilité à lire les plans et devis. Très bonnes connaissances des matériaux de constructions. Avoir au moins 5 ans d'expérience pour des contrats d'envergure.

Le salaire sera fixé suivant qualifications et expérience. La préférence sera accordée au candidat demeurant dans le territoire de la Régionale Chauveau.

Les offres de services seront reçues jusqu'à 5 h. P.M. le 19 mars 1968

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU
a/s M. Roger Pleau, C.P. 99, Loretteville

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA

a besoin de

PROFESSEURS

pour l'année scolaire 1968-69 dans les disciplines suivantes:

- Catéchèse
- Physique
- Anglais
- Français
- Education physique
- Histoire
- Géographie
- Musique
- Arts plastiques
- Matières commerciales

pour les écoles suivantes:

- école secondaire St-Joseph, à Mont-Laurier
- école secondaire polyvalente, à Maniwaki
- école secondaire Sacré-Coeur, à Gracefield
- école secondaire Ste-Croix, à l'Annonciation

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur demande et leur curriculum à:

MONSIEUR GILBERT JOLY,
Directeur général des écoles,
Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa,
C. P. 1410, Mont-Laurier, Co. Labelle.

Les Grecs seront appelés à donner leur opinion, par référendum

ATHENES (AFP) — Le premier ministre M. Georges Papadopoulos, au cours d'une conférence de presse ce matin, a

annoncé que le gouvernement avait fixé au 1er septembre la date du référendum. Exposant les étapes qui mèneront à la consultation prochaine, le premier ministre a déclaré: "Le texte du projet de constitution élaboré par la commission des juristes sera publié demain. Un débat public par voie de presse et de radio s'ouvrira et durera jusqu'à fin mai. Des bulletins postaux gratuits seront également distribués afin de permettre à tous les citoyens d'exprimer leur avis. Dès le mois de juin, le gouvernement, tenant compte de toutes ces opinions, élaborera le texte de la nouvelle constitution. Ce dernier pourra éventuellement faire l'objet de nouveaux débats publics avant le référendum."

CALENDRIER

SAMEDI, 16 MARS 1968
S. Hilaire, mart.
Les marées de samedi le 16
Basses: 2.45 a.m. — 3.05 p.m.
Hautes: 7.25 a.m. — 7.45 p.m.

Demain:
Se dimanche du Carême
Les marées de dimanche le 17
Basses: 3.20 a.m. — 3.50 p.m.
Hautes: 8.00 a.m. — 8.30 p.m.
Les marées de lundi le 18
Basses: 3.55 a.m. — 4.30 p.m.
Hautes: 8.40 a.m. — 9.10 p.m.

SOLEIL: Lever: 6.10
Coucher: 7.38
LUNE: Lever: 6.08
Coucher: 10.09

PHASES DE LA LUNE EN MARS
Premier quartier le 7, à 4 h. 20 a.m.
Pleine lune le 14, à 1 h. 32 p.m.
Dernier quart le 21, à 6 h. 07 a.m.
Nouvelle lune le 28, à 5 h. 48 p.m.

L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est

"L'éducation a pour but de donner au corps et à l'âme la beauté et la perfection dont ils sont susceptibles."
(Platon)

(Ann. payée par H. P.)

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

AUBAINES

20% à 60%

LIVRES NEUFS

POUR LES ENFANTS

SUR TOUS LES ALBUMS ET LES COLLECTIONS

REMISE DE 30%

PSAUMES ET FETES
par Romano Guardini
Rég. \$1.75
SPECIAL **.50**

J'AI VU DES SOUCOUPES VOLANTES
par Henri Bordeleau
Rég. \$1.00
SPECIAL **.50**

CONSTRUIRE UN FOYER
par Claire Souvenance
Le livre de la fiancée et de la jeune épouse
Rég. \$1.85
SPECIAL **.50**

MANUEL DE L'ETIQUETTE COURANTE
par Evelyn Bolduc
Rég. \$1.00
SPECIAL **.50**

NOUVEL ATLAS GENERAL
La France - le Monde
Grand format relié
Rég. \$4.75 — SPECIAL
\$2.00

NOUS NE SOMMES PAS SEULS DANS L'UNIVERS
A la recherche de vie intelligente dans d'autres mondes
Rég. \$6.00 — SPECIAL
\$2.00

PRATIQUE DE LA LITURGIE
Dom Claude Jean-Nesmy
Rég. \$3.95
SPECIAL **\$1.50**

TES PERE ET MERE EDUQUERAS!
par Hervé Lauwick
Rég. \$4.50
SPECIAL **\$2.00**

LE BOULEVARD DES ILLUSIONS
par Guy Des Cars
Rég. \$4.00
SPECIAL **\$2.00**

PEDAGOGIE DE L'OECUMENISME
par Suzanne Martineau
Rég. \$6.25
SPECIAL **\$2.00**

LIVRES D'ART ET ÉDITIONS DE LUXE

REMISE DE 30%

LA SECURITE AQUATIQUE
par J.-Claude Lindsay
Un dictionnaire des règles essentielles de sécurité
Rég. \$1.50
SPECIAL **.75**

CANADA
par Robert Hollier
Collection "Petite Planète"
Rég. \$1.85
SPECIAL **.75**

ETOILE DU MATIN
par F. Lelotte, S.J.
Méditations au rythme de l'année liturgique
Rég. \$1.50
SPECIAL **.75**

LE CAMPING
par J.L. Ballereau
Rég. \$2.15
SPECIAL **\$1.00**

PIERRE OU LE CHAOS
par Abbé Robert Prévost
VATICAN II
Rég. \$3.20
SPECIAL **\$1.00**

GAUDIUM ET SPES
Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps
Rég. \$2.50
SPECIAL **\$1.00**

VATICAN II
Les seize documents conciliaires.
Texte intégral.
Format: 6 1/4 x 9 1/2
672 pages — RELIE
Rég. \$4.95 net — SPECIAL
\$3.00

LES AILES DU DIABLE
par Henri Troyat
Les meilleures nouvelles d'Henri Troyat enfin réunies en un seul volume.
RELIE
Rég. \$7.75 — SPECIAL
\$3.00

L'IMITATION DE JESUS-CHRIST
Gravures de Durer
Grand format - Relié
Rég. \$7.25 — SPECIAL
\$3.00

DICTIONNAIRE DES AUTEURS FRANÇAIS
Relié
Rég. \$4.00
SPECIAL **\$2.00**

L'HOMME D'ATLANTA: MARTIN LUTHER KING
par Lerone Bennett
Rég. \$3.75
SPECIAL **\$2.00**

LA FAMILLE DES CHANTEURS TRAPP
par Maria-Augusta Trapp
Rég. \$4.00
SPECIAL **\$2.00**

LA VIE D'UN DESERT
par Guy Mountfort
L'histoire d'une expédition en Jordanie
Rég. \$10.00
SPECIAL **\$3.00**

CHARLES MAURRAS ET SON ACTION FRANÇAISE
par Jean de Fabrègues
Rég. \$6.00
SPECIAL **\$3.00**

VIE DE GUILLAUME PERIER
par Paul-André Lesort
Rég. \$5.50
SPECIAL **\$3.00**

TOUS LES LIVRES DE POCHE

REMISE DE 30%

LA LITURGIE
Constitution conciliaire et directives d'application de la réforme liturgique
Rég. \$1.95
SPECIAL **\$1.00**

AFIN QUE NOUS VIVIONS
par Gaston Champagne
Rég. \$3.15
SPECIAL **\$1.00**

LE LIVRE DE LA FAMILLE CHRETIENNE
par Georges A. Kelly
Rég. \$2.25
SPECIAL **\$1.00**

POUR UNE PASTORALE OECUMENIQUE
par Liselotte Hofer
Rég. \$3.40
SPECIAL **\$1.50**

CHARLES DE FOUCAULD
Album illustré et relié
Rég. \$8.00 — SPECIAL
\$4.00

LA POESIE Russe
édition bilingue
Relié
Rég. \$10.50
SPECIAL **\$3.00**

LA SAINTE BIBLE
de l'Ecole biblique de Jérusalem
Rég. \$35.00 — SPECIAL
\$15.00

LA PRAIRIE PERDUE
par Jacques Cabau
Histoire du roman américain
Rég. \$5.85
SPECIAL **\$3.00**

MOANA, OCEAN CRUEL
par Amiral de Brossard
Les dieux meurent à la grande mer du sud.
Rég. \$7.25
SPECIAL **\$3.00**

LE CANADA
ou l'éternel commencement
par Jean Pellerin
Rég. \$5.25
SPECIAL **\$3.00**

D'AUTRES LIVRES NON ANNONCES ICI SONT EGALEMENT SACRIFIES

COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES ACCEPTÉES

N.B.—Transport aux frais du client — Livraison assurée sans retard — Aucun retour accepté.

LA LIBRAIRIE DE L'Action

Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q. — Téléphone: 529-8821

LE CENTRE DE DOCUMENTATION PASTORALE DE QUÉBEC

A VENDRE
Seconde-main
MOTEURS
de différentes capacités
(1 à 30 forces)
Interrupteur magnétique
et manuels
Tél.: 529-9921
Entre 9h. A.M. et 5h. P.M.

CLINIQUE BEDARD
CURE DE
DESINTOXICATION
ET REHABILITATION
DE L'ALCOOLIQUE
Pour informations:
Dr Alexandre Bédard
1165, Claire-Fontaine
Tél.: 525-7164

Verres de Contact
Centre d'Application de
Lentille Cornéenne
Dr FERNAND BELLEMARE, M.B.
625 est. Boul Charest
Québec — 529-3694

SPENCER
ET SPIRELLA
Tous genres de Corssets,
Ceinture pour dames,
bonnettes et ensembles
Braziliens, corsets — Supports
orthopédiques, matériel
ceinture, chirurgicales, etc...
Mme C.-E. Pelletier
Spécialiste en corseterie médicale
Marchande
1091, rue St-Jean Est,
Québec 4
Tél.: 522-7553

COMPTOIR-LUNCH A VENDRE
Site idéal, rue St-Jean, complètement rénové, moderne,
revenu intéressant, possibilité extraordinaire, bilan certifié.
Toute offre raisonnable considérée.
Appeler le soir après 6 heures 656-0398
ou écrire au Casier No 196, l'Action, Québec

NOUVEAUX DUPLICATEURS SCOLAIRES
NEUFS et USAGES - Représentant exclusif "ROTO"
Procédé à stencil et encre — Procédé liquide (alcool)
Ameublement du Bureau en bois et en métal.
A.B.C. Stencil, Machines et Ameublement de Bureau Inc.
1375 ouest, boul. Charest (Centre Charest) coin ave St-Sacrement
Tél.: 681-0535
ETABLISSEMENT DEPUIS 22 ANS

Détachez ce coupon et
postez-le comme suit:

L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI
C.P. 226 — LAMOILOU — QUÉBEC 3, P.Q.

Sans obligation de ma part, veuillez me renseigner sur LE
PRET A FONDS PERDU, cet excellent moyen d'aider
L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA
FOI tout en m'assurant une rente viagère généreuse.

NOM AGE

ADRESSE

FUTURES MARIÉES
l'Action
vous offre un excellent choix de:

FAIRE-PARTS
CARTES DE RETOUR
CARTES DE
REMERCIEMENTS
NAPPERONS
etc., etc.

Signalez:
522-4771

demandez le
local 36

(Nous
deservons
le Québec
Métropolitain).

Prenez rendez-vous avec un de nos ven-
deurs qui vous soumettra échantillons, prix
et tous les renseignements désirés sur cette
papeterie.